



L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35
Rédaction

Le Pape devant l'Assemblée générale des Nations Unies « Abolissons la torture et l'oppression ! »

S'étant rendu hier de Boston à New York, le Pape a lancé un appel à l'abolition de tous les camps de concentration, de la torture et de l'oppression dans son discours devant la 34^e Assemblée générale des Nations Unies.

Jean Paul II a également lancé un appel à un règlement global au Proche-Orient et en particulier à l'adoption d'un statut spécial pour Jérusalem, ainsi qu'à la paix au Liban et à la cessation de la course aux armements.

DES EXPÉRIENCES QUI DOIVENT DISPARAITRE

Le Saint-Père a fait allusion au camp de concentration nazi d'Auschwitz, qu'il a visité lors de son voyage dans sa Pologne natale.

Tout ce qui rappelle ces terribles expériences sous le régime nazi doit disparaître à jamais, a-t-il déclaré.



Le Pape discutant avec le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim. (bélino AP)

Cela comprend « tout ce qui est une perpétuation de ces expériences sous des formes différentes, à savoir les multiples applications de la torture et de l'oppression, physiques ou morales, pratiquées sous n'importe quel régime, dans n'importe quel pays ».

Il n'a pas accusé nommément telle ou telle nation, mais les observateurs estiment qu'il a fait allusion à l'emprisonnement de dissidents dans certains pays d'Europe de l'Est et aussi à l'incarcération et à la disparition d'opposants à des régimes militaires en Amérique latine.

NON AUX CITOYENS DE TROISIÈME CLASSE

Le souverain pontife a également soutenu que certains gouvernements, qui ont souscrit à la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU, traitent une partie de leurs ressortissants comme des citoyens de deuxième ou de troisième classes quand ils tentent d'exercer leurs droits à la liberté de pensée et d'expression, de religion et de conscience.

Cessez-le-feu en Irlande

Un niet de l'IRA au souverain pontife

Les activistes républicains irlandais ont rejeté hier l'appel à la paix du pape Jean Paul II, en indiquant que seul un engagement de la Grande-Bretagne à se retirer de l'Ulster pourrait mettre un terme à la violence. A Dublin, lors d'une conférence de presse, le président du Sinn Fein provisoire, M. Rory O'Brady, a énuméré les trois conditions posées par les « Provos » pour qu'ils déclarent un cessez-le-feu : déclaration de Londres promettant un retrait des troupes britanniques d'Irlande, attribution du droit à « l'auto-détermination irlandaise », et amnistie générale pour tous les prisonniers.

Pressé de questions, M. O'Brady s'est gardé d'annoncer quelle serait la réaction de l'IRA provisoire. En effet, bien qu'étant l'aile armée du Sinn Fein provisoire, elle n'a officiellement aucun lien avec lui.

Mais quelques instants plus tard, la réponse qu'attendaient les journalistes est tombée de Belfast, dans un communiqué de l'IRA provisoire déclarant que « la force demeure l'unique moyen de mettre fin à la pré-

Là encore, on présume que le Pape a fait essentiellement allusion aux conditions d'existence en Europe orientale.

► Suite en dernière page

AU SAUT-DU-DOUBS Chute mortelle d'un écolier

Lire en page 3

DANS LE JURA Jeune cyclomotoriste tuée par une auto

Lire en page 13

CHAR 68 Le National désigne les responsables

Lire en page 15

Réunion du Fonds monétaire international à Belgrade L'atmosphère est au pessimisme



Tito photographié durant son discours d'ouverture lors de la session du FMI. (bélino AP)

La 34^e assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque Mondiale s'est ouverte officiellement mardi à Belgrade. Cette assemblée s'inscrit dans le contexte d'une économie mondiale de plus en plus menacée par l'inflation et du fossé grandissant qui sépare les pays industrialisés des pays en développement. En décidant la création d'un compte de substitution, mécanisme destiné à stabiliser les marchés monétaires, les participants à la réunion visant à une plus grande efficacité du système monétaire international. S'exprimant devant plus de 5000 experts économiques et financiers de 138 pays, le maréchal Tito a notamment souligné que les problèmes toujours plus aigus du tiers monde ne pourront être résolus que dans le cadre d'une coopération entre pays industrialisés et pays en développement basée sur la légalité des droits et la libre disposition. ► Suite en dernière page

En Bretagne Un légume mutant

Un phénomène étrange de mutation chromosomique semble frapper les rutabagas des Côtes-du-Nord (Bretagne), à tel point que des experts agricoles ont fait procéder à des analyses chromosomiques dont les résultats sont attendus.

Le problème se pose de la manière suivante : les graines plantées par les agriculteurs répondent aux normes de garanties les plus sévères. Les feuilles produites ressemblent à des feuilles de rutabagas mais les racines sont sensiblement différentes, de sorte que la plante est inconsommable par le bétail.

Une centaine d'hectares sont touchés par le phénomène, dans les Côtes-du-Nord, mais les graines ayant donné naissance aux faux-rutabagas ont pu être distribuées ailleurs, selon la Coopérative des agriculteurs de Bretagne à Rostrenen. (ats, afp)

OPINION

Inch Allah...

Bernie Cornfeld voulait, avec son IOS, ratisser les fonds dont disposent les troupes américaines en Europe. Mohamed al Fayçal al Saoud, second fils du roi Fayçal d'Arabie, est beaucoup plus ambitieux : il lorgne sur les capitaux de 700 millions de musulmans ! Notre concurrenseur Béatrice Capt a démonté le mécanisme de ce nouveau monstre de la finance qui vient d'être mis sur pied aux Bahamas — afin de jouir de la neutralité du lieu et... de l'exemption d'impôt — l'Islamic Investment Company. Un sigle, IIC, en passe de devenir rapidement célèbre. Car si les Français ont lancé le slogan « nous n'avons pas de pétrole, mais des idées », le prince Fayçal, lui, possède les deux.

Raisonnement du promoteur de l'IIC : le Coran interdit formellement l'usure et même l'intérêt. Si quelques milliardaires de l'or noir et les gouvernements ne s'embarassent pas de cette contingence, l'immense majorité des croyants, elle, a vite fait le tour de ce que peut offrir la fortune : après le parc de voitures américaines, le château en Europe, le palais dans l'Emirat, que faire de ces sacs de dollars dont on n'a pas le droit de tirer profit ? Sac à papier !

Mohamed Fayçal a voulu composer la religion de l'argent avec le culte de Mahomet. Pendant quatre ans, une équipe d'experts-financiers et religieux — s'est attachée à accorder un système de rentabilisation des capitaux à la loi coranique. Et ils sont parvenus à donner bonne conscience à ce qui pouvait passer pour prohibé. Restait à le faire savoir et à créer des instituts de drainage nécessaires. Ce sont des banques islamiques qui viennent de

s'ouvrir déjà en Egypte et au Soudan et qui proposent aux musulmans d'investir leur argent et de partager les risques, bénéfiques ou pertes, le plus religieusement du monde. L'écueil du Coran tourné, il reste à transformer ces parts en justes placements. Et là, Mohamed Fayçal n'est pas pris de court. Pas plus qu'il ne manque d'ambition. C'est en effet déjà lui qui avait lancé l'idée de faire venir des tranches de banquises tirées par des remorqueurs pour constituer des stocks d'eau potable au Proche-Orient. La NASA a même pris le projet très au sérieux...

Sous couvert d'un certain idéalisme et d'une orthodoxie séduisante pour ses clients potentiels, le prince Fayçal risque bien d'avoir mis dans le mille. Car si les empereurs du pétrole ne se gênent pas pour faire fructifier leurs biens par l'intermédiaire des grandes banques suisses ou américaines, le « petit épargnant » arabe, lui, est actuellement bien mari. La fortune qu'il peut constituer fond en effet comme neige au soleil de l'Orient, un soleil qui s'appelle l'inflation et tape de plus en plus fort. Alors que dans les années 60 le taux moyen d'inflation en Arabie saoudite et au Koweït atteignait à peine 1 pour cent, il dépasse allégrement les 33 pour cent depuis 1976. Pour le musulman, l'Islamic Investment Company arrive à point nommé. Une possibilité unique, en fait, de consolider son porte-feuille et de s'assurer l'avenir.

C'est du moins ce que promet le prince Mohamed Fayçal.

Inch Allah !

J.-A. LOMBARD

Ouverture du procès du talc Morhange à Pontoise

Un vide juridique extraordinaire

Le procès du talc Morhange a commencé hier matin au Tribunal correctionnel de Pontoise, dans une atmosphère assez lourde, par le défilé pitoyable des parents des petites victimes, ceux du moins qui ne se sont pas démisés, après avoir accepté les indemnités offertes par la société Givaudan. Le long pointage effectué par le président Graffan a fait apparaître une quarantaine de

parties civiles, dont des personnes morales telles que l'Union nationale des associations familiales, l'Union générale des consommateurs, des caisses départementales de sécurité sociale.

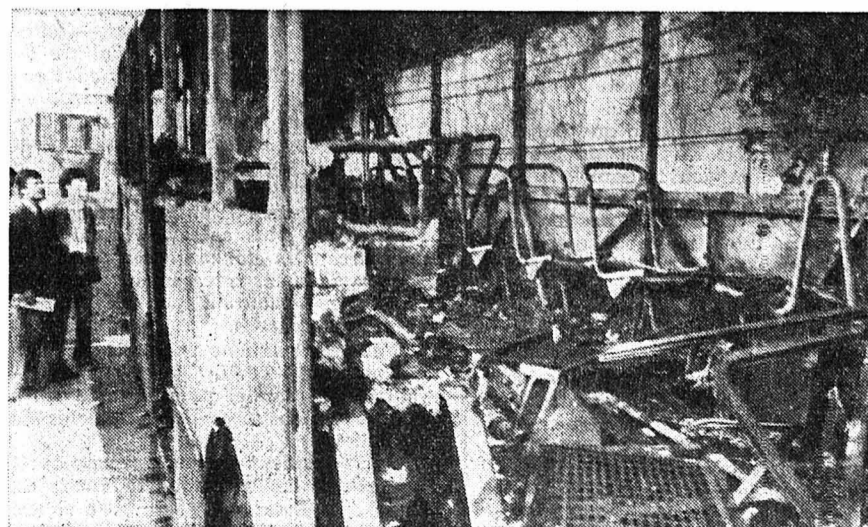
REGRETS

Cette première audience a permis au bâtonnier Moinet, avocat de Givaudan-France, de rappeler que sur

36 décès, la société avait réglé 28 cas, sans compter les règlements pour incapacité permanente ou temporaire. Il a regretté qu'un fonds de solidarité nationale n'existe pas. Bien que se ne reconnaissant aucune responsabilité d'ordre juridique, Givaudan ne voulait pas apparaître indifférente à « l'erreur monstrueuse de manipulation » qui avait été commise dans l'atelier de fabrication, où de l'hexachlorophène avait été mêlé à un produit qui n'était pas censé en contenir. A son tour Me Badinter, défenseur de M. Flahaut, PDG de Givaudan-France, a souligné le « vide juridique extraordinaire » existant entre l'intensité de la tragédie et les possibilités de réparation matérielles et morales des vrais responsables : les dirigeants de la société Morhange, qui s'est révélée « vide et nébuleuse ».

► Suite en dernière page

Désordres en Italie



A la suite de l'augmentation des tarifs des transports publics, de graves désordres se sont produits dans les grandes villes italiennes, notamment à Florence. Notre bélino AP montre un bus incendié par des manifestants dans la cité de l'Arno.

Route La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel

Avant le tunnel, les carottes...

Lire l'article de J.-A. LOMBARD en page 9

Notre meilleure publicité: votre propre expérience d'heureux propriétaire de Datsun...

C'est pourquoi nous vous soumettons une offre qui est de l'argent comptant pour vous!

Une voiture d'une autre marque, de catégorie comparable, vous donnera à peine, pour votre argent, la contre-valeur élevée que vous offre chaque Datsun. Ce n'est pas sans raison qu'une qualité exceptionnelle, une fiabilité proverbiale et un prix vraiment avantageux ont fait de la Datsun la voiture japonaise la plus vendue en Europe. Plus d'un million d'automobilistes ont choisi notre marque et s'en sont bien trouvés. Car la qualité Datsun a largement fait ses preuves dans les conditions souvent dures de l'usage quotidien.

Nous vous facilitons encore davantage votre décision en faveur d'une Datsun: Parce que nous sommes convaincus que votre heureuse expérience de propriétaire de Datsun constitue notre meilleure publicité. Parce que nous sommes sûrs et certains que la réunion optimale de l'économie, de la fiabilité et de la meilleure contre-valeur a permis à Datsun de sortir victorieuse des tests de comparaison du monde entier et qu'elle fera de vous un conducteur de Datsun enthousiaste dans le plus bref délai.

L'offre bénéfique qui consiste à faire connaissance de la Datsun!

Quelles que soient les conditions de vente dont vous conviendrez avec notre concessionnaire à l'achat de votre Datsun, grâce au chèque Datsun, nous vous offrons en sus:

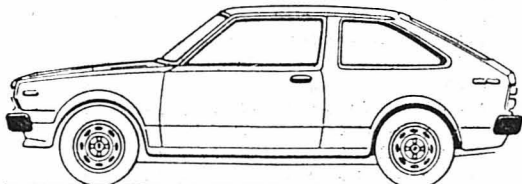
- les intérêts courants pour une année entière si vous achetez votre Datsun au moyen d'un crédit personnel. Pour une limousine Datsun Sunny 140 GL, ils s'élèvent à Fr. 680.- et même à Fr. 1000.- pour notre Datsun Laurel 200 L à transmission automatique;

- ou, si vous achetez votre Datsun au comptant, nous vous remettons un chèque d'un montant correspondant représentant notre participation à vos frais d'assurance;

- ou bien nous contribuerons, dans une mesure équivalente, à vos frais d'essence;

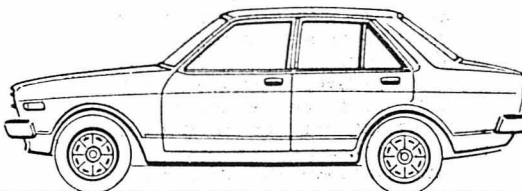
- Vous recevez de Datsun (Suisse) SA un chèque comptant d'un montant correspondant à la voiture achetée et dont vous disposerez à votre guise.

Calculée au franc et au centime près, notre offre, valable pour un large secteur de notre gamme de modèles, se présente ainsi:



Hatchback Cherry

998 cm³, 45 CV DIN, 4 vitesses, 3 portes, moteur à l'AV, consommation aux 100 km: 6,3 litres*. Fr. 9250.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 580.-



Limousine Sunny 120 Y

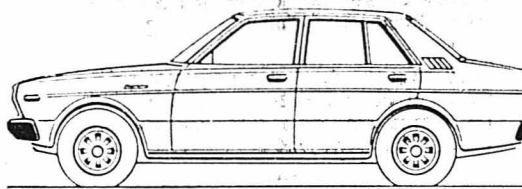
1171 cm³, 52 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 6,5 litres*. Fr. 9990.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 625.-

Break Sunny 120 Y

1171 cm³, 52 CV DIN, 4 vitesses, 5 portes, consommation aux 100 km: 6,6 litres*. Fr. 10950.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 670.-

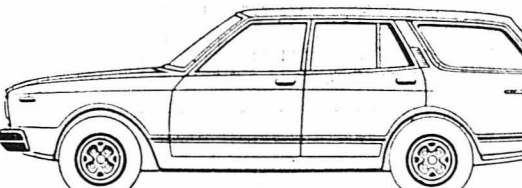
Limousine Sunny 140 GL

1397 cm³, 63 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 6,6 litres*. Fr. 10980.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 680.-



Limousine Violet 160 J

1594 cm³, 81 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 7,1 litres*. Fr. 11780.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 730.-

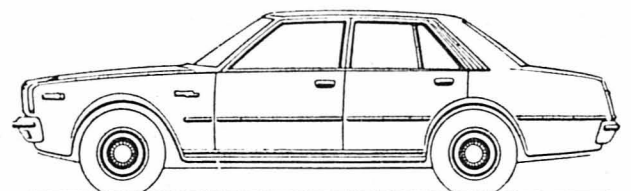


Break Bluebird 180 B

1770 cm³, 86 CV DIN, 4 vitesses, 5 portes, consommation aux 100 km: 7,6 litres*. Fr. 13890.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 840.-

Limousine Bluebird 180 B

1770 cm³, 86 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 7,2 litres*. Fr. 12890.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 770.-



Limousine Laurel 200 L

1997 cm³, 97 CV DIN, 4 vitesses, 4 portes, consommation aux 100 km: 8,9 litres*. Fr. 15390.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 930.-

Limousine Laurel 200 L

à transmission automatique Fr. 16640.-
Votre chèque comptant de Datsun (Suisse) SA: Fr. 1000.-

* Mesurée à une vitesse constante de 90 km/h.

Du point de vue de la qualité et de la rentabilité, chacun de ces modèles est un authentique Datsun. Naturellement aussi en ce qui concerne le confort. Tous sont dotés de pneus radiaux, d'appuis-tête, d'essuie-glacé à deux vitesses, de dégivrateurs des vitres latérales et d'un bouchon de réservoir verrouillable. La plupart sont équipés de vitres teintées sur tout le pourtour, d'un miroir de courtoisie, de phares halogènes et de sièges-couchettes. Jantes d'aluminium, radio, couleurs métallisées et traitement anti-rouille (en partie moyennant supplément de prix).

Pour vous aussi, notre offre «Apprenez à connaître la Datsun» présente un réel intérêt! Visitez encore aujourd'hui l'un des 240 concessionnaires Datsun (vous trouverez le concessionnaire le plus proche au bas de cette insertion) et permettez qu'on vous montre sans engagement ces voitures de notre programme. Notre revendeur se réjouira de pouvoir vous informer sur l'offre vraiment exceptionnelle de Datsun (Suisse) SA.

DATSUN

Qualité et fiabilité

DATSUN DATSUN (Suisse) SA., 8902 Urdorf
Tél. 01 734 28 11



Limousine Laurel 200 L

Les prix, l'équipement et les conditions de vente peuvent être modifiés en tout temps sans préavis.

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, Visinand & Asticher, tél. (039) 23 51 88

La Chaux-de-Fonds: Frédéric Winkelmann, Garage du Puits, tél. (039) 22 17 81

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Sans officialité, mais par un effort d'information

Le Centre IMC fête son dixième anniversaire

Ouvert en 1969, le Centre IMC de La Chaux-de-Fonds a eu le temps de prouver abondamment son utilité et sa justesse de conception auprès de centaines d'enfants handicapés moteur-cérébraux et de ceux qui les côtoient.

Voilà pourquoi, au lieu de cérémonies à discours et flonflons, le personnel a décidé de marquer le dixième anniversaire du centre par un effort particulier d'information, de dialogue, dans la population qu'il dessert.

Le premier temps d'un programme qui en comptera plusieurs s'est déroulé jeudi dernier. Le centre avait invité les membres de la Société neuchâteloise

de médecine à tenir une de leurs assemblées mensuelles dans ses murs. Ce fut l'occasion pour quelques dizaines de médecins, eux qui sont en général les premiers en contact avec les symptômes de l'infirmité motrice-cérébrale, de s'informer mieux de ce domaine, de visiter le centre, de discuter avec ceux qui l'animent. L'importance que revêt un diagnostic précoce de l'infirmité justifiait cette « priorité » au contact avec les médecins.

Le week-end dernier, le dixième anniversaire a été fêté en toute simplicité, aux abords accueillants du centre, par un pique-nique qui a permis à une centaine d'anciens du centre, élèves ou personnel, de se retrouver, d'évoquer des souvenirs communs, de parler aussi de leurs problèmes actuels, qui ne manquent pas. Cette joyeuse rencontre était animée en outre par l'accordéon de Jean-Bernard, par des projections de photos, etc. D'ailleurs, le centre organise périodiquement de telles réunions d'anciens. C'est un excellent moyen de mesurer, souvent, le hiatus existant entre le cadre favorable que les enfants IMC trouvent à leur épanouissement intellectuel et physique au centre, et les difficultés auxquelles ils sont confrontés au moment de le quitter pour entrer dans la vie active.

Fin novembre, le centre organisera un spectacle théâtral très original, préparé en collaboration avec une équipe de comédiens du TFR. Cette création collective, à laquelle la totalité des élèves du centre (une cinquantaine) ont été associés, se présentera comme un spectacle itinérant, permettant au spectateur de découvrir non seulement le jeu des jeunes acteurs, mais aussi leur vie quotidienne.

Mais c'est au printemps prochain que se tiendra la manifestation essentielle de cet anniversaire: une quinzaine « portes ouvertes », qui sera sans doute précédée par un concours de dessin sur le thème des handicapés, destiné aux enfants de la région, et qui s'accompagnera d'une campagne d'information, par voie de presse, d'expositions au centre même, mais aussi par un film dont les « portes ouvertes » marqueront la première publique. Réalisé à la demande de la Fondation suisse IMC par le cinéaste loclais A. Paratte, ce film entièrement tourné au Centre IMC de La Chaux-de-Fonds, et actuellement en cours de montage, présente une série de tranches de vie d'enfants IMC qui, mieux que de savantes démonstrations et explications, rendent sensibles leurs difficultés et la manière de les surmonter. Il sera diffusé dans l'ensemble du public suisse.

Nous aurons donc l'occasion de nous intéresser comme il le mérite à ce domaine trop méconnu de notre vie sociale. (MHK-photo Kohler)

Collision

Hier à 9 h. 35, un automobiliste de Montreuil (Fr), M. H. L. F., circulait rue du Parc en direction ouest. A la hauteur de la rue de Pouillerel, il ne respecta pas le stop et entra en collision avec la voiture conduite par M. F. N. de la ville, qui circulait rue de Pouillerel en direction sud. Dégâts matériels importants.

romande, et ce week-end, il tenait sa première réunion en Suisse romande, à Tête-de-Ran, puisque le président romand est Neuchâtelois: M. Olivier Schurch, de Boudry. Echange de pièces et de données techniques ou historiques, rallye touristique dans le Jura neuchâtelois, fraternisation entre collectionneurs étaient notamment au programme de cette première rencontre qui a permis aux connaisseurs d'admirer tout un lot de « Coccinelles » des premières années (le club les accepte jusqu'au modèle 1957), venues d'un peu partout en Suisse et même de l'étranger. Car des clubs similaires existent dans plusieurs pays d'Europe et même d'outre-mer, avec lesquels le club suisse entretient des contacts. On remarquait aussi trois « Schwimmwagen » de la dernière guerre, et un modèle rarissime, le seul existant en Suisse, un cabriolet qu'exécutait « à la manière Porsche » un carrossier allemand. (K - photos Impar-Bernard)

Au Tribunal de police

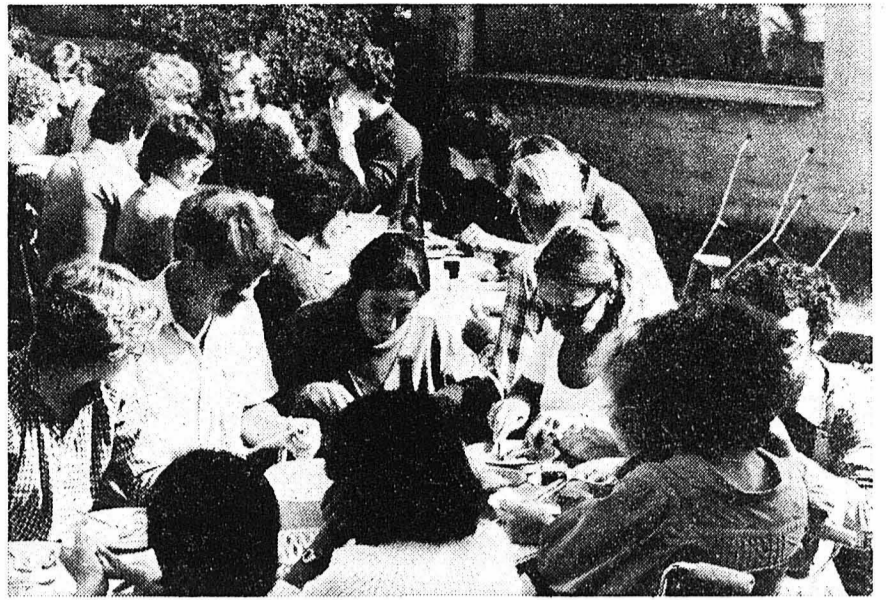
Une journée chargée

Pas moins de 18 affaires figuraient au dernier ordre du jour du tribunal de police. Cette abondance de matière a donné lieu à deux audiences sous la présidence de deux suppléants.

En audience ordinaire, M. D. Landry, qu'assistait Mlle L. Asticher fonctionnant comme greffier, a examiné 16 causes. Trois ont pu être classées sur retrait de plainte ou d'opposition. Deux ont été renvoyées pour complément de preuves. Une s'est conclue par l'acquiescement de la prévenue. Dans une septième, le président a remis à une date ultérieure la lecture de son jugement. Pour le reste, il a prononcé les condamnations suivantes: D.R., 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans et 60 fr. de frais, pour vol; P.A.J., 15 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans, dont à déduire 2 jours de préventive, et 300 fr. de frais, pour sollicitations déshonnêtes, attentat à la pudeur des enfants et publications obscènes; B.R., par défaut, 10 jours d'arrêts et 40 fr. de frais, et révocation d'un sursis antérieur, pour infraction à la loi sur la taxe militaire; J.P.M., par défaut, 5 jours d'arrêts avec sursis pendant un an et 30 fr. de frais, pour un délit du même ordre; J.P.J., par défaut, 200 fr. d'amende et 40 fr. de frais, pour voies de fait; W.R., 150 fr. d'amende et 40 fr. de frais, pour infraction à la LCR; B.S., 20 fr. d'amende et 20 fr. de frais, pour infraction à la loi sur les liquidations; H.R.F., 60 fr. d'amende et 50 fr. de frais, pour infraction à la LCR et à l'OCR; W.H., 10 fr. d'amende et 5 fr. de frais, pour infraction à la LCR et à l'OCR.

communiqués

Au Conservatoire: Organisée en collaboration avec la SSR, la première « Heure de Musique » sera retransmise en direct (Heure musicale de Genève) et commencera donc dimanche 7, à 17 h., avec le Trio de Lucerne formé de Albor Rosenfeld, violoniste, Markus Nyikos violoncelliste, Grazia Wendling, pianiste, et Thomas Friedli, clarinetiste. Ces jeunes artistes sont déjà renommés. Ils proposent des œuvres de Haydn, Bartok et Beethoven.



Assemblée de l'Université populaire

Adapter le système scolaire à notre monde dynamique

En guise d'introduction à l'assemblée générale de l'Université populaire neuchâteloise, le professeur Anton Lindgren, de Berne, a présenté, récemment, un exposé sur le thème: « Les universités populaires et une politique constructive des pouvoirs publics dans la formation permanente des adultes ». A côté de la formation des jeunes et de la formation professionnelle doit figurer désormais la formation des adultes. Car, conclut l'orateur, seule une formation conçue selon ces trois piliers permettra d'aboutir à un système scolaire qui soit adapté à notre monde dynamique.

Après avoir souhaité la bienvenue et salué la présence du conseiller communal Francis Matthey, le président cantonal, M. Ernest Weibel, céda immédiatement la parole à M. Anton Lindgren, président de l'Association suisse des Universités populaires et directeur de l'Université populaire de Berne.

DEUX TYPES DE SOCIÉTÉ

D'emblée celui-ci situa la formation scolaire dans un contexte, son environnement en définissant les deux types de sociétés envisageables. L'une, statique, composée essentiellement de vieillards conçoit sa scolarité comme quelque chose que l'on acquiert une fois pour toute dans sa jeunesse et que l'on va conserver telle quelle sa vie durant. L'autre, dynamique, composée principalement de jeunes, évolue constamment dans la mesure où rien n'est acquis définitivement. La société se modifie, se renouvelle plus rapidement que les générations. D'où la nécessité d'une formation continue.

UNE FORMATION SCOLAIRE STATIQUE

En Suisse, poursuit l'orateur, le système scolaire actuel se rapprocherait plutôt du système statique. Qu'attend-on pour y apporter des réformes? Il semble qu'il faille attendre pour cela une guerre ou une crise car jusqu'à

présent les réformes scolaires importantes ont eu lieu seulement lors d'événements historiques ou lors de grandes difficultés. Par exemple l'année 1831 vit l'introduction de la démocratie directe et la création d'écoles normales. De même les deux dernières guerres mondiales ont donné lieu à des réformes scolaires. L'école n'ayant évolué que pas à pas, nous possédons aujourd'hui une formation statique dans une société dynamique. Ainsi, vit-on vers la fin de la Deuxième guerre mondiale la création des universités populaires afin que les adultes aient les mêmes chances que la jeunesse pour parfaire leur formation en toute quiétude (hors de la famille, dans un local approprié, etc.) et selon leur psychologie.

UNE DES CONDITIONS DE SURVIE

Cette formation d'adultes, axée essentiellement sur la culture générale, a prévu également la formation professionnelle car si dans une société statique on choisissait un métier pour la vie, dans une société dynamique le changement de métiers devient une des conditions de survie. D'où la nécessité d'avoir aujourd'hui toutes les possibilités de formation, de caractère culturel ou professionnel, ouverte aux jeunes ou aux adultes, afin de combler l'écart séparant un système scolaire sclérosé d'une société pleine de vitalité. (Cl. G.)

mémento

- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 18 h. Vivarium: 14-17 h. Tréteaux d'Arlequin: 20 h. 45, Impromptu monnièresque et les loisirs de petite ville. Musée paysan: 14-17 h., La dentelle neuchâteloise. Musée international d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h. Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., exp. Mad. Wogg. Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., La forêt tropicale (expos. WWF). Galerie Manoir: hommage à Hosiasson, 15-22 h. Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.; expos. Blaise Cendrars, 14-20 h. Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque SF, Recrètes 29: 17 - 19 h. ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11. Le Scotch: Bar-Dancing. Club 55: Dancing, attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. La Boule d'Or: Bar-dancing. Dany's-bar: discothèque. Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h. Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89. Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48. Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73. Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi au vendredi, 14-17 h. Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-19 h. Accueil du Soleil 4: 14-18 h. SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87. Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25. Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37. La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente. Soins à domicile Croix-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30. Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Carlevaro, Léopold-Robert 81.

- Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera. Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille). Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43. Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35. Service soins à domicile: tél. 23 41 26. Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80. Police secours: tél. No 117. Feu: tél. No 118. CINÉMAS Corso: 15 h., 20 h. 30, Les petites fugues. Eden: 20 h. 30, Les mille et une nuits; 18 h. 30, Sexe sans cache-sexe. Plaza: 20 h. 30, Bête mais discipliné. Scala: 20 h. 45, Les moissons du ciel.

Fleuriste de service cet après-midi Jeanneret, Numa-Droz 90

NAISSANCE

Marie-Claude et Jean-Philippe KERNEN - BAUMGARTNER ont la joie d'annoncer la naissance de MARYSE le 2 octobre 1979 Maternité La Chaux-de-Fonds Croix-Fédérale 30

avis urgent AVIS LE BUREAU BRITSCHGI Assurances - Agence générale de la MOBILIERE SUISSE Rue de la Serre 65 sera fermé le vendredi 5 octobre 1979 pour cause de sortie du personnel. Nous remercions notre aimable clientèle de sa compréhension. P 21839

Les dernières nouveautés
au prix minimum
Voyez nos 4 vitrines

P. HUGUENIN-GOLAY

LE LOCLE • TEMPLE 21
TÉL. 039/31 14 85

TELEVISION • RADIO • HI-FI

Collectionnez-vous
les timbres?

les catalogues des valeurs
viennent de paraître:

ZUMSTEIN
KOTTELAT
YVERT & TELLIER
TANNER

Chez le
spécialiste!

RUE DU TEMPLE

3

PAPETERIE
GRANDJEAN

GIRARD Alimentation

H.-Grandjean 1 • Le Locle tél.31.16.51

Usego plus
Discount

NEUCHÂTEL blanc
sélection Monbrison
le litre **5.95**

BLANC D'ESPAGNE
Valencia
le litre **2.75**

CÔTES-DU-RHÔNE
A. C.
le litre **3.90**

SAINT-GEORGES
rouge Hérault
le litre **3.25**

MULTI-NIAXA
4½ kilos **12.80**

HUILE DORINA
tournesol
le litre **3.95**

BANAGO 1 kilo
la boîte **6.95**

NESCAFÉ GOLD
le bocal
100 gr. **5.95**

BIÈRE CARDINAL le sixpack **3.45**

Service de livraisons à domicile
Se recommande: Chs Girard

Dans les magasins

on ne force pas la main
aux clients

Articles cuir
Poterie artisanale
Articles cadeaux

Il y en a pour tous les goûts
et les prix vous étonneront!

Diane

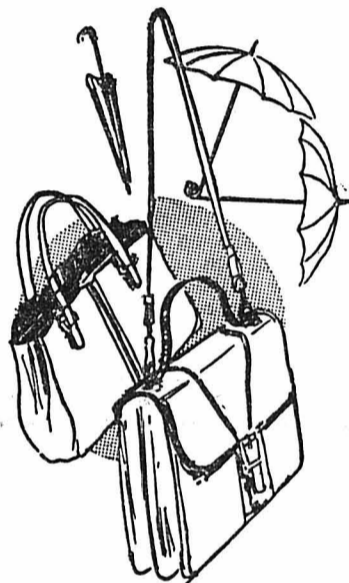
boutique
D.-JeanRichard 14
2400 Le Locle

Votre
radio-cassette

LA BONNE ADRESSE

Eric ROBERT TV

LE LOCLE
Daniel-JeanRichard 14-16
LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert 5



Le Locle
Place du Marché

LES DERNIÈRES
NOUVEAUTÉS
D'AUTOMNE SONT LÀ!

SACS DE DAMES
ARTICLES DE VOYAGE
CEINTURES - GANTS

Porte-monnaie - Portefeuilles
et un choix formidable de

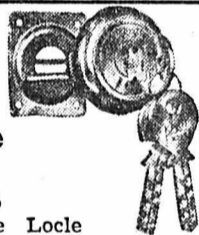
PARAPLUIES

La qualité et le bon goût
chez le spécialiste

H. Dubois
Maroquinier

La Chaux-de-Fonds
Maroquinerie du Théâtre

Avez-vous
des clés
de réserve ?
... alors vite à la



Quincaillerie
DUBOIS

Tél. (039) 31 40 15
Temple 5 - Le Locle

VOS
DISQUES

LA BONNE ADRESSE

Eric ROBERT TV

LE LOCLE
Daniel-JeanRichard 14-16
LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert 5

Ensemble Louis-Philippe ancien

LIT

CHEVET

LAVABO

en vitrine chez

C. Matthey

Tapissier-décorateur

Côte 14

Le Locle



UNE FONDUE
BOURGUIGNONNE
UNE FONDUE
CHINOISE

CRÉENT TOUJOURS
LA BONNE HUMEUR!

Boucherie Chevaline

Raphaël BOSCHUNG
LE LOCLE

Bournot 13 Tél. (039) 31 14 15

VOICI...

quelques suggestions pour votre
nouvelle toilette automnale:
magnifiques

manteaux

très habillés

ravissantes

robes jersey

chics et élégantes

grand choix de

jupes

coupe remarquable

et

pantalons

teintes mode



Remo Pianca
Rue du Temple, LE LOCLE



Savez-vous que
LES CHANTIERS CHAPUIS SA
— PRODUITS PÉTROLIERS —
établis au Locle et à La Chaux-de-Fonds

sont à même de vous ravitailler en huile de chauffage et carburants
à des conditions rivalisant à ce que peuvent vous offrir certaines
grandes compagnies pétrolières?

FAITES-LEUR CONFIANCE

CHANTIERS CHAPUIS S.A.
Mazout - Carburants - Lubrifiants
Révisions de citernes

Un marchand de VOTRE région qui reste à VOTRE service
Demandez-nous nos conditions de vente, sans engagement

Chantiers Chapuis S A
Le Locle
Tél. (039) 31 14 62 - 31 10 67

Si

vous désirez faire l'achat d'un

TÉLÉVISEUR

NOIR OU COULEUR

d'une

CHAÎNE Hi-Fi

d'un

ENREGISTREUR

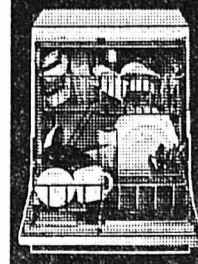
ou de tout autre appareil,
voyez d'abord chez le spécialiste

Eric ROBERT TV

Le Locle
La Chaux-de-Fonds

A deux pas de chez vous,
il y a toujours un magasin

Laver
la vaisselle
avec
Miele



R. BERGER

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Rue Daniel-JeanRichard 25
LE LOCLE Tél. (039) 31 30 66

Intéressante démarche d'un groupe de réflexion

Comment supprimer la solitude chez les personnes du 3e âge?

Dans notre société de plus en plus technocratique, de plus en plus déshumanisée, face à un individualisme toujours croissant...

Comment améliorer les conditions d'existence des aînés ?

Telles ont été quelques-unes des interrogations posées au début du travail de ce groupe.

Des associations telles que l'Avivo, Vert-Autonne, le Club des loisirs, les Heures claires ont pour mission d'offrir des distractions aux personnes âgées.

Par ailleurs, au centre Mireval, les aînés peuvent se retrouver tous les lundis, mardis, mercredis et à nouveau les vendredis après-midi pour discuter ou bricoler.

LE GRAND PROBLÈME: LA SOLITUDE

Mais toutes ces activités, en fait ne sont réservées qu'à une partie des personnes du 3e âge: celles qui sont encore valides et pouvant se déplacer par leurs propres moyens...

La solitude des personnes demeurant dans leur appartement se manifeste sous diverses formes: lors des repas, précisément et souvent le dimanche qui, pour beaucoup, est une journée mortelle!

LES TACHES QUOTIDIENNES

Autre grand problème: les handicaps physiques, même minimes des personnes âgées. Pour beaucoup, de simples tâches quotidiennes, tel que l'entretien d'un ménage, le nettoyage des vitres...

D'autre part, bon nombre de personnes du 3e âge souhaiteraient pouvoir rendre visite à des gens de leur connaissance qui sont hospitalisés ou déposer quelques fleurs sur une tombe...

disposant pas de moyens de déplacement.

DES PERSONNES BÉNÉVOLES

Théoriquement, des solutions existent. Mais pour les appliquer, le groupe de réflexion est arrivé dans l'une de ses conclusions, à démontrer qu'il faudrait disposer de plusieurs personnes bénévoles, décidées à rendre visite aux personnes âgées « clouées » dans leur appartement.

Les volontaires qui accepteraient de se charger de ce travail seraient donc appelés à visiter les aînés dans leurs appartements ou dans les homes pour personnes âgées, pour leur tenir compagnie et pour bavarder quelques instants.

Mais des jeunes gens pourraient être aussi d'une grande utilité, afin de remplir certaines tâches dont les personnes âgées ne peuvent s'acquitter qu'au prix de mille difficultés.

PRESSANT APPEL AUX VOLONTAIRES

Selon les membres de cette commission de travail, il s'agirait de mettre sur pied une organisation qui n'aurait pas comme seul but de meubler les loisirs des personnes âgées.

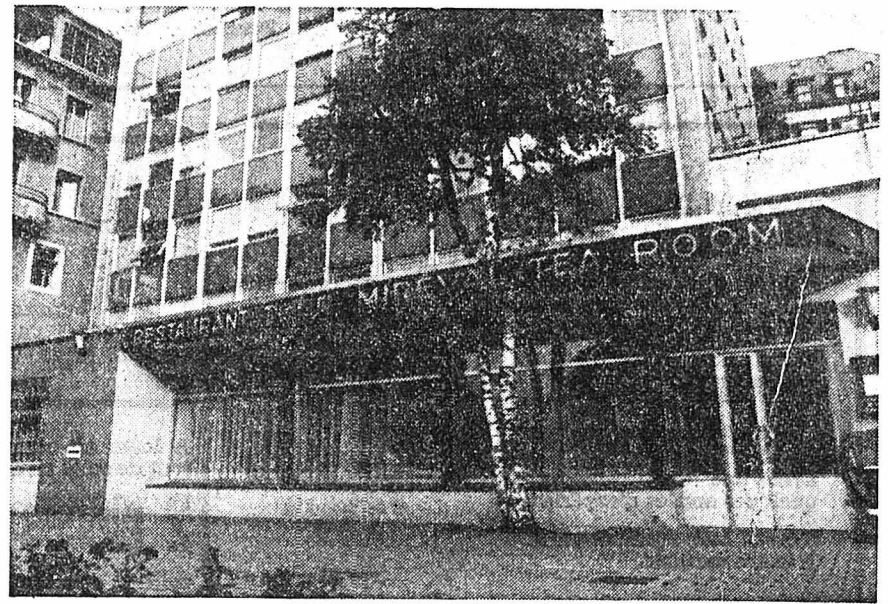
Bien entendu, le travail de tels volontaires ne peut se faire sans formation préalable. A cet effet, Mme Billod souhaite ardemment que de nombreux volontaires s'annoncent et le travail pratique pourrait alors débuter.

Ces personnes n'auraient nul besoin de courir à travers toute la ville. Déjà sensibilisées à tous ces problèmes, elles pourraient visiter les vieillards de leurs immeubles, de leur quartier.

VOIR D'UN AUTRE OEIL

Tout ne sera certes pas résolu en quelques mois, mais le groupe espère que son appel sera entendu. Il remarque d'autre part que bon nombre de problèmes trouveraient une solution sans difficulté si chacun, autour de soi, observait plus attentivement les personnes du 3e âge...

Jean-Claude PERRIN



Le restaurant de la tour Mireval où se déroulent déjà bon nombre d'activités en faveur des personnes du 3e âge. (Impar-Perrin)

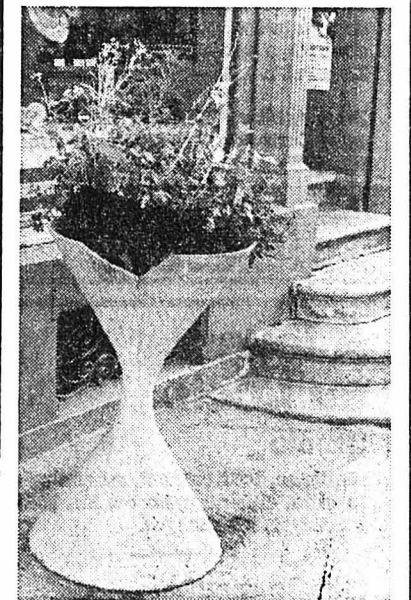
Accueil enthousiaste pour Cédric Stauffer et son maître



sur les modalités de laquelle nous reviendrons dans une prochaine édition. Au cours de la brève mais sympathique réception qui a suivi l'arrivée des deux musiciens loclois...

Entre Monts et Communal

D'autres casseurs assurent le relais!



C'est bien ce que les badauds loclois peuvent remarquer en constatant les dégâts causés aux deux vases fleuris qui ornaient l'entrée du magasin de Mme Curchod...

sociétés locales

Semaine du 3 au 9 octobre

Sténographie Aimé Paris. — Entraînement tous les mardis, 19 h. 15, salle 25 du Collège Daniel-Jeanrichard (No 11).

Basketball-Club. — Entraînement halle de Beau-Site filles: mardi 18 h. et jeudi 18 h. 30; garçons: mardi 19 h. 45 et jeudi 20 h.

Club du Berger allemand. — Samedi 6, construction du chalet, dès 7 h. Dimanche 7, entraînement, dès 8 h.; renseignements pour le lieu chez Marcel.

Club cynologique. — Samedi et dimanche, pas d'entraînement.

Club jurassien. — Mardi 2, 20 h. 15, salle du haut, conférence avec diapos. de M. E. Duschet. Sujet: « Le parc national du Grand Paradiso (Italie). »

Club des lutteurs. — Mercredi, cours de lutte, 18 h. 30: écociers; 20 h., actifs, halle de Beau-Site.

Contemporaines 1916. — Mercredi 3, assemblée 14 h., Restaurant Terminus, 1er étage.

CSFA. — Mercredi 3, assemblée au Cercle, 19 h. 30. Vendredi et samedi 12-13, Grächen - Saas - Fée. Rendez-vous des participants mercredi 9, devant l'Hôtel de Ville, 17 h. 30. Diner choucroute le 20 octobre.

Echo de l'Union. — Lundi 8, 20 h. répétition Maison de paroisse.

Gymnastique du 3e âge. — Mardi matin, au Cercle catholique, salle Marie-Thérèse, de 9 h. à 10 h. Maison de paroisse à 14 h. et 15 h. Cercle catholique à 14 h. 30 et 15 h. 30.

La Croix-Bleue. — Reprise des séances à 20 h. 15 au local, vendredi 5.

Le Locle-Sports, Club haltérophile. — Halle des sports des Jeanneret, 1er étage, juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 h. à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h. à 21 h. 30, dimanche de 10 à 12 h.

Le Nid, Société d'ornithologie. — Réunion tous les deuxièmes vendredis du mois, à 20 h. 15, Restaurant Terminus.

Philatelia. — Assemblée - échanges lundi 8, 20 h. 15 Restaurant Terminus.

Samouraï Judo-Club. — Lundi, 19 à 20 h., dès 8 ans; 20 à 22 h., adultes.

Noces d'or



M. et Mme Adrien Vuilleumier, domiciliés au Locle, marquent aujourd'hui, par une petite réunion de famille, le 50e anniversaire de leur mariage. En effet, le 3 octobre 1929, M. Adrien Vuilleumier, de Renan, épousait Mlle Marie Neukomm, domiciliée à Court et c'est dans ce village que M. Voumard, alors suffragant de l'Eglise réformée, bénissait leur union.

Deux filles sont nées dans ce foyer très chrétien, M. et Mme Vuilleumier appartenant à l'Eglise évangélique libre à laquelle ils sont fidèlement attachés depuis leur arrivée au Locle.

état civil

JEUDI 27 SEPTEMBRE

Promesses de mariage

Choain Didier Patrick et Fuhrer Danièle.

CE QUI EXISTE DÉJÀ

Que fait-on déjà pour les personnes du 3e âge? Quelles sont les activités déjà existantes pour cette catégorie de personnes? Quels sont les besoins exprimés par les personnes âgées et ressentis par ceux qui sont quotidiennement en contact avec elles?

mémento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Coopérative jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: (038) 24 76 80.

Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

PUBLIREPORTAGE

«Notre Suisse»

aux Galeries du Marché



Dans l'ensemble des quelque 70 magasins Manor de Suisse, se tient, jusqu'au 13 octobre une exposition placée sous le thème «Notre Suisse» destinée à présenter d'une nouvelle manière un très vaste choix de produits suisses.

Chaque magasin Manor de notre pays durant le temps de cette exposition, met en valeur toutes les marchandises typiquement suisses, qu'il vend et a, d'autre part, invité diverses industries.

Au Locle, l'hôte d'honneur est la fabrique Klaus SA, dont les caramels, chocolats et autres délicieuses friandises sont mis en valeur P. 22165



ÉLECTION AU CONSEIL NATIONAL Assemblée d'information D E M A I N 4 octobre 1979, à 20 h. 15 à l'Hôtel du Cerf aux PONTS-DE-MARTEL

face aux électrices et aux électeurs VOTEZ LA LISTE VERTE ET JAUNE LIBÉRALE-PPN

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Prochaine session du Grand Conseil neuchâtelois

T 20: avant le tunnel, les carottes...

Qu'est-ce qu'un demi siècle sur les choses de la vie quand on peut, avec tant d'années d'écart, reprendre les mêmes phrases, prôner les mêmes solutions pour soigner les mêmes maux? Le canton de Neuchâtel a, depuis la dernière guerre, produit un effort considérable en faveur de son réseau routier, de ses voies de communications qui sont les artères de l'économie et sans lesquelles une industrialisation basée sur l'exportation, sur les échanges, ne saurait être viable.

Il s'agira, effectivement, de solidarité cantonale dans les décisions politiques à prendre pour obtenir l'équité fédérale. Mais que l'identité des situations et des analyses reste troublante à travers le temps. Auteur d'un projet de tunnel sous la Vue des Alpes au début des années 30, l'ingénieur communal chaux-de-fonnier Gerold Furter faisait ces considérations dans un rapport daté du 25 janvier 1936: « Une des nombreuses causes de la situation économique inquiétante des Montagnes neuchâteloises est certainement sa situation géographique à 1000 m. d'altitude et à l'écart de toute grande voie de communication... »

L'idée d'un tunnel n'est donc pas nouvelle, souligne le Conseil d'Etat dans son rapport au Grand Conseil à l'appui d'une demande de crédit de 900.000 fr. destiné à des « travaux de reconnaissance relatifs aux projets de correction de la route principale T 20 entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel ».

« Par ailleurs, explique le Conseil d'Etat, elle s'inscrit dans le cadre de la politique routière voulue jusqu'ici par les autorités. En revanche, les éléments nouveaux qui actualisent cette idée

découlent du décret du Grand Conseil du 29 janvier 1979 relatif au dépôt d'une initiative fédérale en matière de politique routière. Le but visé est l'intégration de la T 20 au réseau des routes nationales. D'autre part du rapport final de la commission fédérale pour une conception globale suisse des transports. Il appartient aux cantons de se déterminer clairement sur leur politique routière et ferroviaire notamment. En l'espèce, la volonté politique neuchâteloise est très favorable à la réalisation d'une liaison routière rapi-

de, avec tunnel, entre Neuchâtel et les Montagnes neuchâteloises. »

PLANIFICATION DE L'AXE HAUT-BAS

Cette liaison rapide implique des choix liés à la planification de la route de la Vue des Alpes. Les tronçons retenus pour ces reconnaissances géologiques prévoient:

a) une route à quatre voies avec sens de trafic séparé, depuis sa jonction avec la N5 jusqu'à l'entrée de Malvilliers. La liaison Vauseyon - N5 sera réalisée dans le cadre des travaux de la traversée de Neuchâtel. L'évitement de Valangin est déjà en service. Il reste à étudier et deviser la correction de la T 20 dans les gorges du Seyon. C'est dans cette région que des études géologiques préliminaires doivent pouvoir être entreprises rapidement, afin de servir de base à nos projets routiers, ajoute le Conseil d'Etat.

b) une nouvelle route à deux, voire à trois voies, de Malvilliers à l'entrée sud du tunnel (route d'accès à faible pente), puis un tunnel à deux voies sous la chaîne du Jura jusqu'au Reymond, avec raccord à la route actuelle en amont du carrefour existant. Pour pouvoir étudier valablement le tracé de la route d'accès sud et nord et celui du tunnel, il est nécessaire de disposer d'une documentation topographique et géologique que l'Etat ne possède pas aujourd'hui.

c) une route à trois voies entre Le Locle et Chaux-de-Fonds. Une première étape de correction de ce tronçon est incluse dans le crédit de 13,8 millions de fr. accordé par le Grand Conseil et le peuple neuchâtelois en 1977. Pour le second tronçon restant, une grande partie des reconnaissances est déjà réalisée, de sorte que le crédit sollicité ne concerne pas ce secteur.

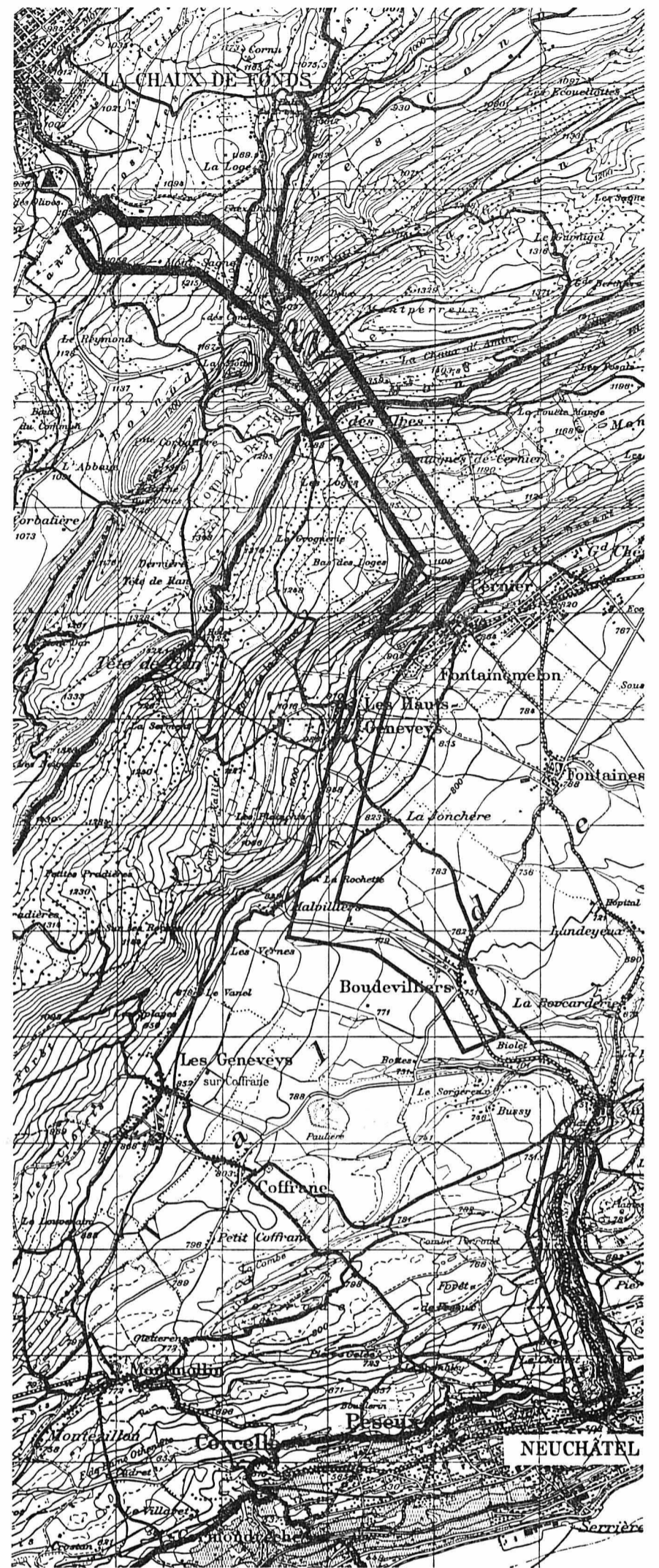
RESTER CRÉDIBLES

« A plusieurs reprises, poursuit le gouvernement, des citoyens et des députés ont soutenu l'idée d'un tunnel sous la Vue des Alpes était une nécessité. Il s'agit de savoir maintenant si le Grand Conseil partage leurs préoccupations. La décision à prendre revêt une importance politique et économique considérable. Il s'agit en fait de retrouver le dynamisme de ceux qui, à la fin du XIXe siècle, ont voulu désenclaver notre canton par des voies ferroviaires. Nous avons le sentiment qu'en présentant des dossiers étudiés, nous aurons, dans nos discussions avec l'autorité fédérale, beaucoup plus de poids que si nous attendons. Il faut aujourd'hui plus que jamais entreprendre de grands projets pour être crédibles et pour aboutir à des solutions raisonnables. Notre canton est certes dans une période de recherche sur le plan économique. Il ne doit pas se laisser dominer par les événements, mais appliquer une politique dynamique. »

L'adoption de ce crédit de 900.000 fr. pour l'exécution des travaux de reconnaissance géologique et topographique mettra véritablement le pied à l'étrier à une T 20 de gabarit national. Le consensus devra être unanime pour donner au canton, son Conseil d'Etat et ses représentants aux chambres fédérales, le poids nécessaire pour obtenir le soutien de la Confédération qui reste maître du destin de la T 20. Un destin qui se forge d'abord et maintenant au sein du canton.

Avant d'obtenir le tunnel, ce sont les carottes géologiques qu'il faut financer pour connaître le sol. Il appartiendra au politique de les faire mûrir à Berne...

JAL



Encadrées entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel: les zones concernées par les travaux de reconnaissance géologique et topographique. En gras, le tracé du tunnel sous la chaîne du Jura.

Ecole supérieure de commerce 2,4 millions pour le nouveau bâtiment

Lors de sa session des 15 et 16 octobre, le Grand Conseil sera également saisi d'une demande de crédit de 2.450.000 fr. constituant une subvention de l'Etat à la commune de Neuchâtel pour la construction d'un bâtiment complémentaire destiné à l'Ecole supérieure de commerce. Ces propositions sont connues pour l'essentiel, étant donné qu'une partie du rapport du Conseil d'Etat du 25 mai 1979 concernant l'achat et l'aménagement de locaux destinés aux facultés des sciences morales commentait déjà le projet d'un bâtiment annexe pour l'Ecole de commerce du chef lieu, projet qui s'insère dans la planification des bâtiments scolaires de la zone des Jeunes Rives.

L'Ecole supérieure de commerce, on le sait, est dans une situation très difficile au point de vue des locaux. En effet, rappelle le Conseil d'Etat, le bâtiment principal de la rue des Beaux-Arts est insuffisant, et cela depuis longtemps déjà. Aussi l'école s'est-elle également implantée dans deux autres bâtiments, le collège des Terreaux-Nord et un pavillon sis quai Comtesse, dont le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 18 octobre 1968 disait qu'il s'agissait là d'une construction provisoire « donnant la possibilité d'attendre la construction d'un bâtiment définitif où pourront être regroupés les élèves de l'école des Terreaux-Nord ainsi que du Pavillon en cause ». Le Conseil communal de Neuchâtel s'est maintenant décidé pour la construction d'un bâtiment annexe, à proximité immédiate du bâtiment

principal, ce qui doit ainsi renforcer l'unité géographique de l'école. De conception semi-circulaire, implanté sur le rond-point du Crêt, ce nouveau bâtiment doit pouvoir accueillir 550 élèves répartis en classes de 24 unités. Un agrandissement pourra être ultérieurement prévu sans gêner la conception d'ensemble.

Selon le rapport du Conseil général de Neuchâtel du 19 juin 1979, les estimations suivantes peuvent être retenues: construction du bâtiment complémentaire y compris les aménagements extérieurs, les œuvres d'art et les divers raccordements: 7,9 millions; mobilier, équipement: 500.000 fr., soit un total devisé à 8,4 millions. Dans sa séance du 2 juillet 79, le Conseil général de la Ville de Neuchâtel a accordé sans opposition au Conseil communal un crédit de 8,4 millions, dont à déduire les subventions fédérale et cantonale. Rappelons d'ailleurs que le bâtiment envisagé comprend aussi un abri public de protection civile devisé à 2,2 millions, dont à déduire les subventions. Ce crédit, qui n'entre pas dans le cadre du présent rapport, a lui aussi été accordé sans aucune opposition au Conseil communal lors de la même séance de juillet. Une part de 70 pour cent de l'investissement doit être prise à charge par la Confédération et le canton. La part de la Confédération (39 pour cent) s'élève à 3,080 millions, celle du canton (31 pour cent) à 2,450 millions, ceci calculé sur le prix de construction (7,9 mio).

mémo

Neuchâtel

Jazzland: Gene Mighty Flea Conners. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Favez, avenue Premier-Mars. Ensuite, tél. 25 10 17. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81. La Main-Tendue: tél. 143.

CJNEMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Avalanche Express; 17 h. 45, La petite. Arcades: 15 h., 20 h. 30, Flic ou voyou. Bio: 15 h., 20 h. 45, Le decameron; 18 h. 30, Norma Rae. Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Avec les compliments de Charlie. Rex: 15 h., 20 h. 45, Moonraker. Studio: 15 h., 21 h., De l'enfer à la victoire.

Val-de-Travers

Couvet cinéma Colisée: relâche. Château de Môtiers: expos. photos, peintures, dessins, vitraux, 10-23 h. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25. Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Piergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56 et 53 22 87. Main-Tendue: tél. 143. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44. Aide familiale: tél. 53 10 03. Ambulance: tél. 53 21 33. Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

6e Course du Jura neuchâtelois

Le temps exécrable du dimanche 23 septembre n'a pas empêché une centaine de « courageux » (venus de toute la Suisse) de s'élaner dans la boue et dans un brouillard pénétrant.

Bien des difficultés ont entravé les coureurs dans leur effort: un terrain très accidenté, des postes souvent trop bien dissimulés! et le temps... bien sûr. Bref, de nombreux coureurs n'ont pas terminé cette course autant difficile sur le plan technique que physique.

Saluons le CO Calirou pour la remarquable organisation de ce championnat des Montagnes neuchâteloises. Notons que les parcours ont été tracés par Willy Steiner et Jean Schenk sur la nouvelle carte du Prévoux au 1:10000.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

H 21 A (8,3 km., 360 m., 23 postes). — 1. Butikofer K., Kernried, OLV Hindelbank, 1 h. 20'15"; 2. Méan Dominique, Lausanne, CO Balac, 1 h. 27'38"; 5. Cuche Denis, Le Pâquier, CO Chenau, 1 h. 33'54"; 6. Junod Alain, Dombresson, CO Chenau, 1 h. 34'02"; 7. Cuche Bernard, Le Pâquier, CO Chenau, 1 h. 40'04". H 21 B (6,1 km., 280 m., 18 postes). — 1. Zwicky Kaspar, Helmiswil, OLV Hindelbank, 1 h. 08'39"; 4. Cuenin Marcel, Cornaux, CO Balac, 1 h. 19'01";

5. Cuche Henri, Neuchâtel, CO Chenau, 1 h. 21'40". H 21 C (4,9 km., 220 m., 17 postes). — 1. Dubois Jacques, Geneveys-sur-Coffrane, CO Chenau, 1 h. 13'22"; 3. Lack Maurice, Neuchâtel, CO Chenau, 1 h. 18'23". H 43 (4,9 km., 220 m., 17 postes). — 1. Rothen Heinz, Munsingen, OLG Norska, 1 h. 14'26"; 2. Mathez J.-Francis, Fenin, CO Chenau, 1 h. 21'42". H 56 (3,350 km., 75 m., 11 postes). — 1. Steiner Hans, Kiesen, OLG Thun, 1 h. 25'36"; 2. Duruz R., Chézard, CO Laïta, 1 h. 28'19". H 35 (6,1 km., 280 m., 18 postes). — 1. Wegmuller H., Hinterkappellen, OLG Berne, 1 h. 02'22"; 6. Berger J.-R., St-Aubin, CO Laïta, 1 h. 14'21"; 7. Schnoerr J.-Cl., Neuchâtel, CO Balac, 1 h. 23'23". H 19-20 A (7,1 km., 300 m., 22 postes). — 1. Hausermann B., Bremgarten, OLG Bremgarten, 1 h. 17'45"; 3. Wyrsh Nicolas, Cressier, OLG Bremgarten, 1 h. 57'02". H 17-18 (5,550 km., 210 m., 15 postes). — 1. Berger Magnus, Stettlen, OLG Bern, 57'35"; 2. Junod Pascal, Dombresson, CO Chenau, 58'56"; 4. Vermot Norbert, Le Prévoux, CO Calirou, 1 h. 11'20". H 15-16 (4,350 km., 185 m., 14 postes). — 1. Conti Giovanni, Fribourg, OLC

Omström, 54'59"; 4. Gretilat Didier, La Chaux-de-Fonds, CO Calirou, 1 h. 09'45". H 13-14 (2,6 km., 135 m., 11 postes). — 1. Lack J.-Marie, Neuchâtel, (CO Laïta, 46'11"; 2. Kuenzy André, Colombier, CO Laïta, 46'26". H 12 (2,250 km., 115 m., 9 postes). — 1. Luginbuhl Ch., Colombier, CO Laïta, 33'52"; 2. Berger Alain, St-Aubin, CO Laïta, 35'26". D 19 A (4,9 km., 230 m., 15 postes). — 1. Häusermann Ursula, Bremgarten, OLG Bremgarten, 1 h. 07'43"; 4. Cuche Brigitte, Neuchâtel, CO Chenau, 1 h. 20'47". D 17 B (3,750 km., 145 m., 12 postes). — 1. Pauli Ginette, Bussigny, CO Lausanne-Jorat, 59'24"; 6. Berger Nelly, St-Aubin, CO Laïta, 1 h. 36'19". D 43 (2,3 km., 110 m., 9 postes). — 1. Häusermann E., Bremgarten, OLG Bremgarten, 1 h. 06'48"; 2. Duruz Mauric, Chézard, CO Laïta, 1 h. 14'03. Sport pour tous (2,150 km., 100 m., 9 postes). — 1. Rossier Patrick, Rossier Hubert, La Neuveville, Carose, 49'15". (dg)

Voir autres informations neuchâteloises en page 11

+

**«Un malade à la maison.
Comment le soigner?»**

Vous l'apprendrez en suivant le cours

SOIGNER CHEZ SOI

organisé par la Croix-Rouge Suisse,
section de La Chaux-de-Fonds
et l'Alliance Suisse des Samaritains
avec la collaboration d'une infirmière-monitrice
diplômée

Le cours débutera le
MARDI 23 OCTOBRE à 20 h.
à la **CLINIQUE MONTBRILLANT**
et aura lieu chaque mardi soir
(16 heures de cours au total)

Prix: Fr. 50.—

Inscriptions: au secrétariat
Sophie-Mairet 28, tél. (039) 22 22 89, 7 h. 30 à 11 h. 30

VAL D'HÉRENS

Quelques logements en chalets à louer pour vacances de ski. Prix raisonnables. Noël 2 sem. Tél. (021) 22 23 43
Logement City S.A.

Appartements à louer

A LOUER pour tout de suite, quartier de la Charrière, appartement de 2 1/2 pièces avec confort. Tél. (039) 51 17 47.

Mélanges

A VENDRE

chien de chasse, cause de départ. Tél. (039) 23 29 98.

A VENDRE

chiots berger-allemand, Fr. 100.— la pièce. Tél. (039) 22 19 20 heures des repas.

VICHY

PRODUITS DE DERMOPHARMACIE

Nous cherchons pour date à convenir jeune

esthéticienne itinérante

pour la promotion de nos produits dans les pharmacies.

- Si vous aimez voyager,
- si vous avez le contact facile,
- si vous possédez une voiture ou au moins le permis de conduire, nous sommes en mesure de vous offrir un travail stable, varié et bien rémunéré.

Veuillez adresser vos offres à EXPHAR SA, Pumpwerkstrasse 23, 8105 Regensdorf.

CONFÉRENCE PUBLIQUE
La seconde mort et la réincarnation

au Buffet de la Gare CFF, 1er étage
La Chaux-de-Fonds
vendredi 5 octobre 1979, à 20 heures
Entrée libre
Lectorium Rosicrucianum
Ecole Internationale de la Rose-Croix

MACHINES À COUDRE


neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction. - Garantie 10 ans. - Sur demande, par téléphone, envoi 15 jours à l'essai. Occasions: 1 an de garantie. Elna Fr. 200.—, Singer Fr. 280.—, Bernina Fr. 390.—, Regina Fr. 430.—, Elna Fr. 600.— Réparations toutes marques. Facilités, location.
Agence VIGORELLI, av. de Beaulieu 35, Lausanne, tél. (021) 37 70 46.

DECALCO SA

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jacob-Brandt 4, pour tout de suite ou date à convenir

APPARTEMENT 3 PIÈCES

Fr. 315.—, charges comprises.
DECALCO S.A., 2612 Cormoret, tél. (039) 44 17 41.



Dimanche 7 octobre
Départ: 6 h. 30 - Fr. 40.—
CIRCUIT D'ALSACE
(route des vins - Riquewihr - Kintzheim - spectacle des Aigles - Montagne des Singes - diner libre. Spectacle compris)

Dimanche 7 octobre
Départ: 13 h. 30 - Fr. 24.—
JOLIE PROMENADE D'AUTOMNE

Renseignements-Inscriptions :
VOYAGES - AUTOCARS GIGER
Tél. (039) 22 45 51

A vendre, aux Haut-Geneveys, dans très belle situation dominante, magnifique vue panoramique sur le Val-de-Ruz

MAISON FAMILIALE

comprenant :
1 appartement de 4 1/2 pièces
1 appartement de 2 1/2 pièces
et 1 studio.
Cuisines agencées, salle de bain.
Nécessaire pour traiter :
Fr. 50 000.—.

Et
TERRAIN
de 1200 m2 en zone villas.
Fr. 45 000.—.

Fiduciaire Seiler & Mayor S.A., Neuchâtel, tél. (038) 24 59 59.

A louer pour fin octobre

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

tout confort, quartier Croix-Fédérale.
Loyer: Fr. 429.—, charges comprises.
Tél. (039) 23 64 10.

ING. DIPL. EPF **FUST**

Reprise maximale
pour votre aspirateur usagé à l'achat d'un aspirateur neuf. Demandez nos offres d'échange SUPER.

Seulement des marques connues, telles que ELECTROLUX, VOLTA, MIELE, HOOVER, ROTEL, SIEMENS, NILFISK, etc.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

A vendre à Cernier

splendide villa mitoyenne

de 5 pièces sur différents niveaux, 2 salles d'eau, cuisine agencée, cheminée de salon, garage.

Nécessaire pour traiter Fr. 40.000.—
Seiler et Mayor S.A., tél. (038) 24 59 59.

touring

GARAGE - CARROSSERIE
FIORUCCI & CIE - SAINT-IMIER - Tél. 039/41 41 71

Pour passer un hiver sans problème venez choisir dès maintenant une voiture d'occasion garantie à 100 %

Profitez de nos prix d'automne!

Echange - Financement

AGENCE OFFICIELLE **Audi**

A louer à St-Imier, à proximité immédiate du Technicum

2 chambres avec cuisine et douche

tout de suite ou date à convenir.

Prix par chambre Fr. 100.—.
S'adresser au No de tél. (039) 41 35 89.

DEMANDES D'EMPLOIS

DAME CHERCHE
PETITS TRAVAUX
à domicile. — Téléphone (039) 23 26 23.

Régleuse
cherche centrages à domicile. Tél. (039) 23 34 74.

EMPLOYÉE DE BUREAU
ayant une dizaine d'années de pratique, cherche place, de préférence dans une Etude d'avocats.
Ecrire sous chiffre BP 21699 au bureau de L'Impartial.

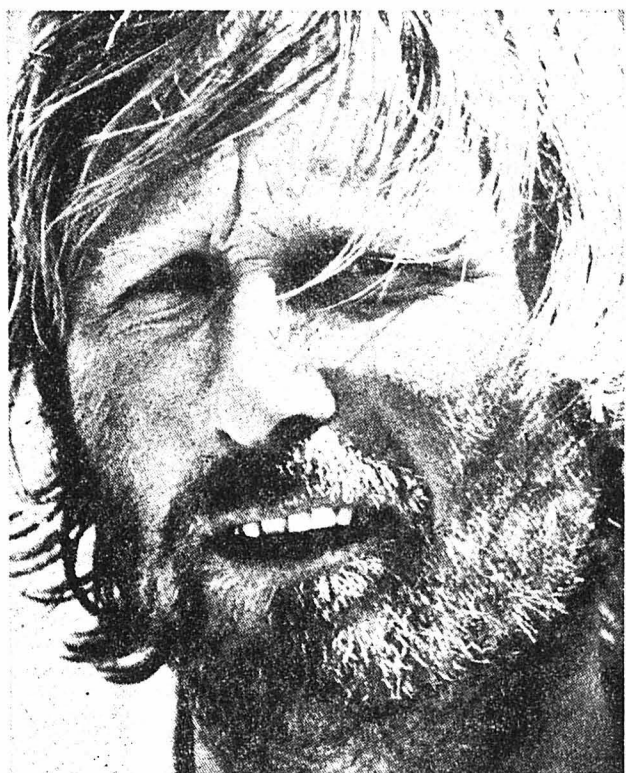
Jeune fille possédant bac, scientifique et notions d'informatiques, cherche place dans département

INFORMATIQUE
Ecrire sous chiffre AK 21925, au bureau de L'Impartial.

DESSINATEUR-ÉLECTRICIEN b.
diplômé cherche place stable. Libre tout de suite ou date à convenir.
Ecrire sous chiffre LD 21992 au bureau de L'Impartial.

printemps

Michel MALINOVSKY



Le célèbre skipper de « KRITER V » dédicacera ses posters ainsi que son livre

SEULE LA VICTOIRE EST JOLIE

jeudi 4 octobre 1979
de 10 h. 30 à 12 h.
au rez-de-chaussée

LA CHAUX-DE-FONDS

Garage des Montagnes
Avenue Léopold-Robert 107
Tél. (039) 23 64 44

TOYOTA Corolla 1200
1978, bleue, 93 000 km., état de neuf

VOLVO 144 S
1969, blanche, Fr. 3900.—

A vendre

VW PASSAT break 1500

modèle 1976, 41 000 km., très soignée, pas roulé l'hiver. Fr. 7500.—, expertisée. Si besoin, hivernage gratuit.
Tél. (039) 23 31 14 (heures des repas).

Cherche à reprendre

STOCK USA

ou boutique du genre.
Ecrire sous chiffre WD 21928, au bureau de L'Impartial.

FAR

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
DÉPARTEMENT « G »

Girardet 29 2400 LE LOCLE

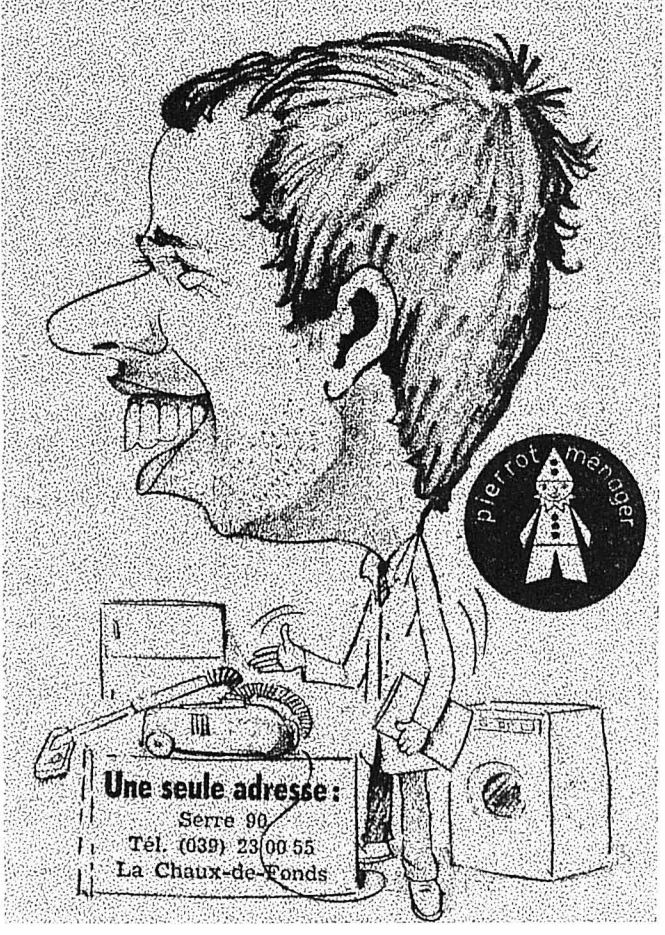
cherchent pour leur centre de production d'étampes quelques

MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES

OU

MÉCANICIENS OUTILLEURS

Les intéressés sont priés de faire leurs offres à la direction de l'entreprise ou de prendre contact par téléphone au (039) 34 11 22, interne 2402.



Une seule adresse:
Serre 90
Tél. (039) 23 00 55
La Chaux-de-Fonds

Cherche piano à queue
Marque: Steinway + Sons, Bechstein, Bösendorfer, Blüthner ou évtl. d'autres. (Paiement au comptant).
Offres avec indication de prix et de marques à case postale 1647, 3001 Berne.

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite

• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

Neuchâtel à la veille de célébrer son vignoble

Dans trois jours, disent les têtus, nous vous donneront une fête ex-tra-or-di-naire

Nous les avons surnommés les têtus. Il s'agit des responsables de la Fête des vendanges qui s'arrachent les cheveux il y a une année environ. Le mauvais temps s'est acharné sur la grande manifestation neuchâteloise, les spectateurs au Corso fleuri se sont fait rares, l'organisation et la création des chars coûtent de plus en plus cher et les recettes devenaient non seulement de plus en plus maigres, elles ont épuisé la caisse. Fallait-il abandonner, laisser tomber la Fête des vendanges de Neuchâtel, faute de moyens ?

— Non, non et non, on dit alors ces Messieurs, nous trouverons une solution et tous les amis de la Fête nous aideront à remonter la pente.

Une collecte a été organisée, à laquelle ont répondu les amis non seulement de la fête mais de tous les vigneronniers puisque ce sont eux qui doivent être mis au premier rang. De tout le canton, de toute la Suisse et même de l'étranger, les sommes sont parvenues et elles ont totalisé les quelques dizaines de milliers de francs nécessaires à assurer une édition nouvelle, celle de 1979.

DISC-O-FOLIES

Les artistes sont déjà à l'œuvre dans le hangar du Nid-du-Crô et dans diverses localités pour monter les chars inscrits au cortège du dimanche après-midi, dont le thème est prometteur puisqu'il permet tous les débordements: « Disc-ô-folies ». Il est amusant de flâner parmi les carcasses de bois et de fer, de s'imaginer ce que sera la composition une fois achevée et recouverte de fleurs.

Le Corso fleuri comprendra 50 chars ou groupes, huit fanfares, dont les célèbres musiques hollandaises de Pasveerkorps et de Showband Axel, quatre groupes folkloriques, dont une délégation du canton du Jura, invité d'honneur, qui emmènera des chevaux des Franches-Montagnes, six chars humoristiques et les meilleurs groupes ayant participé le samedi au cortège des enfants.

Le cortège sera ouvert par les encaisseurs neuchâtelois qui offriront au

public le produit des vendanges 1978 tout au long du parcours.

Des dizaines de milliers de spectateurs sont attendus. Il y aura une ambiance merveilleuse, un spectacle fleuri féérique et... du soleil, c'est promis. Les Neuchâtelois doivent se déplacer et jouer le jeu s'ils veulent que la fête se poursuive l'an prochain. Qu'ils se le disent !

BASTRINGUE-O-FOLIES

Si le Corso fleuri est le clou de la manifestation, d'autres pôles d'attraction sont créés un peu partout.

Le centre de la ville sera envahi par des stands ainsi que par les carrousels, dès vendredi soir.

Le samedi, les enfants défilent, parés de costumes et de masques amusants ou artistiques, seuls ou en groupes. Des fanfares les accompagneront.

Le soir, le stade de la Maladière connaîtra la grande affluente. La traditionnelle parade des fanfares est de plus en plus prisée, c'est un spectacle haut en couleurs et en airs entraînants qui sera parfaitement à sa place dans « Disc-ô-folies ».

Quant aux heures nocturnes, elles seront utilisées pour la danse, les batailles de confettis, la dégustation des vins de la région et des spécialités diverses. Les gens tenteront de se frayer un passage dans les rues fort bien illuminées par les Services industriels. Et si l'on dépense plus d'argent que d'habitude, il y a une économie notée pour chacun: celle des draps de lit.

AVEC LES AMIS DE CRESSIER ET DE RORSCHACH

Les habitants de Cressier sont les amis de ceux de tout le vignoble, c'est donc une bonne compagnie qui sera proposée, cette localité étant cette année la commune d'honneur de la fête. Une grande tente sera dressée sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, desservie par les Sociétés locales de Cressier. Un groupe viticole fera naturellement partie du Corso fleuri et tous les soins

y sont donnés pour que la réussite soit totale.

Un train spécial amènera dans le chef-lieu, dimanche matin, plus de mille spectateurs venant de Rorschach. Une réception est prévue à Saint-Blaise, histoire d'offrir le premier verre de blanc à nos hôtes.

POUR QUE LA FÊTE DEMEURE

Ce slogan lancé par nos têtus d'organisateur est en voie de se réaliser. Les sociétés qui dressent des stands pendant la manifestation ont été d'accord de verser une partie des gains enregistrés et tous les Neuchâtelois ont pris la décision d'assister au cortège du dimanche après-midi.

« Pour que la fête demeure... »

RWS

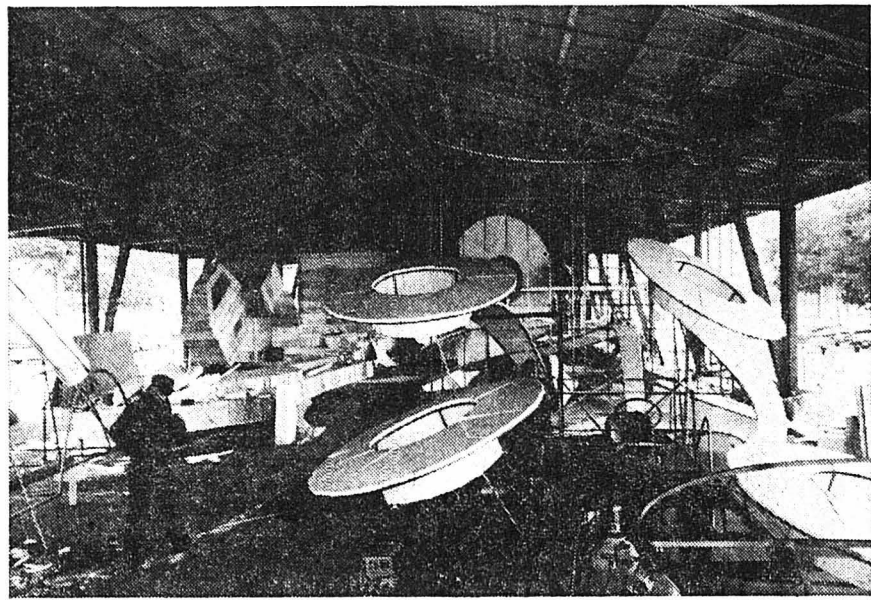
Une passionnante exposition prolongée

Inaugurée le 16 juin, l'exposition « Un village de 6000 ans. Préhistoire d'Auvergnier », organisée au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, sera prolongée jusqu'au 28 octobre. Présentant aussi bien les méthodes les plus modernes de l'archéologie que les résultats obtenus récemment sur les villages préhistoriques de la baie d'Auvergnier, cette manifestation a déjà accueilli plus de 12.000 visiteurs. (comm.)

Cyclomotoriste blessé

Hier à 21 heures, au carrefour de Vauseyon, un accident de la circulation entre une voiture et un cyclomotoriste a fait un blessé. Le cyclomotoriste a été transporté par ambulance à l'Hôpital Poutalès, souffrant de blessures à la jambe gauche. La famille n'ayant pas encore pu être avisée, l'identité ne peut être communiquée.

Voir autres informations neuchâteloises en page 26



Au Nid-du-Crô, les chars prennent naissance. (Photo Impar-RWS)

Palmarès du 3e Championnat cantonal des jeunes tireurs

Le 3e Championnat cantonal des jeunes tireurs a réuni dernièrement au stand de Fleurier les 30 meilleurs JT du Canton de Neuchâtel.

Le championnat était scindé en deux parties. La première, avec quatre coups d'essai puis dix coups c p c sur cible A à cinq points, permettait de sélectionner les douze meilleurs JT neuchâtelois pour le championnat romand, en additionnant les points obtenus au 50 pour cent des points du tir obligatoire, en campagne, principal du cours et du concours. En outre cette première partie permettait aux douze meilleurs de se qualifier pour la finale et de tirer en deuxième partie, deux coups d'essai puis six coups c p c sur cible A à dix points. L'addition des deux tirs permettant de désigner le Champion cantonal des JT 1979 et ses suivants.

Voici le palmarès de ce tir: 1. Minder José, 61, Corcelles, champion cantonal des JT 1979, 99 points; 2. Etter Jean-Philippe, 60, Montmolin, 97; 3. Heiniger Wilfred, 61, La Chaux-de-Fonds, 97; 4. Favre Martial, 60, La Chaux-de-Fonds, 94; 5. Bissat Philippe, 61, Cortaillod, 93; 6. Minder Fred, 60, Corcelles, 92; 7. Erb Daniel, 60, St-Sulpice, 89;

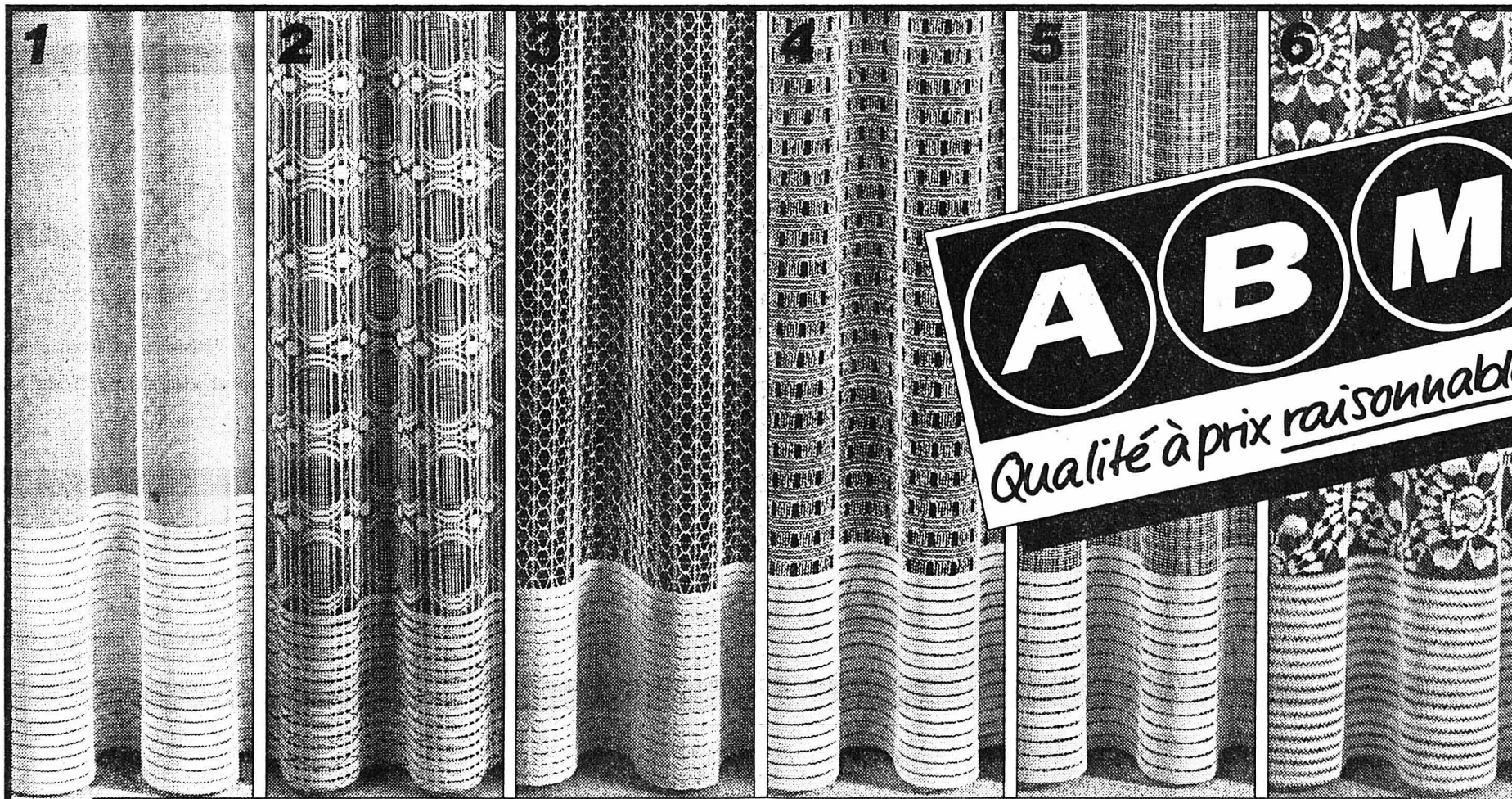
8. Staehli Jean-François, 60, Corcelles, 89; 9. Oppliger Patrick, 59, St-Aubin, 88; 10. Gogniat Roland, 61, Le Locle, 87; 11. Racine Laurent, 59, Boveresse, 85; 12. Heimgartner Frédéric, 59, St-Blaise, 84.

Le chef cantonal des JT a remis les coupes offertes par la SCNT aux trois premiers de ce championnat.

Voici la liste des 12 JT sélectionnés pour le championnat romand du 14 octobre prochain à Villeneuve (VD): 1. Heiniger Wilfred, 1961, La Chaux-de-Fonds; 2. Staehli Jean-François, 60, Corcelles; 3. Reber Heinz, 60, St-Aubin; 4. Marti Philippe, 60, Boudry; 5. Favre Johny, 60, Provence; 6. Oppliger Patrick, 59, St-Aubin; 7. Février Laurent, 60, Boudry; 8. Minder José, 61, Corcelles; 9. Gogniat Roland, 61, Le Locle; 10. Minder Fred, 60, Corcelles; 11. Heimgartner Frédéric, 59, St-Blaise; 12. Wehrli Serge, 60, Cormondèche; seront remplaçants et feront partie du voyage: 13. Staehli Pierre, 62, Corcelles; 14. Schneiter Laurent, 59, Vaumarcus.

Viennent ensuite: 15. Etter Jean-Philippe, 60, Montmolin; 16. Racine Laurent, 59, Boveresse; 17. Schmid Walter, 60, Petit-Martel. (comm)

Si pratiques: «rideaux prêt-à-poser» sans couture!



Rideaux finis
Polyester, entretien facile et choix de dessins.
Prêt à poser avec galets.
Hauteur et largeur ajustables. Aucun travail supplémentaire.

Hauteur	Longueur glissière	Métrage tissu	Dessins	Dessins							
				1	2	3	4	5	6		
210 cm	90-130 cm	260 cm	27.-	210 cm	90-130 cm	260 cm	31.-	35.-	44.-	44.-	48.-
	140-200 cm	400 cm	38.-	210 cm	140-200 cm	400 cm	45.-	50.-	65.-	65.-	72.-
	210-300 cm	600 cm	54.-	210 cm	210-300 cm	600 cm	64.-	70.-	95.-	95.-	105.-
240 cm	90-130 cm	260 cm	30.-	240 cm	90-130 cm	260 cm	35.-	39.-	49.-	49.-	55.-
	140-200 cm	400 cm	42.-	240 cm	140-200 cm	400 cm	50.-	55.-	72.-	72.-	82.-
	210-300 cm	600 cm	60.-	240 cm	210-300 cm	600 cm	71.-	78.-	105.-	105.-	120.-
240 cm	90-130 cm	260 cm	33.-	260 cm	90-130 cm	260 cm	37.-	41.-	53.-	53.-	58.-
	140-200 cm	400 cm	45.-	260 cm	140-200 cm	400 cm	53.-	58.-	77.-	77.-	87.-
	210-300 cm	600 cm	65.-	260 cm	210-300 cm	600 cm	76.-	82.-	110.-	110.-	130.-

SAINT-IMIER

Buffet de la Gare Mont-Soleil

Un magnifique but de promenade
Se recommande:
Mme Geneviève Rérat-Von Allmen et famille
Tél. (039) 41 23 77 - Fermé le lundi



Brand Fleurs

Service Fleurop
Tél. (039) 41 21 63 - 41 28 40
Maison fondée en 1902



Pour figurer dans cette
rubrique
on s'adresse à

Annonces Suisses SA ASSA
Rue du Midi 13
2610 Saint-Imier

Sport-Hôtel Mont-Soleil



Se recommande: F. Picard
Tél. (039) 41 25 55

Funiculaire Saint-Imier Mont-Soleil

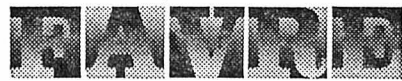
Point de départ de magnifiques randonnées
pédestres
Tél. (039) 41 23 78

Quincaillerie du Vallon

Tél. (039) 41 22 83

Outillage électrique BOSCH
Perceuse-frappeuse dès Fr. 99.—

IMPRIMERIE



Saint-Imier - Tél. (039) 41 22 96
Typo - Offset - Relief - Faire-part
de mariage - Cartes de naissance

Tous
travaux
pour le
commerce
et
l'industrie



Pour mieux vous servir
le CID est partout!

Avant de décider
de l'achat d'une

cuisinière électrique

consultez-nous et
examinez nos conditions
extrêmement
avantageuses!



Magasin: tél. (039) 41 22 37

Société des Forces Electriques de la Goule SA

Hôtel de l'Erguel

P. Obrecht, chef de cuisine
Tél. (039) 41 22 64

Bien manger dans un cadre agréable
Spécialités de la chasse



Confection
dames
Place du
Marché 2
Tél. (039)
41 34 23



Tél. (039) 41 25 46



MAITRE CONFISEUR

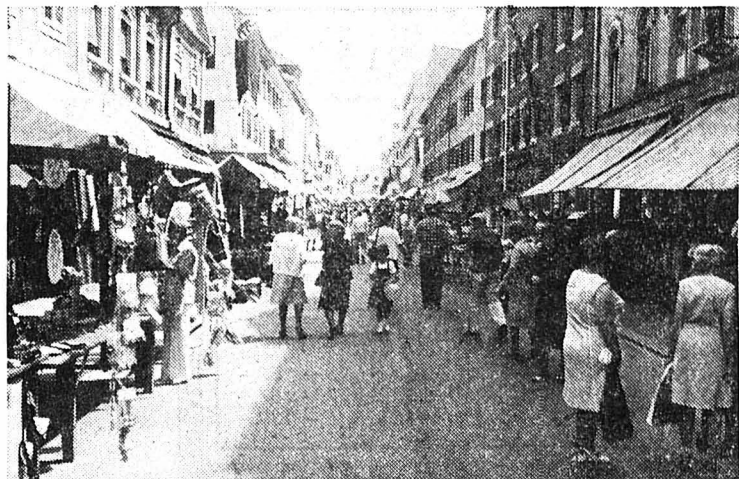
Confiserie - Pâtisserie et Restaurant réputés
Jusqu'à nouvel avis, fermé dimanche, ouvert
lundi



Serfico

M. F. BOURQUIN
Rue du Midi 13
Tél. (039) 41 15 05

Comptabilité, gérances immobilières
Recouvrement de créances



Depuis deux ans déjà, les commerçants de Saint-Imier descendent dans la rue quelques jours avant que l'été ne fasse son apparition officielle. La rue principale de Saint-Imier est alors complètement fermée à la circulation. Commerçants et sociétés locales envahissent la chaussée. C'est l'occasion pour les Imériens de se retrouver en famille si l'on peut dire. En 1980, le Commerce Indépendant de Détail appliquera le dicton « Jamais deux sans trois ». Et pour donner un impact à cette sympathique descente dans la rue, elle a été baptisée du nom d'Imériale.

• CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE •

Pour les élections fédérales 1979

Des tonnes de papier, des milliers de chiffres et... l'informatique

L'organisation des élections fédérales n'est pas une sinécure dans un territoire aussi vaste que le canton de Berne. La chancellerie d'Etat effectue chaque fois un véritable marathon dès la fermeture des locaux de vote jusqu'au moment où les résultats sont connus. La tradition ne changera pas cette année. Pour le canton de Berne dans ses nouvelles frontières, les opérations électorales ne prendront fin — selon les prévisions données — que dans la journée de mercredi. Il s'agira, sans aucun doute, des trois jours les plus longs de la prochaine législature, tant pour les employés chargés du dépouillement que pour les candidats en lice.

Hier matin, au cours d'une conférence de presse, le chancelier de l'Etat de Berne, M. Martin Josi, assisté de ses principaux collaborateurs, a présenté l'organisation de ces élections ainsi que les innovations essentielles. Malgré le recours à l'informatique (il s'agira d'une première), les spécialistes sont restés prudents dans l'appréciation concernant la publication des résultats. Autre nouveauté : ce sont les préfetures qui seront chargées de contrôler les procès-verbaux des différentes communes.

Trois éléments caractérisent les élections fédérales 1979, dans le canton de Berne. Comme déjà dit plus haut, le cercle électoral sera formé pour la première fois par le canton de Berne dans ses nouvelles frontières. De plus, les membres du Conseil des Etats seront élus — également pour la première fois — par le peuple. Enfin, il n'y a plus que 29 sièges à repourvoir au Conseil national, en raison de la partition du Jura. Les élections à la Chambre du peuple se dérouleront selon les nouvelles dispositions légales en application de la loi fédérale sur les droits politiques, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 1978.

Sachez encore que 18 listes ont été déposées à temps à la chancellerie d'Etat. 376 candidats (dont 97 sont cumulés) se présentent pour les 29 sièges réservés au canton. Dans les 409 communes bernoises, citoyennes et citoyens recevront au plus tard 10 jours avant le jour fixé pour l'élection, un jeu complet de tous les bulletins électoraux.

DES CHIFFRES AHURISSANTS

Les nouvelles dispositions légales ont obligé le canton à avancer de 15 jours le délai pour le dépôt des listes. Par la suite, la chancellerie a dû faire imprimer 16 millions de bulletins électoraux (environ 80 tonnes de papier) et les faire classer en jeux complets. Petite précision : une participation aux élections de 50 pour cent nécessiterait seulement 300.000 bulletins électoraux, soit le 1,9 pour cent de la quantité de bulletins imprimés. En 1975, les électeurs inscrits étaient au nombre de 621.787. La participation s'était élevée à 54,34 pour cent. Ce chiffre pourrait

sensiblement augmenter en raison de la facilité du vote par correspondance. Une enquête a permis de constater que dans les grandes communes bernoises, la demande pour ce genre de vote était considérable et en hausse. Pour Bienne, un pourcentage supérieur à 300 pour cent ; 200 pour cent à Herzogenbuchsee ; 150 pour cent à Thoun ; 100 pour cent à Berthoud ; 65 pour cent à Berne, ont été enregistrés. De quoi décourager les 80 à 100 fonctionnaires qui, en 1975, avaient travaillé sur 1,8 million de chiffres en deux jours et demi. Mais la chancellerie d'Etat a prévu une nouvelle répartition des tâches, et l'introduction de l'informatique.

UN EFFORT DE MODERNISATION

Le dépouillement dans les communes ne comprend pas de modifications essentielles, si ce n'est que les formules ont été adaptées pour la saisie des données par ordinateur. En fait, ce sont les préfetures qui connaîtront un surcroît de travail, avec le contrôle et la correction des procès-verbaux établis par les bureaux de vote. Jusqu'à présent, ce travail était effectué à Berne. En décentralisant, les responsables espèrent gagner du temps.

Signe de l'ère moderne, le calcul des résultats finals, c'est-à-dire la récapitulation des résultats des communes qui constitue les résultats du canton, sera effectué pour la première fois sur ordinateur. La plus grande partie du travail sera faite comme pour les élec-

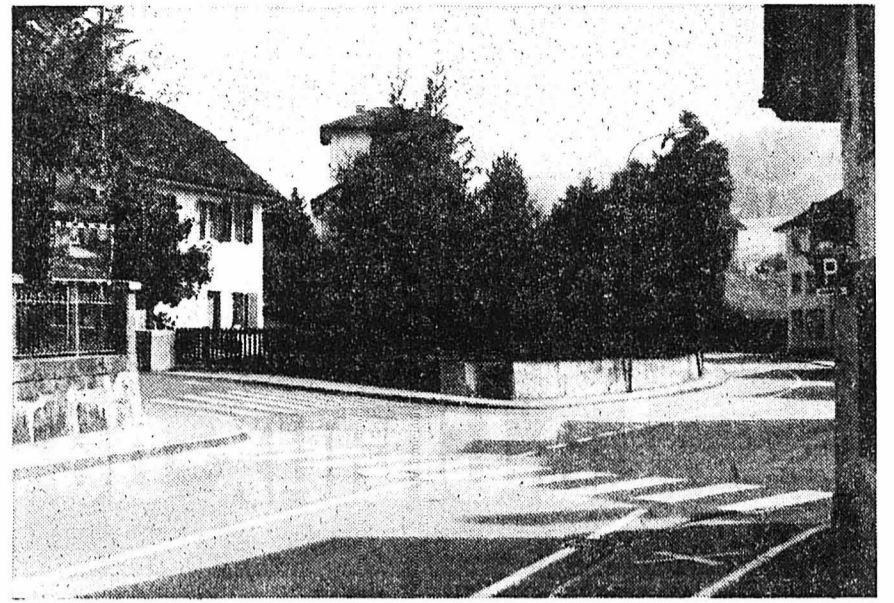
tions précédentes. Mais cet effort de modernisation ne restera pas sans lendemain. L'administration espère bien que ce système pourra être développé. Sans entrer dans les détails, signalons que la chancellerie d'Etat transmettra au fur et à mesure les procès-verbaux de l'élection aux deux services de détection des données (Office fédéral de la statistique, et CFF). De là, les données enregistrées sur bandes magnétiques seront transmises au Centre de calcul électronique de la division de l'informatique du canton de Berne, pour la récapitulation des résultats.

UNE LONGUE ATTENTE

Les résultats définitifs des élections au Conseil des Etats seront connus, selon les prévisions, entre 20 et 21 heures dimanche. L'attente sera sensiblement plus longue pour le National. La répartition provisoire des sièges devrait survenir lundi en fin d'après-midi. Les résultats définitifs avec noms des élus paraîtront probablement mercredi matin. Les prévisions données par la chancellerie sont assez pessimistes. Mais il faut savoir que dans de nombreuses communes, il est prévu des votations, voire des élections pour le renouvellement de l'exécutif et du législatif. Cela provoquera, bien entendu, des pertes de temps considérables, même si des précautions ont été prises. Quant aux impatients, ils pourront toujours se rappeler que la patience est la mère des vertus...
Laurent GUYOT

TRAMELAN • TRAMELAN

Pour l'amélioration de la sécurité



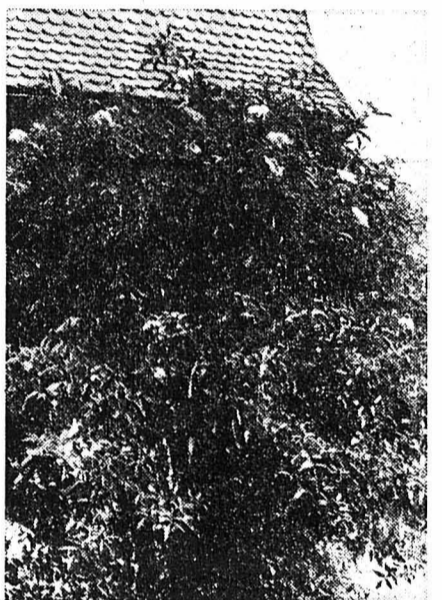
Le carrefour de la Laiterie de Tramelan-Est a déjà fait couler beaucoup d'encre. De plus, plusieurs interventions au Conseil général ont été faites pour que soit étudiée d'une manière approfondie la sécurité de ce carrefour où un grand nombre d'enfants sont constamment en danger lorsqu'ils se rendent à l'école. Une étude pour la pose de signaux lumineux a été faite mais son coût et certaines directives ne permettent pas leur installation dans un avenir immédiat.

Soucieux de ce problème, les autorités ont décidé de placer deux miroirs, soit un pour les voitures et un destiné

aux piétons, ceci afin de donner plus de sécurité aux usagers de ce carrefour qui est situé sur la route cantonale.

Il ne fait aucun doute que cette première amélioration est justement appréciée et il est à souhaiter que chacun utilisera au maximum ces miroirs.
(texte et photo vu)

Caprice de la nature



Comme il y a 30 ans exactement, dame nature a fait un nouveau caprice dans le verger de Mme Ariste Châte-lain à la rue de la Paix 11.

Un sureau de belle envergure porte de nombreuses fleurs et de nombreux fruits, ce qui ces derniers jours donnait un coup d'œil charmant. C'est un phénomène assez rare à cette période selon les spécialistes. (photo vu)

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Réemetteur de TV mis en service à Soubey

Une treizième station porte-bonheur

La joie se lisait sur le visage des habitants de Soubey, hier après-midi, lorsque M. André Rossier, directeur de l'Arrondissement des téléphones de Neuchâtel, commanda la mise en service officielle du microémetteur de télévision de Soubey. Un événement attendu avec impatience par les téléspectateurs qui recevaient — depuis 1967 — les seules émissions de la TV romande grâce à un petit relais de TV privé. Aujourd'hui, grâce à la 13e station placée sous la DAT de Neuchâtel, ce sont les trois programmes suisses de TV qui sont reçus dans d'excellentes conditions à Soubey et dans ses environs. Un pas de géant effectué grâce à la mise en place de deux antennes (réception et émission) respectivement sur la crête de Lobchez et au lieu-dit Les Hormets-Pontoye. Mais les habitants de la région espèrent déjà mieux, à savoir la réception des programmes français. Un desiderata que la Direction générale des PTT examine.

De nombreuses personnalités étaient présentes à Soubey pour cette premiè-

re inauguration de la Direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel sur le territoire de la République et canton du Jura. Cette dernière était représentée par son géomètre cantonal, M. Jean-Paul Miserez. Le maire, M. Jacob Oberli, et le président de la bourgeoisie, M. Adrien Maître, entouraient leurs concitoyens. Dans un exposé, M. Rossier rappela l'essor prodigieux de la télévision en Suisse ainsi que le mandat du Conseil fédéral aux PTT qui porte sur la diffusion des trois chaînes suisses exclusivement. Enfin, l'orateur signala que la couverture télévisuelle de l'arrondissement de Neuchâtel était pratiquement achevée et réalisée en bonne partie par des émetteurs et réémetteurs situés à 13 emplacements différents et comptant 39 équipements d'émission. La circonscription compte actuellement près de 58.000 concessions réceptrices de télévision.

UN PROBLÈME ARDU

En 1976, ce sont deux lettres de personnes habitant la région et réclamant des dispositions officielles qui déclenchèrent l'action des PTT. Le problème

était ardu. Il fallait trouver un emplacement adéquat pour capter les trois programmes et les diffuser sans gêner la région limitrophe française. Après des mois de réflexion, la solution fut trouvée dans un terrain accidenté. Une station posée sur la crête de Lobchez, à 740 m. d'altitude, recevait les émissions diffusées par la station des Ordon, une autre 50 m. plus bas, à 450 m. de distance au lieu-dit les Hormets-Pontoye se chargerait de diffuser les émissions. Les travaux débutèrent en automne 78. Depuis le 2 août 79, le réémetteur de Soubey diffuse, à titre d'essais, les trois programmes nationaux de TV. Pour conclure, M. Hermann Milz, chef des services radio et télévision à la Direction d'arrondissement des téléphones de Neuchâtel, souhaite que la mise en service de cette treizième station porte-bonheur sorte quelque peu les habitants concernés de leur isolement dû à la configuration du terrain. « Puisse la station de TV de Soubey — sorte de vigie moderne — aider les habitants de la région à rester en contact avec le monde et les préserver ainsi de l'isolement dû à la situation géographique. » (lg)

LES POMMERATS

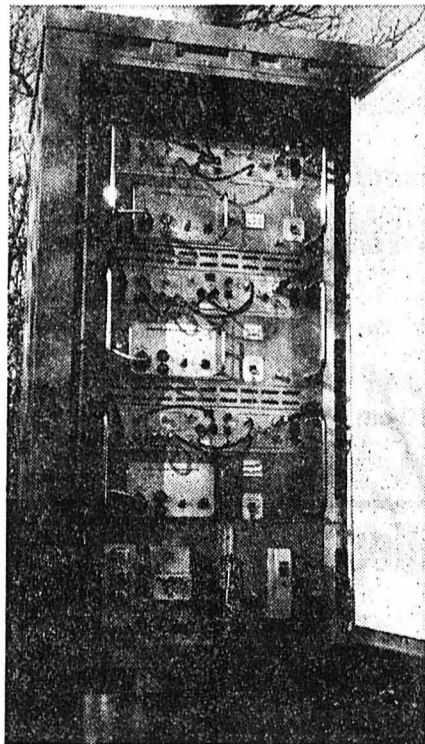
Réunion de l'Amicale de la cp mitr IV-222

Le dimanche 26 septembre, une cinquantaine — chiffre record — de membres de l'Amicale de la cp mitr IV-222 se sont retrouvés à l'Hôtel du Cheval Blanc aux Pommerats, 40e anniversaire de la mob de 1939, journée du souvenir et plaisir de fraterniser entre anciens camarades venus de Bienne, Tavannes, Tramelan, du Vallon, d'Ajoie et de Genève.

Maurice Béguelin, le président, salua avec plaisir la nombreuse assemblée; il donna connaissance de la liste des quatorze membres absents, tous excusés pour raison majeure, dont le sgt Joseph Brossard, membre du comité, qui, sans doute, pour la première fois, n'avait pu répondre « présent » à cette rencontre annuelle. Une minute de silence a été observée à la mémoire des disparus.

Dans son rapport, le président se plut à souligner l'admirable dévouement et le bel esprit d'initiative du secrétaire, le plé Racheter, dont le procès-verbal, aussi savoureux que complet fut approuvé par de vifs applaudissements.

Les comptes présentés par M. Roger Racine accusent des finances saines. Depuis longtemps, il était question d'une plaque commémorative rappelant les mobilisations 1939-45. La confection étant maintenant décidée, l'assemblée devait se prononcer sur le choix de l'endroit où elle serait posée, c'est-à-dire, soit aux Reussilles, lieu de mobilisation de la cp mitr IV-222 où, le 29 août 1939, les soldats prononcèrent avec émotion, le serment de fidélité au drapeau, ou à Saignelégier où cette unité fut stationnée durant les longs mois des mobs 39-45. A une nette majorité, l'assemblée décida d'apposer cette plaque-souvenir aux Reussilles, plus précisément aux Gérinnes. Cette plaque sera inaugurée à l'occasion de la Rencontre 1980, le premier dimanche de septembre. (ax)



Le microréémetteur TV qui a été mis en service officiellement, hier après-midi, sur la crête de Lobchez. (Impar-privée)

MONTSEVELIER

Fidèles Céciliens

Au cours de la messe dominicale, plusieurs chanteurs du chœur mixte Ste-Cécile ont été à l'honneur pour leur fidélité au chant, à savoir MM. Albert Ackermann et Pierre Cattin pour 40 ans de chant sacré et MM. Pierre Koller, Henri Schaller et Lucien Cattin pour 50 ans de chant sacré. (kr)

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143. Service du feu: tél. 118. Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46. Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30. Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29. Hôpital: tél. 42 11 22. Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h. Ambulance: tél. 42 11 22. Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence). A.A. (alcool. anon.): 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27. Préfecture: tél. 41 11 04. Sœur visitante: tél. 44 11 68. Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58. Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30. Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27. Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29. Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65. Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30. Centre de puériculture: tél. 97 62 45. Aide familiale: tél. 97 42 50. Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Près de Pleigne Jeune cyclomotoriste tuée par une auto

Hier matin, une jeune fille de 15 ans, Sylviane Gerber, de la ferme de La Combette, se rendait à vélomoteur à Pleigne. Débouchant d'un chemin de campagne sur la route Pleigne - Bourignon, elle a été heurtée par une voiture qui survenait au même moment. Projétée contre le pare-brise, elle a été tuée sur le coup. L'automobiliste n'a pas vu la jeune fille à cause du brouillard qui recouvrait la région. (ats)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143. SAIGNELÉGIER. Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81. Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01. Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65. Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03. Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50. Service du feu: No 118. Aide familiale: tél. 51 11 04. Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Générosité tramelote

L'appel lancé par les groupes Interloc de Tramelan et Abdias de Tavannes, assistés de l'auteur-compositeur Jean-Daniel Veuve de Corgémont, a été entendu puisqu'à l'occasion de la soirée-concert en faveur de l'orphelinat de Chittagong au Bangladesh, il y eut récolté lors de la collecte la somme de 2300 fr. Comme quoi les Tramelots se sont montrés une nouvelle fois sensibles à la misère du monde. (vu)

Fermeture définitive du baby-sitting

Désireux de rendre service aux jeunes parents, l'Ecole des parents avait il y a trois ans créé et offert les services d'un « baby-sitting ». Malheureusement ce service n'a pas répondu à un réel besoin puisque les jeunes parents ne ressentaient la nécessité de s'adresser au baby-sitting, ayant probablement trouvé dans leur famille et entourage l'aide nécessaire. Les quelques demandes ne justifiaient plus un investissement en argent et en travail ce qui a obligé les responsables à fermer avec effet immédiat ce service. Disons aussi que la baisse de natalité a eu une influence certaine sur cette décision. (comm-vu)

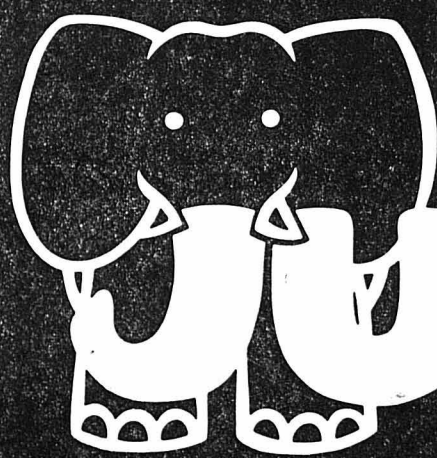
Carnet de deuil

VILLERET. — Samedi, le jour même où avait lieu la Fête de la désalpe, à laquelle sa famille prenait une part très active, on apprenait le décès de M. Hans Burkhard, ancien agriculteur, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 86 ans.

A peine mariés, M. et Mme Burkhard étaient venus s'établir comme bergers aux Limes, dans le flanc du Chasseral. Il y a de cela 54 ans. Ils y résidèrent pendant de nombreuses années, hiver et été, et c'est là que naquirent leurs trois fils, qui plus tard, durent chaque jour faire un long trajet pour se rendre à l'école du village. M. Burkhard, lui, se déplaçait au moyen de deux mulets avec lesquels il effectuait ses transports.

Le temps passant, M. Burkhard put acquérir une ferme au village, qu'il exploita avec l'aide de l'un de ses fils, qui prit également sa succession comme berger. (mb)

Voir autres informations jurassiennes en page 27

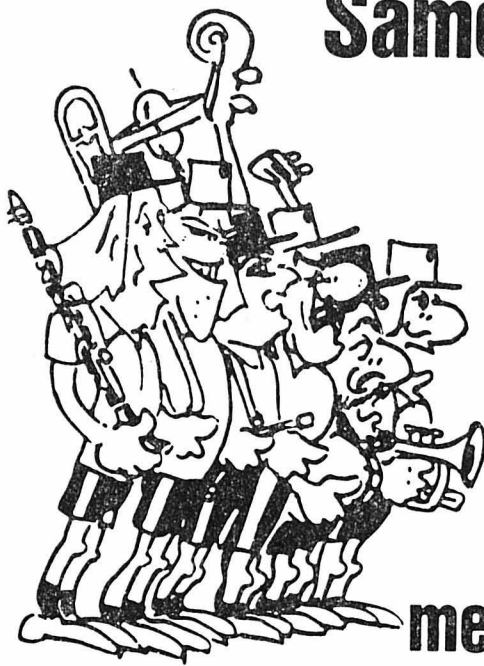


Hypermarché

JUMBO

La Chaux-de-Fonds

Samedi 6 octobre



Les Haricots Rouges

mettent l'ambiance!

Côtelettes de porc

kilo 12.50

Ragoût de boeuf

11.90

kilo

Filet de porc

19.50

kilo

Saucissons vaudois

9.80

kilo

Gendames

3.45

3 paires

Notre caviste vous propose:

Riesling St-Georges Burgenland	7 dl	2.90
La Côte VD	7 dl	5.95
Oeil-de-Perdrix VS	7 dl	5.80
Frère Etienne	7 dl	1.95
Gamay romand	7 dl	3.95
Salvagnin VD	7 dl	5.90
Pinot-Noir Colline des Merles VS	7 dl	5.95

Pâtes La Chinoise Sangal 500g **1.50**

Parfumerie

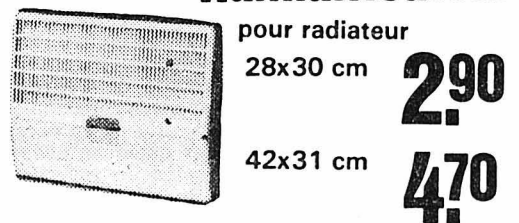
Badedas	500 g	9.90
Mouchoirs Tempo	10x10	1.45
Mousse à raser Gillette	190 g	1.95
Dentifrice Macleans duopack 2x85 g		3.50
Odol eau dentifrice	125 ml	5.20

Poudres à lessive

Ajax	tambour 5 kg	11.90
Pomme Verte Farmers Best	tambour 5 kg	12.90
Revitalisant textile Farmers Best	3 litres	4.95

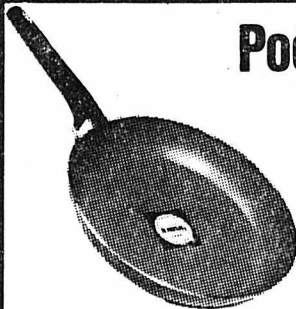
Bon ménage avec JUMBO!

Humidificateur



pour radiateur
28x30 cm **2.90**
42x31 cm **4.70**

Poêle Teflon 2



Ø 24 cm **7.50**
Ø 26 cm **9.-**

Thermos



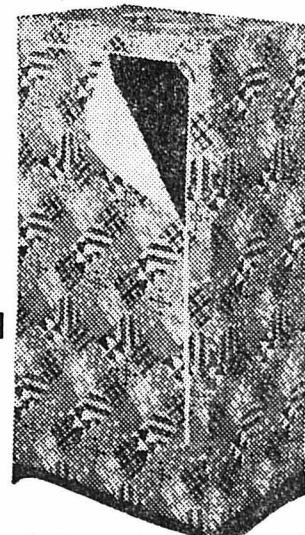
«Theos»
Dessin à fleur

contenu
1 liter

12.-

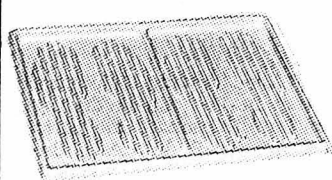
Armoire anti-mites

dessin imprimé
75x50x143 cm



35.-

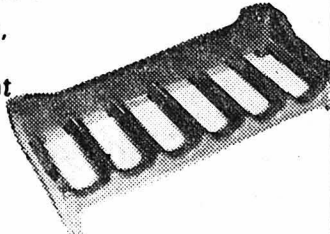
Grille à chaussures



pour 2 paires
3.30

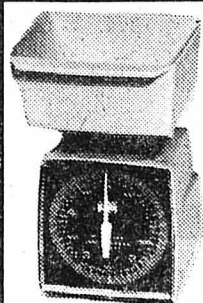
Casiers à bouteilles

Etagère plastique,
empilable,
pour le rangement
de 6 bouteilles.



2.50

Balance de cuisine



«Hanson»,
Graduations
de 20 g
à 5 kg.
Garantie
12 mois.

9.-

P

400 gratuit



Restaurant



Bus No 22



Essence super

1.04

La Chaux-de-Fonds

Calme débat sur dix années de négligence et de manipulation

Char 68: le National désigne les responsables

Trente-huit orateurs ont défilé hier à la tribune du Conseil national pour exprimer les sentiments que leur inspire l'affaire du char 68. Sentiments vengeurs? Réquisitoires vitriolés? Triomphalisme de ceux « qui avaient toujours su et toujours dit que... »? Rien de tout cela! Comme sa sous-commission, le Conseil national a dressé un froid constat. Aux jérémiades, il a préféré le regard tourné vers l'avenir. Ce matin, la parole sera donnée au conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, chef du Département militaire.

On a bien sûr beaucoup parlé des responsabilités dans cette affaire. Le tonitruant Edgar Oehler, démocrate-chrétien de Saint-Gall, a ouvert le débat en réclamant la tête du chef de l'armement, M. Charles Grossenbacher. « On pouvait attendre davantage d'un haut fonctionnaire qui touche un salaire de 175.000 francs par an », s'est exclamé le député saint-gallois.

L'OMBRE DES MIRAGE

Cette vivacité de ton est restée l'exception, hier. Le chef de l'armement? C'est le Parlement lui-même qui a inventé ce poste en 1964, après l'affaire des Mirage. « Le cahier des charges impose au titulaire des tâches excessives et contradictoires », fait remarquer le libéral vaudois Claude Bonnard. Ainsi, il est d'un côté le conseiller technique de la défense militaire. D'un autre côté, il est le patron des ateliers militaires. Devant assurer à ces derniers des commandes, il n'a pas la possibilité de juger de l'armement en toute indépendance.

Mais l'affaire du char 68 a laissé apparaître une autre lacune. Les responsabilités au sein du DMF sont trop diluées. « Cela aussi est une conséquence de l'affaire des Mirage », affirme M. Bonnard. « La crainte s'est installée

dans ce département. Pour les projets complexes, les chefs militaires ont pris l'habitude de partager les responsabilités. Les commissions se sont multipliées. »

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

Personne n'a contredit M. Bonnard lorsqu'il a conclu: « Les méthodes de conduite au sein du DMF doivent être complètement revues. » Ou, pour prendre les paroles du président de la Commission militaire, le radical zurichois Rudolf Friedrich: « Il n'y a pas dans cette affaire trois ou quatre responsables. C'est tout autant le résultat d'un mauvais système, à la mise en place duquel le département a collaboré. Il faudra revoir totalement l'organisation du DMF en matière d'acquisition d'armes, et sans tarder. »

M. GNAEGI PASSE ENTRE LES GOUTTES

Le Conseil fédéral? Le radical soleurois Daniel Muller rappelle que la surveillance de l'administration lui in-

combe au premier chef. Le Parlement n'a pas trop de reproches à se faire si le DMF a pu si longtemps donner le change.

Tel n'est pas l'avis des socialistes, qui ne sont pas tendres pour la manière dont ce Parlement a assumé sa tâche. Leur président, le Bâlois Helmut Hubacher, met en cause le climat crispé dans lequel les questions d'armement sont discutées au Parlement. La moindre critique formulée à l'encontre des propositions du DMF, dit-il, est aussitôt considérée comme mettant en cause l'armée et toute la défense nationale. M. Hubacher reproche aussi au DMF de faire de chacun de ses projets une affaire de prestige, de trop manipuler, de ne pas assez informer. Enfin, le député bâlois souligne le manque de moyens en personnel qui affecte les partis politiques, manque qui les maintient dans le dilettantisme et dans la dépendance à l'égard de ce que dit et écrit l'administration.

Et le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi? Responsable lui aussi? Politiquement oui, affirme M. Helmut Hubacher. Mais la responsabilité principale, au sein du DMF, doit être cherchée dans la bureaucratie militaire qui parvient à façonner comme elle l'entend les conseillers fédéraux qui lui sont préposés. Et M. Hubacher de rappeler que les grandes affaires de ces vingt-cinq dernières années se sont produites sous le règne de chefs du DMF différents.

Pour le reste, M. Gnaegi est demeuré à l'abri des critiques, hier. Le radical bernois Urs Kunz lui a même adressé des louanges pour le bon climat qui règne entre l'armée et la population de Thoune, principale place d'armes du pays.

REGARDS SUR L'AVENIR

On a bien sûr aussi parlé de l'avenir. S'il ne fait pas de doutes aux yeux de la Commission militaire que les défauts du char 68 pourront être éliminés et

que l'acquisition de la quatrième tranche doit être menée à terme, les libéraux — le Genevois André Gautier surtout — sont plus sceptiques. Le socialiste neuchâtelois René Felber a lui aussi du mal à cacher son opposition à la poursuite de l'opération. Au moins, dit-il, bloquons tout, jusqu'à ce que les responsabilités aient été clairement établies!

L'avenir, c'est aussi le char qui prendra la relève des Centurion à la fin des années 80. Sera-t-il suisse? L'industriel des machines Hans Ruegg et l'ingénieur Ulrich Bremi, radicaux zurichois tous deux, le souhaitent. L'industrie privée, disent-ils, est tout à fait à même d'éviter le piège fatal au char 68, à savoir une direction du projet déficiente. Fritz Reimann, socialiste bernois, secrétaire de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, est d'un avis très proche, tout comme M. Bonnard, qui, lui, souligne l'importance d'une industrie d'armement indigène pour notre sécurité. Pour sa part, le socialiste fribourgeois Félicien Morel, rapporteur de la sous-commission qui, cet été, a mené l'enquête, juge que les ateliers militaires de Thoune ne méritent pas tout le mal qu'on en a dit. Sans se prononcer sur le char des années 90, M. Morel fait remarquer que cette régie fédérale, si elle avait été plus indépendante du groupement de l'armement, aurait été plus efficace.

Faire confiance à l'industrie suisse? Il n'y aura finalement que l'indépendant bâlois Walter Allgöwer qui s'y oppose formellement. Le communiste vaudois Armand Forel, lui, propose carrément de ne plus doter notre armée de chars et d'opter pour des armes antichars exclusivement.

Mais l'avenir le plus immédiat, ce sont les recommandations et postulats formulés par la Commission militaire. Le Conseil national n'aura pas de peine à les approuver aujourd'hui après avoir entendu le conseiller fédéral Gnaegi.

Heureuse sourdine...

On s'attendait à une bataille. On a eu une analyse polie et pondérée. On escomptait un débat-fléuve. On a eu un échange de vue d'une durée raisonnable, le Conseil ayant décidé de limiter le temps de parole à cinq minutes. On pensait que M. Gnaegi allait souvent sortir son mouchoir pour s'éponger le front. Or le chef du DMF, qui vit ses dernières heures au Parlement, n'a pas été pris à partie.

Cela est bien ainsi. Peut-être que la presse de ces derniers jours, par sa sévérité, par ses excès parfois, a incité les députés à se montrer cléments, par réaction. C'est du moins ainsi que le président de la sous-commission d'enquête, M. Sigmund Widmer, s'est expliqué hier en fin de débat la douceur de cette matinée.

Il est plus vraisemblable, nous semble-t-il, que les députés ont senti combien ils sont impliqués dans cette affaire et combien il eût été malséant de partir à la chasse aux boucs-émissaires. S'il y a eu des manquements au DMF, il serait un peu simple de mettre la faute sur un seul homme, d'autant que cet homme-là n'était pas chef du DMF lorsque l'aventure du char 68 a commencé; d'autant que M. Gnaegi s'est vu confier un département réorganisé par les soins du Parlement lui-même. Même les socialistes ont réalisé ce que leur fameux livre noir a parfois d'inévitabilité. Hier, ils avaient baissé la voix de quelques tons.

Et puis, les députés ne peuvent pas oublier qu'ils ont fait preuve de beaucoup de légèreté à chaque fois qu'il s'est agi de voter une nouvelle commande. Ils ont fait la sourde oreille, pour des raisons diverses, aux avertissements prononcés ici et là.

S'il voulait être décent, le débat d'hier devait être calme. Il l'a été.

Denis BARRELET

En Tchécoslovaquie

Diplomate suisse expulsé

Les autorités tchécoslovaques ont demandé le rappel de M. Pieralberto Gianola, consul de Suisse à Prague, pour avoir « violé les autorisations dont il bénéficiait en tant que diplomate en vertu du droit international », annonce un bref communiqué rendu public hier dans la capitale tchécoslovaque.

Le communiqué ne fournit aucune précision sur les faits reprochés à M. Gianola.

Les autorités helvétiques avaient pris des mesures identiques à la fin de la semaine dernière à l'encontre du deuxième secrétaire de l'ambassade de Tchécoslovaquie à Berne, accusé d'espionnage.

Les dernières expulsions de diplomates de Tchécoslovaquie remontent respectivement à mars et avril 1972 où le deuxième secrétaire de l'ambassade d'Italie et le troisième secrétaire de l'ambassade de France ont dû quitter leurs postes, comme mesure de représailles pour la demande de rappel de diplomates tchécoslovaques.

A Berne, hier soir, le porte-parole du Département des Affaires étrangères a confirmé cette demande, sans toutefois donner de plus amples précisions. Un communiqué devrait apporter mercredi des précisions quant à ce rappel d'un diplomate suisse. (ats)

Zurich: un jeu pour éveiller la conscience civique

Le Groupe de travail pour la formation civique, constitué de conseillers d'Etat zurichois des différents partis, et de privat-docent de différentes branches, a présenté hier à Zurich un moyen d'enseignement qualifié d'« entièrement nouveau ». Il s'agit du jeu « Aménagement à Oberwil », le premier d'une série de jeux simulés pour l'instruction civique, et destinés, entre autres, aux écoles des degrés moyen, professionnel et supérieur. Grâce à ce jeu, on peut passer d'une décision démocratique à la pratique.

Le jeu consiste en une planification: est-ce que la commune d'Oberwil doit faire passer le lieu « Riedmatt » de la zone de construction à la zone agricole? Les participants vivent et déterminent le devenir des décisions politiques du début à la fin, et ceci en trois

groupes de jeu: un groupe « pour » lance une initiative pour cet aménagement; un groupe « contre » combat l'initiative; et chacun de ces groupes doit essayer de convaincre le Conseil communal. Le jeu se déroule en quatre phases: tout d'abord, on prépare une séance de travail sur une étude de base; ensuite, cette séance est jouée par le Conseil communal; dans la troisième phase, on prépare une assemblée communale, et finalement, on met sur pied une votation.

A la conférence de presse de Zurich, on a insisté sur le fait qu'une meilleure connaissance en matière civique réduisait le sentiment d'impuissance face à l'Etat, et qu'on pouvait aussi encourager une participation aux processus de décision démocratique. (ats)

communiqués

« 1968-1979 — Rétrospection et Perspectives ». Ce thème général, évocateur des problèmes qui se posent tout à tour à propos de cette dernière décennie et des années à venir, est celui de la 32e Journée de la publicité, organisée par la Fédération romande de publicité et qui se déroulera le 19 octobre à l'EPFL, Lausanne.

L'avenir n'est certes plus ce qu'il était au temps où les pays industrialisés poursuivaient leur infatigable course à la rencontre d'un âge d'or inscrit à l'« horizon 2000 ». Cet horizon-là a disparu de notre univers et ce qui mobilise aujourd'hui l'attention, ce sont les menaces pesant sur la vie économique et sociale, et l'impossibilité d'envisager l'avenir sous l'angle d'un retour à l'équilibre des années de la grande prospérité. Une chose est en tous cas certaine: les pays industrialisés vont avoir à se situer dans des perspectives radicalement différentes. Et la Suisse devra bien emboîter le pas.

(comm.)

Voir autres informations suisses en page 19

Le Conseil des Etats vote de nouvelles allocations

Travailleurs agricoles et petits paysans, réjouissez-vous!

La Chambre des cantons n'a entamé sa troisième semaine de session — la dernière de cette législature — que hier après-midi. En deux heures de débats, elle a voté l'adaptation de la loi sur les allocations familiales dans l'agriculture en augmentant substantiellement la limite de revenu des allocataires de même que le montant des allocations pour enfant et en l'étendant aux agriculteurs exerçant leur activité à titre accessoire.

Le nouveau texte légal n'était pas combattu, mais une discussion était nécessaire pour déterminer les allocations pour enfants, car une majorité voulait les augmenter de vingt francs alors qu'une minorité suivait le Conseil

fédéral (dix francs supplémentaires par mois). L'entente s'est faite finalement sur dix francs en plus pour les deux premiers enfants et vingt francs à partir du troisième.

UN CURIEUX CHEMINEMENT

La loi sur les allocations familiales dans l'agriculture a suivi un curieux cheminement. En effet, alors que la limite du revenu (à partir duquel un travailleur agricole ou un petit paysan a droit aux allocations) n'a pas varié, sur les 32.000 allocataires, plus d'un quart a perdu son droit à cette aide parce que gagnant davantage (inflation!) que la limite fatidique. M. Ulrich (pdc, SZ) souligne la nécessité

d'augmenter fortement ces limites pour tenir compte des conditions économiques changées. La commission a décidé en majorité d'aller au-delà des propositions du Conseil fédéral au sujet des allocations pour enfants. Elle en a doublé l'augmentation, en la portant de 10 à 20 francs soit à 70 francs par mois en plaine et 80 francs en montagne. De plus, dorénavant, il appartiendrait au Conseil fédéral d'adapter la loi, et non plus au Parlement.

ET LES ÉCONOMIES ?

Ces propositions de la majorité n'ont pas plu à tout le monde. Surtout à un groupe de radicaux qui adjura les Etats de mieux tenir compte de la situation financière de la Confédération et de se souvenir du 20 mai où le peuple souverain a clairement démontré sa volonté d'économies dans le ménage fédéral.

MM. Gassmann (soc., JU) et Schaffner (rad., JU) Debétaz (rad., VD) et Genoud (pdc, VS) ont soutenu avec chaleur la solution de la majorité: il faut se montrer solidaire à l'égard des citoyens qui travaillent dans des conditions difficiles, et non pas rechercher à faire des économies sur le dos des plus démunis qui font le travail le plus dur. Il y a d'autres domaines où le Parlement peut avec raison exercer sa volonté d'économies. L'agriculture suisse est mal rémunérée, et surtout les paysans de la montagne. Ne portons pas atteinte à la Suisse sociale!

M. Hurlimann, président de la Confédération, a démontré la volonté depuis 1945 de respecter l'obligation constitutionnelle de favoriser la famille. Les allocations familiales dans les cantons sont financées en majorité par les contributions patronales, alors que pour l'agriculture c'est essentiellement la Confédération et les cantons qui en assurent le régime. Le Conseil fédéral a mis sur pied cette révision après le 20 mai sans égard à la situation financière de l'Etat, mais il a dû revenir quelque peu en arrière sur les propositions des experts. Afin de permettre la mise en vigueur en avril prochain, il faut renoncer à des modifications qui ne trouveraient peut-être pas l'accord de l'autre Chambre. Faites vite, a dit M. Hurlimann, et suivez le Conseil fédéral!

COUPER LA POIRE EN DEUX ?

Pour éviter tout dilemme, M. Guntern (pdc, VS) propose une entente à mi-chemin: dix francs d'augmentation pour les deux premiers enfants, et vingt à partir du troisième. Dans un premier vote, les Etats acceptent par 21 voix contre 13 cette proposition, puis avec un score identique, la majorité est défaite en faveur de la proposition Guntern. Il n'en coûtera que 4 millions de plus (au lieu de huit) à la Confédération.

Au vote sur l'ensemble, la loi passe par 25 voix sans opposition.

Hugues FAESI

D'un bout à l'autre du pays

SSR: ATTEINTE À L'HONNEUR

Le directeur des finances de la SSR et délégué au Conseil d'administration de la Société anonyme pour la publicité à la télévision, M. Domenic Carl a, en raison d'une interview publiée par deux quotidiens, déposé une plainte pour atteinte à l'honneur, contre l'ancienne directrice de la Société anonyme, Margrit Trappe, ainsi que contre les deux journalistes qui ont réalisé l'interview. Le chef du service de presse de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision, M. Markus Drack, a confirmé hier le dépôt de la plainte. L'interview avait été publiée il y a quelques jours dans la « Berner Zeitung » et les « Luzerner Neusten Nachrichten ».

VIRAGE FATAL EN TERRE SOLEUROISE

Un cyclomotoriste de 65 ans, M. Hugo Borer, de Baerschwil (SO), roulant sur une route secondaire a été mortellement blessé. Ayant été déporté dans un virage, le malheureux a fait une chute presque verticale dans les rochers et s'est écrasé huit mètres plus bas sur la route principale. Il a été si grièvement blessé qu'il devait décéder peu après.

HISTOIRE ZURICHOISE

Le lion de Zurich a une puce dans sa fourrure: l'aventurier et « passeur de réfugiés » H.-U. Lenzlinger, trouvé tué par balle le 4 février dernier, a-t-il utilisé ses animaux favoris, deux lions adultes, comme « cache » pour d'importants documents? En tout cas, sur ordre des enquêteurs zurichois, les deux animaux, actuellement au « Parc des loisirs » de Pirmasens (RFA), sont soigneusement examinés.

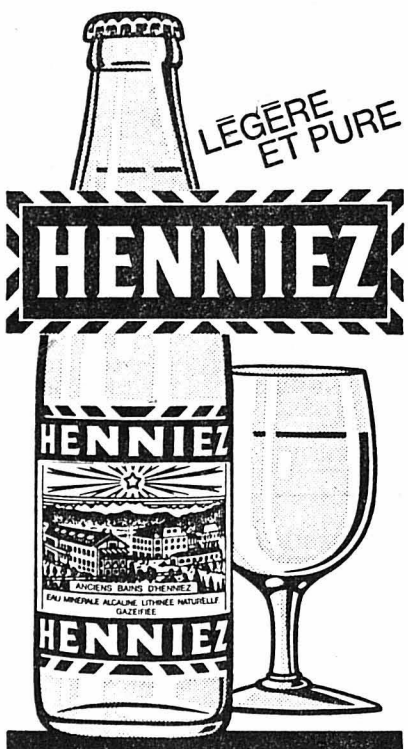
Interrogé par l'ATS, le juge de district Enrico Rusconi a déclaré que les autorités chargées de l'enquête pensent que Lenzlinger pourrait avoir reproduit d'importants documents sur microfilms, et

les avoir ensuite dissimulés dans la fourrure de ses deux lionnes Sascha et Mischa. C'est la piste — une parmi plusieurs — maintenant suivie par les enquêteurs. Elle est insolite, mais elle correspond au mode de vie inhabituel de Lenzlinger, disait-on hier à Zurich.

Jusqu'à présent, aucun résultat n'a été rendu public, et peut-être le lion zurichois appelle-t-il ses lionnes. Celles-ci n'ont en tout cas rien à craindre, ont déclaré les enquêteurs. On ne les auscultera que pour y chercher des « implants », avec le risque, toutefois, de ne récolter que quelques puces à la place des documents espérés...

UN AUTOMOBILISTE VALAISAN SE TUE

Lundi vers 21 h. 30, un automobiliste lausannois circulait sur la route de Bramois, en direction de Sion. A un moment donné, dans une rectiligne, une violente collision se produisit entre l'avant droit de son véhicule et l'avant droit d'une voiture venant en sens inverse, pilotée par M. Alain Simond, 39 ans, de Loc-sur-Sierre. Transporté à l'hôpital, ce dernier devait décéder des suites de ses blessures. (ats)



Cinquième grande entreprise industrielle de Suisse par l'effectif et première en horlogerie ASUAG: à la fois témoin et acteur d'une évolution

Elle est née d'une prise de conscience: de la recherche d'un assainissement de l'industrie horlogère suisse. Créée à cause d'une situation précaire de l'horlogerie: surproduction, mévente, chômage, crise des années 1921 et 1922 et surtout, surtout de la menace d'expatriation de l'industrie de la montre par l'exportation à l'étranger de bas pièces du mouvement en vrac. Autrement dit pour lutter contre le chablonnage!

L'ASUAG: on en parle souvent, on sait peut-être ce que c'était, on mesure mal aujourd'hui ce qu'elle représente. Au début, ce fut une concentration financière des fabricants de l'ébauche et des parties réglantes. Société générale de l'industrie horlogère suisse elle est bientôt cinquantenaire. Pour ses quarante ans, elle a reçu en cadeau la complète démobilité des dispositions de droit public et privé qui lui a permis de reconsidérer fondamentalement sa politique industrielle, d'aboutir à l'élargissement de ses bases industrielles.

Rubrique économique
Roland CARRERA

L'ASUAG AUJOURD'HUI: LE PLUS GRAND

Le groupe — qui édite régulièrement des cahiers de renseignements généraux le concernant — se présente comme une concentration qui a permis la rationalisation des procédés de fabrication de la branche et l'adaptation des produits de l'industrie horlogère suisse aux besoins du marché mondial.

L'activité principale du Groupe se situe dans le développement, la production et la commercialisation de montres et de leurs composants. L'ASUAG est le plus grand producteur du monde de pièces constitutives du mouvement de

des entreprises du Groupe, ils trouvent aujourd'hui grâce à la mutation technologique intervenue dans l'horlogerie et à l'ampleur des moyens qu'il a fallu mettre en oeuvre pour la maîtriser, d'autres applications industrielles qui constituent une véritable diversification.

Les activités de recherche et de développement de l'ASUAG vont de la recherche de base au développement de produits. Les laboratoires se concentrent au premier chef sur les secteurs d'activité des entreprises dont ils dépendent. L'importance de la recherche et du développement pour l'avenir technologique du Groupe à moyen et à long terme a conduit l'ASUAG à assurer une étroite coordination des moyens à disposition et à déployer, dans ce domaine, une stratégie unitaire au niveau du Groupe.

LES MOUVEMENTS...

Vocation première de l'ASUAG: la montre. Les composants du mouvement: ébauches, microcircuits, quartz horlogers, affichages à cristaux liquides, mouvements et modules de montres électroniques sont produits dans les différentes sociétés d'Ebauches SA. Ces entreprises affiliées sont, après les différents regroupements auxquels on a assisté ces derniers temps: ETA SA, Granges (SO); Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon SA, Fontainemelon; Ebauches Bettlach SA, Bettlach (SO); Ebauches Electroniques SA, Marin; Groupement des Fabriques de Fournitures, Neuchâtel; Duruwe GmbH, Pforzheim (Rép. fédérale d'Allemagne); SEFEA Société Européenne de Fabrication d'Ebauches d'Annemasse, Annemasse (France).

Ebauches SA est une holding fondée en 1926.

Les assortiments et les balanciers sont produits dans les diverses entreprises formant les Fabriques d'Assortiments Réunies, dont le siège est au Locle. Les spiraux d'horlogerie par Nivarox SA avec siège à La Chaux-de-Fonds, les rubis synthétiques pour montres par les sociétés affiliées à Pierre Holding SA Bienne.

...ET LES MONTRES

Depuis 1971, date de la révision fondamentale des options de l'ASUAG, celle-ci a pris le contrôle de General Watch Co. Ltd (GWC), groupe créé la même année, concentration réunissant sept fabricants d'horlogerie du produit terminé. Dès 1974, ce groupe s'est du reste enrichi de cinq autres entreprises.

Il s'agit de Certina, Kurth Frères SA Granges (SO); Diantus Watch SA Castel San Pietro; Edox, Era Watch

Co. Ltd. Bienne; Endura SA Bâle; Eterna SA, Granges (SO); Compagnie des Montres Longines, Francillon SA Saint-Imier; Mido, G. Schaefer SA, Bienne; Montres Rado SA. Longeau; Rotary SA La Chaux-de-Fonds; Gunzinger Frères SA Welschenrohr; sans parler des sociétés de commercialisation GWC General Watch Co. Marché Suisse SA, Granges (SO) et General Watch Co. Uhrenhandelsges. m.b.H. Vienne (Autriche). Atlantic SA, Fabrique d'horlogerie de Bettlach et A. Raymond SA à Tramelan sont également affiliées à ASUAG.

Produits industriels

Les produits industriels font également partie des activités du groupe ASUAG. Il s'agit notamment des:

- Etalons de temps et de fréquence (Oscilloquartz S.A. Neuchâtel et FTS, Frequency Time System. Boston (USA))
- Chronométrage sportif et lecteurs optiques de signes et caractères (Longines St-Imier)
- Métrologie des longueurs (cales, étalons) (Meseltron S.A., Corcelles-NE)
- Lasers pour l'industrie (Lasag S.A. Thoune)
- Pièces en corindon (Pierre Holding S.A. Bienne et Sadem S.A. Courtepin)
- Pièces en céramique (Spécéram S.A. Les Brenets)
- Métallurgie des poudres (Sinterwerke Granges SO)
- Microformage (Nivarox Microformage, La Chaux-de-Fonds)
- Fils et ressorts (FNR Fabrique Nationale de Ressorts S.A., La Chaux-de-Fonds)
- Pièces en plastique (Ebauches Electroniques, Marin)
- Composants pour l'électronique (circuits intégrés, affichages, batteries) (Ebauches Electroniques S.A., Marin; ASU Industries Inc., Commack N.Y. (USA); Automatic Connectors Inc., Commack, société affiliée à la précédente; au même titre que Arco Electronics Inc., Commack; PFC, Great Neck (USA) et Centre Engineering Inc. State College, PA (USA). Dans le même domaine d'activité on trouve encore Technobal S.A., Aigle et Renata S.A., Otingen (batteries).
- Résonateurs à quartz (Oscilloquartz S.A., Neuchâtel; Eta S.A., Granges (SO) Statek Corp. Orange-Cal. (USA))
- Connecteurs (ASU Industrie Inc., Commack; Automatic Connectors Inc. et Technobal S.A., Aigle)
- Machines-outils (Farco Le Locle; Technica S.A., Granges (SO); S. Lambert S.A., Granges (SO))
- Automatisation Les mêmes entreprises que pour les machines-outils.

Notons encore la création en 1971 de: ASAM Informatique S.A. Bienne, une société pour le traitement de l'information contrôlée par ASUAG.

LES EFFECTIFS: NEUCHÂTEL EN TÊTE

Sur un effectif total de 12.853 personnes occupées en Suisse en 1978 (1973: 16.896) Neuchâtel représente la plus forte proportion avec 4322 travailleurs. Soleure vient ensuite avec

3869 personnes; Berne compte 2760 emplois ASUAG; Vaud, 561; Valais, 302; Jura: 228; Bâle-Campagne, 509; Tessin, 117, etc.

A l'étranger il y a 918 emplois ASUAG en France; 654 en Italie; 508 en Allemagne; 941 aux USA; et 321 divers. Total 3342 personnes.

Dans le groupe, c'est Ebauches S.A. qui emploie l'effectif le plus important avec 7073 personnes.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Rappelons que les buts statutaires de l'ASUAG sont: la stimulation de la concentration de la fabrication horlogère; la participation financière à des entreprises de la branche; l'exercice du contrôle et la fixation des directives de gestion pour les entreprises contrôlées.

Les grands principes fondamentaux de l'ASUAG étant toujours désignés, en général, par: l'application de toutes les mesures propres au maintien, à l'assainissement et au développement de l'industrie horlogère suisse... Voilà pour la

Chiffre d'affaires en 1978

Le chiffre d'affaires consolidé d'ASUAG atteint 1195 millions de francs. Les chiffres les plus importants ont été réalisés par: Ebauches S.A. (470 millions de francs), General Watch Co., A. Raymond S.A. et Atlantic S.A. (ensemble 523 millions de francs), Assortiments Réunies (99 millions), Pierres Holding S.A. (40 millions), Nivarox S.A. (25 millions de francs), etc.

Par groupe de produits les composants représentent: 535,7 millions de francs, les montres et mouvements 552,4 millions et la diversification 107,3 millions de francs. Sur le chiffre d'affaires consolidé, les ventes à partir des maisons sises à l'étranger représentent 21,5 pour cent environ.

doctrine, on peut toujours discuter de l'application.

R. Ca.

Tribunal fédéral: une banque a l'obligation de mentionner ses pertes dans ses comptes

La 2e Cour de droit public du Tribunal fédéral a décidé vendredi que les pertes sur débiteurs subies par une banque doivent apparaître au compte des pertes, amortissements et provisions, etc., même dans le cas où une tierce personne, par exemple l'actionnaire principal, s'engage à couvrir la perte après coup, une telle garantie devant être inscrite au compte des «divers» — le Tribunal fédéral a considéré une ordonnance de la Commission fédérale des banques allant dans ce sens et adressée à la banque Migros comme conforme au droit et au pouvoir d'appréciation dont dispose ladite commission. Lors de l'effondrement du groupe Kuederli, la banque Migros avait subi une perte d'environ 27,5 millions de francs, somme que la Fédération des Coopératives Migros s'est engagée à couvrir à fonds perdu. L'enjeu de ce procès, à savoir si la perte et sa couverture doivent apparaître dans les comptes de la banque, intéresse toute la branche ban-

caire et le Tribunal fédéral n'avait pas encore eu l'occasion de préciser sa jurisprudence sur ce point. Le Tribunal fédéral avait accordé l'effet suspensif au recours déposé par la banque Migros et c'est à l'abri de celui-ci que la banque avait publié ses comptes pour l'année 1977 qui ne tenaient délibérément pas compte de l'ordonnance de la Commission fédérale des banques. Comme la banque Migros n'avait pas négligé d'informer le public de la perte subie qui fut même mentionnée dans le rapport de gestion, le tribunal a reconnu qu'on ne pouvait pas parler de l'occurrence de dissimulation et a été d'accord de considérer comme sans objet l'interjection faite par la commission à la banque lui demandant de publier ses comptes après contrôles effectués par la commission. Il suffira simplement, a déclaré le Tribunal fédéral, que la banque corrige ses comptes et en fasse état lors de son prochain rapport de gestion.

Assemblée générale de Financière de Presse S.A.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Financière de presse S.A. s'est tenue mercredi à Fribourg. 31 actionnaires étaient présents qui représentaient 290.657 actions sur un total de 400.000. Les comptes de l'exercice arrêtés au 30 juin 1979 et faisant ressortir une perte de 95.819 fr. (après perte de change de 1.692.406 fr.) ont été adoptés à l'unanimité. Ladite perte a été imputée sur le solde bénéficiaire de l'exercice précédent, le solde disponible de 330.808 fr. étant reporté à nouveau.

L'exposé du président, M. Jean-Claude Nicole, a mis l'accent sur la phase de stabilisation et de consolidation dans laquelle se trouve le groupe. Il a souligné également l'effort entrepris pour promouvoir le chiffre d'affaires, en Suisse comme aussi à l'étranger.

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

	14.9	21.9	28.9
Confédération	3.41	3.36	3.34
Cantons	4.19	4.20	4.23
Communes	4.38	4.35	4.35
Transports	4.77	4.75	4.76
Banques	4.20	4.19	4.23
Stés financières	4.87	4.88	4.88
Forces motrices	4.56	4.60	4.60
Industries	4.94	4.93	4.92
Rendement général	4.22	4.21	4.22

Communiqué par la Société de Banque Suisse

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 1er octobre		B = Cours du 2 octobre	
NEUCHÂTEL	A B	ZURICH	A B
Cr. Fonc. Neu.	865 d 865 d	B.P.S.	1920 1940
La Neuchâtel.	700 d 720 d	Landis B	1485 1480
Cortailod	1975 d 1980 d	Electrowatt	2210 2165ex
Dubied	160 d 165 d	Holderbk port.	590 592
		Holderbk nom.	540 d 545
LAUSANNE		Interfodd «A»	960 d 960 d
Bque Cant. Vd.	1565 1560	Interfodd «B»	4875 4925
Cdt Fonc. Vd.	1275 1275	Juvena hold.	50.50 53
Cossonay	1500 d 1540 d	Motor Colomb.	645 670
Chaux & Ctm.	625 d 675	Oerlikon-Bühr.	2615 2620
Innovation	426 428	Oerlik.-B. nom.	665 672
La Suisse	5200 5300	Réassurances	3480 3500
		Winterth. port.	2545 2600
		Winterth. nom.	1735 1770
GENÈVE		Zurich accid.	10300 10325
Grand Passage	428 d 430	Aar et Tessin	1410 1425
Financ. Presse	250 248	Brown Bov. «A»	1975 1980
Physique port.	350 d 340 a	Saurer	1230 1230
Fin. Parisbas	89 89.25	Fischer port.	765 775
Montedison	—,41 —,39	Fischer nom.	140 142
Olivetti priv.	2.70	Jelmoli	1550 1560
Zyma	850 d 850 d	Hero	3130 3140
		Landis & Gyr	150 148
		Globus port.	2550 2525
		Globus nom.	3530 3520
		Nestlé port.	2375 2365
		Nestlé nom.	2375 2365
ZURICH		Alusuisse port.	1315 1310
(Actions suisses)		Alusuisse nom.	502 503
Swissair port.	797 800	Sulzer nom.	2850 2840
Swissair nom.	814 808	Sulzer b. part.	406 409
U.B.S. port.	3440 3525	Schindler port.	1730 1735
U.B.S. nom.	635 650	Schindler nom.	320 d 325
Crédit S. port.	2295 2310		
Crédit S. nom.	431 431		

BALE		A B	
Girard-Perreg.	645 700		
Portland	3025 3025		
Sandoz port.	4400 d 4375		
Sandoz nom.	2055 2050		
Sandoz b. p.	555 d 560		
Bque C. Coop.	1025 d 1030		

ZURICH		A B	
Alcan	62.50 63.—		
A.T.T.	84.75 84.50		
Burroughs	114.— 113.50		
Canad. Pac.	52.50 52.—		
Chrysler	13.— 12.75		
Colgate Palm.	25.75 25.50		
Contr. Data	74.— 75.—		
Vreneli	50.25 50.75		
Dow Chemical	64.50 64.50		
Du Pont	81.50 80.75		
Eastman Kodak	91.— 89.50		
Exxon	67.75 65.75		
Ford	78.75 77.75		
Gen. Electric	96.50 95.75		
Gen. Motors	23.— 23.25		
Goodyear	104.50 105.—		
I.B.M.	36.25 36.—		
Inco B	69.— 67.—		
Intern. Paper	43.25 43.—		
Int. Tel. & Tel.	45.— 46.50		
Kennecott	51.75 51.—		
Litton	126.50 122.—		
Halliburton	79.— 78.50		
Mobil Oil	114.50 114.50		
Nat. Cash Reg.	43.— 42.25		
Nat. Distillers	67.— 65.75		
Union Carbide	36.25 35.50		
U.S. Steel			

BALE		A B	
Roche jce	74750 73250		
Roche 1/10	7475 7350		
S.B.S. port.	414 418		
S.B.S. nom.	312 315		
S.B.S. b. p.	348 354		
Ciba-Geigy p.	1300 1290		
Ciba-Geigy n.	715 706		
Ciba-Geigy b. p	1025 1030		

NEW YORK		Ind. Dow Jones	
Industries	872.95 885.32		
Transports	258.03 259.89		
Services public	105.92 309.91		
Vol. (milliers)	25.010 38.440		

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES		Prix payé	
Fonds cotés en bourse		A	B
AMCA	20 d	20 d	
BOND-INVEST	56.—	56.50	
CONVERT-INVEST	60 d	60 d	
EURIT	128 d	128 d	
FONSA	105.—	106.50	
GLOBINVEST	51.—	50.75	
HELVETINVEST	106.50 d	107.—	
PACIFIC-INVEST	62.25	61.50	
SAFIT	214.—	220.—	
SIMA	224.—	226.—	
Fonds cotés hors-bourse	Demande	Offre	
CANAC	70.50	71.50	
ESPA	78.—	79.—	
FRANCIT	93.—	94.—	
GERMANT	88.—	90.—	
ITAC	74.50	76.50	
ROMETAC	296.50	299.50	
YEN-INVEST	—	—	

CS FDS BONDS		Dem. Offre	
CS FDS INT.	58,5	59,5	
ACT. SUISSES	306,0	307,0	
CANASEC	425,0	435,0	
USSEC	395,0	405,0	
ENERGIE-VALOR	80,5	82,5	

FONDS SBS		Em. Rachat	
UNIV. BOND SEL	65,75	62,75	
UNIV. FUND	71,08	68,98	
SWISSVALOR	245.—	234,75	
JAPAN PORTOFOLIO	352,25	333,25	

Fonds de la Banque Populaire Suisse		Dem. Offre	
Automation	57,5	58,5	
Eurac.	244,5	246,5	
Intermobil	61,5	62,5	
Pharma	105,5	106,5	
Siat	1710,0	—	
Siat 63	1245,0	1255,0	
Poly-Bond	59,5	60,0	

A REMETTRE pour époque à convenir
CAFÉ-RESTAURANT

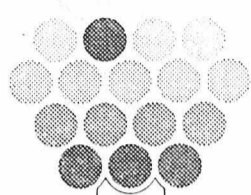
magnifique situation à 4 km de Neuchâtel.
150 places, 5 salles même étage, à couple sérieux et capable.

Facilités financières seraient accordées.

Faire offres précises avec références sous chiffre AL 21910 au bureau de L'Impartial, La Chaux-de-Fonds.

SCHWYZERDÜTSCH

Le mardi de 20 h. 30 à 22 h. 00
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h. 30: Fr. 6,60
Renseignements et inscriptions à:



ECOLE-CLUB MIGROS

(039) 23 69 44
Avenue Léopold-Robert - La Chaux-de-Fonds
(secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 14 h. à 21 h.)

Tout le mois d'octobre
l'orchestre féminin



CURLY TOPS Tour de la Gare

En tant que maison à succursales multiples à la tête de la branche des jouets nous avons besoin à l'avenir de responsables capables de mener et de motiver nos teams dans les succursales. Jeunes et enthousiastes

vendeurs

seront, après une période de familiarisation des nombreux aspects de notre branche et s'ils justifient leurs aptitudes, formés en tant que gérant.

Les personnes intéressées, ayant une formation dans le commerce de détail et désirant faire une carrière dans cette branche sont priées d'adresser leurs offres détaillées avec photo au département central du personnel, Monsieur H. Kaufmann, Fortunagasse 15, 8021 Zurich.



Merusa S.A.

CADRANS ET BOITES DE LUXE
cherche pour entrée tout de suite ou selon convenance

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

pour travaux divers et prototypes (pas de séries).
Place stable pour personne capable. — Avantages sociaux.

Faire offres ou se présenter chez Merusa S.A., rue des Pianos 55, Bienne, tél. (032) 25 65 25.

Entreprise de la place cherche immédiatement ou pour date à convenir

secrétaire dactylographe

pour correspondance et facturation allemandes et anglaises.

Ecrire sous chiffre RS 21995, au bureau de L'Impartial.



à notre restaurant

DÉFILÉ DE MODE
AUTOMNE - HIVER 1979/1980

avec tombola gratuite:

- 1er prix: 1 séjour en appartement pour 4 personnes à Golfo del Sole (Toscane)
- 2e prix: 1 radio-cassettes stéréo de luxe ANITA, 3 longueurs

10 OCTOBRE À 20 H. 15

Prix des places: Fr. 5.—, consommation comprise
Réservation des places numérotées à notre caisse confection dames, au 1er étage



IMPORTANTE FABRIQUE DE BOÎTES cherche:

un mécanicien de précision

outilleur ou faiseur d'étampes

un régleur

sur machines Ebosa et Kummer

un régleur

sur fraiseuses, éventuellement à former

personnel féminin et masculin

non qualifié pour divers travaux en atelier.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

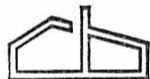
Prière de faire offres sous chiffre YD 22040, au bureau de L'Impartial.

Multisol

linos - plastique - tapis - parquets.

A. Grilli - G. Locorotondo

Palx 84 - Tél. 039 23 92 20



CHARLES BERSET

Pour un appartement, des bureaux, des locaux, des garages

Consultez nos vitrines

Rue Jardinière 87
Avenue Léopold-Robert 22

GECO GECO

Locaux commerciaux modernes

À LOUER
Immeuble rue du Locle
Locaux 75 m2 - 85 m2 - 160 m2
Prix dès Fr. 600.— + charges

Pour traiter:
Gérance GECO
Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 11 14 - 15



SI VOUS ÊTES

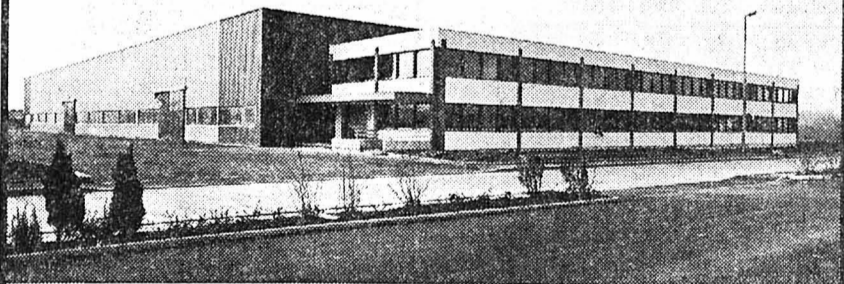
solitaire,

Madame, Mademoiselle,

découpez cette annonce ou adressez-vous directement à Mady GIL, 2000 Neuchâtel, Dime 51, tél. (038) 33 35 87 - du lundi au vendredi.

L'institut vous trouvera l'ami sérieux que vous cherchez depuis longtemps, pour un tarif exclusif de Fr. 60.—. Demandez notre documentation gratuite - sous pli neutre.

JEAN GALLAY SA
108, chemin du Pont-du-Centenaire
1228 PLAN-LES-OUATES
Tél. (022) 71 16 59



Nous sommes une ancienne entreprise genevoise spécialisée dans la transformation des métaux en feuilles et fabriquons des équipements pour l'aviation, les turbines à gaz, les laboratoires.

Cette technicité nous permet d'offrir des postes de travail intéressants et nous cherchons des collaborateurs qualifiés dans les professions suivantes:

- TÔLIERS-CHAUDRONNIERS**
- TOURNEURS-OUTILLEURS**
- RÉGLEURS sur PRESSES**
- PEINTRES au PISTOLET**
- POLISSEURS sur INOX**
- OUVRIERS sur PRESSES**
- OUVRIERS d'ATELIER**

Salaire en rapport avec les capacités professionnelles. Toute offre sera traitée avec discrétion.

Téléphoner ou écrire à M. Favre, de JEAN GALLAY S.A., au (022) 71 16 59.

Agencements de cuisines

Visitez notre exposition permanente

cuis'in S.A.
rue de Neuchâtel 6
2034 Peseux
tél. 038 31 81 81

DATSUN Fr. 9990.—

Le nouvel hatchback Datsun Cherry GL. Pour tous ceux qui aiment économiser sans renoncer à rien.

A l'arrière, une profusion d'espace (5 places) parce que les organes techniques se trouvent à l'extrême avant; le groupe propulseur transversal pèse de tout son poids entre les roues motrices. Lorsqu'il y a de la neige, elles entraînent les deux autres. Au freinage, vous vous arrêtez pile 1171 cm³, 52 CV DIN (38 kW), suspension indépendante, freins assistés (disques à l'avant), carrosserie de sécurité, grand hayon, coffre de dimensions variables.

DATSUN

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est Visinand & Asticher
Tél. (039) 23 51 88

La Chaux-de-Fonds: Garage du Puits Frédéric Winkelmann
Tél. (039) 22 17 81

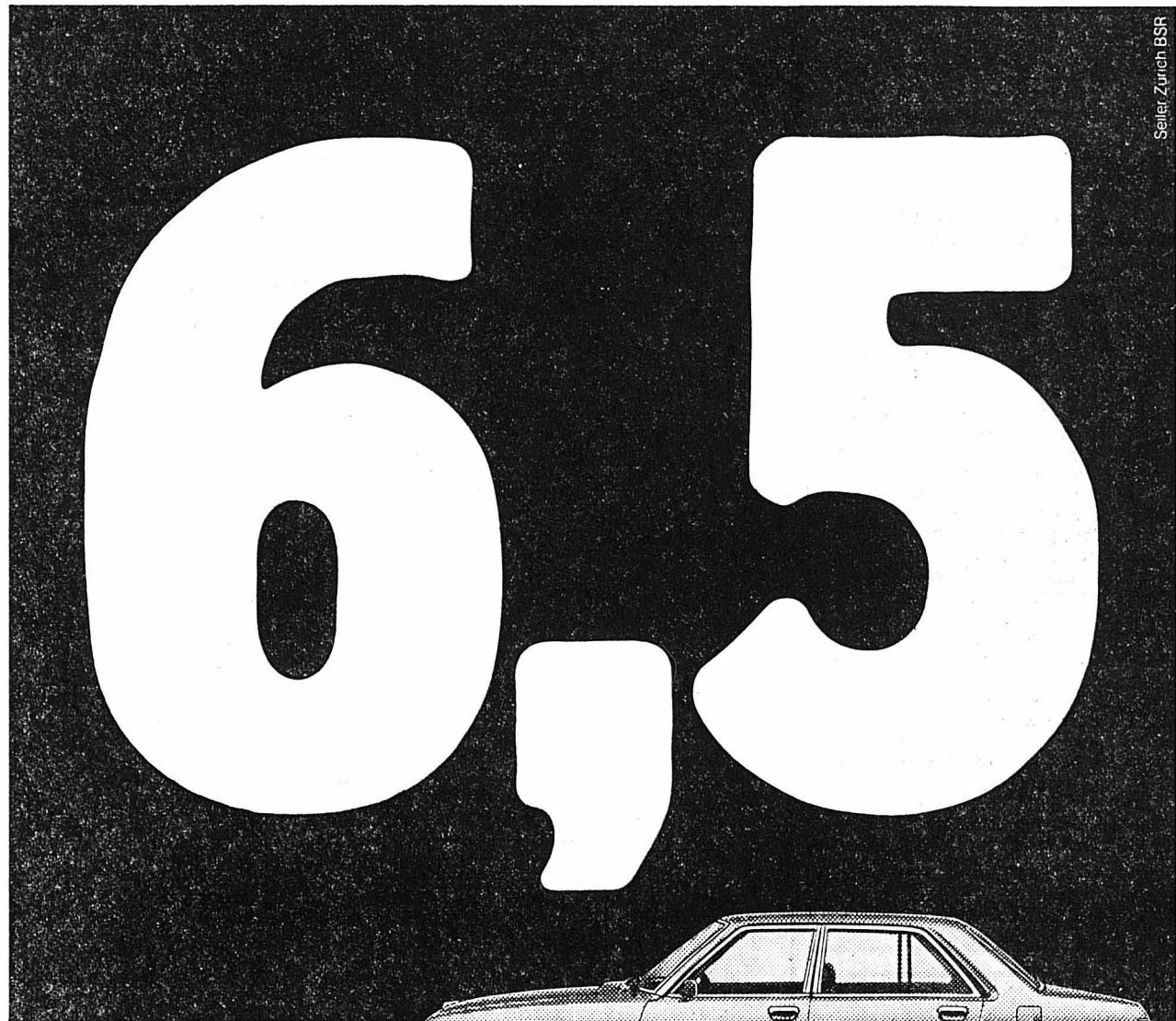
Invitation
Salon de l'électronique industrielle et de l'industrie électrotechnique

9-13 octobre 1979
Bâle/Suisse

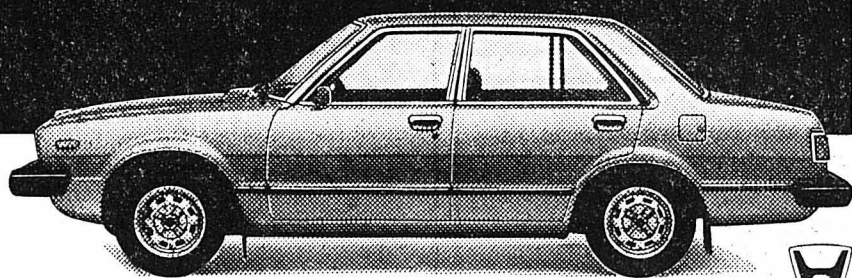
dans les halles de la Foire Suisse d'Echantillons

Prospectus et catalogue:
Ineltec 79
CH-4021 Bâle/Suisse
Téléphone 061 26 20 20
Télex 62685 fairs ch

79 ineltec



Honda Accord 1600 Sedan Luxe:
AT 90 km/h: 6,5 l/100 km,
AT 120 km/h: 8,6 l/100 km,
ECE 15 (trafic urbain): 9,0 l/100 km
(essence normale).



Honda Accord, une technique de pointe au service de l'économie.

L'Accord 1600 constitue une synthèse entre la technique de pointe et une recherche constante en matière d'économie de carburant. C'est aussi le résultat d'une conception ultramoderne avec sa traction avant, son moteur transversal, ses cinq vitesses et ses suspensions à roues indépendantes. A cette technique d'avant-garde s'ajoutent un équipement luxueux,

un confort exceptionnel pour cinq passagers et un coffre de 452 litres. Cette berline existe également avec une transmission automatique spécialement développée pour les moteurs de moyenne cylindrée. Hondamatic, la boîte automatique économique avec, en plus, un rapport spécial conçu pour une conduite sportive et le trafic urbain. Honda Accord, une solution idéale pour ceux qui désirent marier la technique au confort et à un prix étonnant: **13990.-**

Honda Accord 1600 Sedan Luxe Fr. 13 990.-, Sedan GL avec servo-direction Fr. 15 290.-, Coupé (avec hayon) Fr. 14 290.- (+ transport Fr. 80.-).
Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-. Air conditionné (GL): Fr. 1950.-.

HONDA
AUTOMOBILES
Marque d'avant-garde pour la Suisse

La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, av. Léopold-Robert 117, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 - Bienne: Garage H. Spross, Tél. 032/22 22 20 - Les Brenets: Garage et Station du Doubs, A. Curti, Tél. 039/32 16 16 - Corcelles-Payerne: Garage J.P. Chuard, Tél. 037/61 53 53 - Cormoret: Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 - Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038/46 12 12 - Tavannes: Station Shell, A. De Cola, Tél. 032/91 15 66 - Valangin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/36 11 30 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève, Tél. 022/42 92 40.

A LOUER AUX PONTS-DE-MARTEL, rue Pury 3
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Fr. 140.- charges comprises. Libre dès le 1er novembre 1979.
Renseignements et location: FIDJCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 25 25

Cherche pour printemps 1980
appartement de 3 pièces
confort, dans maison calme.
Ecrire sous chiffre YR 21969, au bureau de L'Impartial.

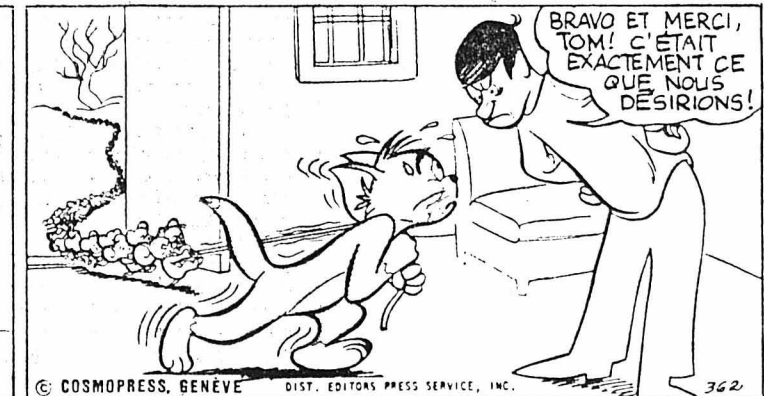
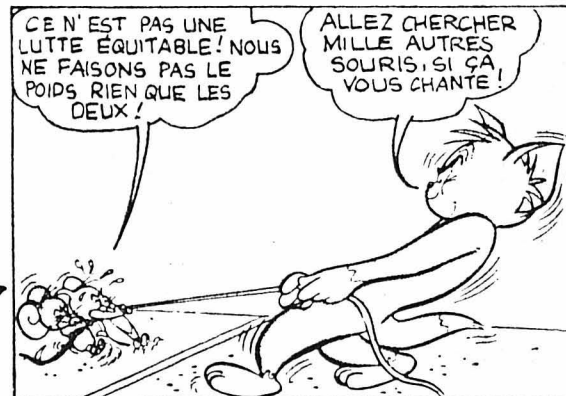
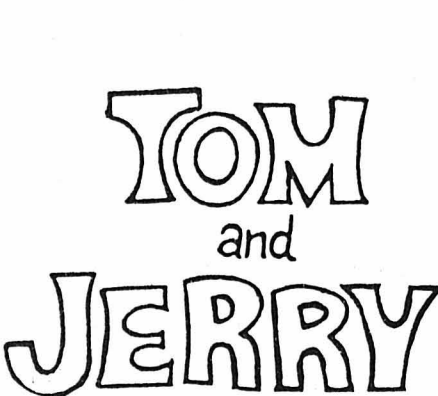
DECALCO SA
A louer à La Chaux-de-Fonds, à la rue Abraham-Robert 39, pour le 1er novembre 1979
APPARTEMENTS 3 ET 3 1/2 PIÈCES
Cuisines agencées. Ascenseur. Garage à disposition.
DECALCO S.A., 2612 Cormoret, tél. (039) 44 17 41.

En tou'e sa son,
L'IMPARTIAL
votre compagnon!

CALORIE
Serre 29 - Tél. (039) 22 48 14 - 2300 La Chaux-de-Fonds
engage pour entrée immédiate ou à convenir
MONTEUR A en chauffages
AIDE-MONTEUR en chauffages
Se présenter en prenant rendez-vous au (039) 22 48 14.

A LOUER
pour date à convenir
BEL APPARTEMENT
de 5 pièces, dans ancienne maison entièrement rénovée, cheminée de salon, rue du Progrès.
STUDIO
non meublé, dans immeuble moderne, service de conciergerie, ascenseur, rue des Crêtets.
APPARTEMENTS
de 3 pièces, dans immeubles anciens, chauffage central, salle de bains, rues du Collège, Numa-Droz, Jardinet.
APPARTEMENTS
de 2 chambres, dans immeubles anciens, chauffage central, salle de bain, rues Combe-Gricurin, Temple-Allemand et Nord.
CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A louer aux Brenets pour tout de suite ou date à convenir
APPARTEMENT de 3 pièces
tout confort.
Tél. (039) 32 14 19, de 20 h. à 21 h.



On engage
VENDEUSES
pour notre magasin de La Chaux-de-Fonds. Places intéressantes et indépendantes pour personnes capables. Entrée tout de suite.
Prendre contact: H. DUBOIS, maroquinerie, tél. (039) 31 42 96.

HOTEL-RESTAURANT cherche pour fin octobre
CUISINIER
Tél. (039) 23 43 53.

CERCLE ITALIEN COUVET cherche d'urgence
TENANCIER
avec certificat de capacité ou éventuellement possibilité de l'obtenir.
Faire offres ou téléphoner après 17 h. au (038) 63 24 39.

Nous cherchons
PROPAGANDISTE
Pour la démonstration et la vente des orgues électriques et électroniques BON-TEMPI pendant la période moitié novembre - Noël 1979 dans les grands magasins de votre région. Salaire fixe et provision.
Informations:
INTERNOTE TRADING COMP. S.A.
P.O. Box 538, 6830 CHIASSO, tél. (091) 43 16 36.

Nous cherchons à engager
une sténodactylo
à temps partiel, pour divers travaux de secrétariat.
Les offres complètes sont à adresser à la
 Fiduciaire de gestion et d'informatique S.A.
av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre
BOULEAUX choisis sur place, prix modéré. Tél. (039) 26 83 93.
SALLE À MANGER rustique comprenant: un buffet, un vaisselier, une table à rallonges et six chaises. Utilisée 5 ans. Prix à discuter. Tél. (038) 61 31 91.
BOA CONSTRUCTOR Impérial, 225 cm, avec terrarium, Fr. 450.-. Tél. (039) 23 46 33.
Demandes à acheter
LAYETTES, burin fixe, machine à arrondir, ainsi que toutes machines pour l'horlogerie. Tél. (039) 23 04 04.
BATTERIE DE JAZZ complète ou partielle. Tél. (039) 26 95 30.
LE LOCLE
Perdus - Trouvés
PERDU aux Jeanneret, Le Locle, portemonnaie noir. Bonne récompense. Tél. (039) 31 61 24.
Chiens - Chats à donner
A DONNER CONTRE BONS SOINS 2 chatons noirs et 5 tricolines 1 1/2 mois. S.P.A. Le Locle, tél. (039) 31 58 73, dès 19 heures.

DEMANDES D'EMPLOIS
PEINTRE en CARROSSERIE
qualifié cherche emploi stable. Date d'entrée à convenir.
Ecrire sous chiffre RN 21967, au bureau de L'Impartial.

TAXIS BLEUS
cherchent pour tout de suite ou pour date à convenir
chauffeur de taxi
possédant permis B1 ou possibilité de le faire.
Téléphoner au 039/26 91 91 ou 26 07 00.

Affermata ditta nel ramo tessile, cerca per subito
rappresentanti
a tempo libero, per la vendita dei nostri prodotti di corredo:
- lenzuola ricamate a mano o con pizzo sangallese
- tovaglie di tutti i generi
- copriletti in burano ed a uncinetto, ecc.
- TUTTA LA MERCE E' GARANTITA.
Ottime prestazioni sociali ed assistenza continua nella vendita.
Tutti i collaboratori saranno introdotti accuratamente nel ramo.
Una vostra telefonata ci farebbe piacere!
BEWEHA SA Berna
Tel. (031) 22 72 08

Fabrique d'aiguilles de montres « LE SUCCÈS »
cherche
aide-doreur
pour différents travaux de galvanoplastie.
Prendre rendez-vous par téléphone au (039) 26 05 05.

L'HOMME ET LE TEMPS

musée international d'horlogerie
cherche pour renforcer son personnel
surveillants
à temps partiel (par rotation).
Travail convenant à Messieurs retraités ou étant libres certains week-ends.
Faire offre à la direction du Musée international d'horlogerie, 2301 La Chaux-de-Fonds (tél. 23 62 63).

au printemps
cherche pour le SUPER MARCHÉ
CAISSIÈRE AUXILIAIRE
pour les après-midi dès 13 h.
VENDEUSES
à plein temps ou mi-temps, pour différents rayons.
Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.



LA CHAUX-DE-FONDS

Nous effectuons tous travaux de
NETTOYAGES
locaux industriels ou privés



J.-F. MEYLAN
A.-M.-Piaget 69
Téléphone (039) 22 34 57
heures repas

A vendre pour cause de double emploi

SIMCA HORIZON
1300 GLS

année 1978, couleur rouge, 29 000 km., expertisée. Prix intéressant.

Tél. (066) 56 53 14.

A LOUER A SAINT-IMIER, Baptiste-de-Savoie 11

chambres indépendantes

avec cabinet de toilette. Fr. 65.— charges comprises. Libre tout de suite.

Renseignements et location :
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 25 25

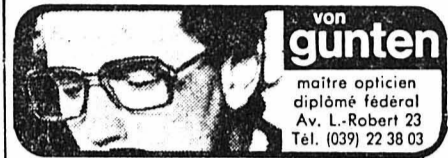


CONSTRUCTIONS CLEF EN MAINS

4-7 P.
dès 123 000.—

BERCI SA 2028 VAUMARCUS 038 55 20 49

PORTES OUVERTES : les 20 et 21 octobre 1979, de 9 h. à 18 h.
A Saint-Aubin (NE), suivre indications sur garage Agence Renault



A LOUER A LA SAGNE, Gare 85 b,

chambres indépendantes

cuisinettes et part à la salle de bains. Fr. 75.— charges comprises.

Renseignements et location :
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 25 25



A vendre
auberge de campagne
affaire très intéressante;

hôtel de montagne

situation panoramique, téléskis à proximité. Financement assuré.

Ecrire case postale 304, 2001 Neuchâtel.

Votre journal : **L'Impartial**



La nouvelle Audi 80! Maintenant vous devriez encore l'admirer de l'intérieur. Et l'essayer!

Avec son styling affiné, sportif et aérodynamique, cette nouvelle Audi 80 s'attribuera encore bien des prix d'élégance. Elégance de la ligne éprouvée en soufflerie! La nouvelle Audi 80 est maintenant plus large et plus longue. Conducteur et passagers y trouvent encore plus de confort. Mais ce n'est pas tout. La voie plus large et l'empattement allongé agissent efficacement sur la tenue de route. Dans les virages, la traction avant fait merveille. Qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il gèle, le conducteur garde un sentiment réconfortant. Il tient dans ses mains un capital de confort, de technique et de sécurité auquel les voitures de cette catégorie devront désormais se mesurer. Mais la nouvelle Audi 80 ne séduit pas seulement par sa ligne et par sa technique souveraine. Vue de l'intérieur, c'est aussi une voiture de format exceptionnel. Sensiblement plus grand, l'habitacle est caractérisé notamment par des sièges-couchettes agréables, entièrement faits de mousse, un tableau de bord compact et bien disposé, ainsi qu'une harmonisation parfaite des teintes. L'isolation



contre le bruit est d'une efficacité optimale, même aux vitesses les plus élevées autorisées sur les autoroutes. Du neuf et du nouveau, cette voiture en a. A l'intérieur comme à l'extérieur. Ce qui n'a pas changé, par contre, c'est la valeur de revente dont

jouit l'Audi 80 depuis toujours. Et le service Audi parfaitement efficace qu'assurent plus de 500 agences. Vous obtiendrez cette nouvelle Audi 80, version 4 portes, pour Fr. 14 640.— déjà (+ Fr. 60.— pour le transport).

Audi 80 L: 1,3 l., 44 kW (60 ch), 2 portes, Fr. 14 140.—* **Audi 80 LS:** 1,6 l., 55 kW (75 ch), 2 portes, Fr. 14 920.—* **Audi 80 GLS:** 1,6 l., 55 kW (75 ch), 2 portes, Fr. 15 390.—* **Audi 80 GLS:** 1,6 l., 63 kW (85 ch), 2 portes, Fr. 15 950.—* **Audi 80 GLE:** 1,6 l., 81 kW (110 ch), 2 portes, Fr. 17 000.—* *Tous les modèles + Fr. 60.— pour frais de transport.
1 année de garantie sans limite de kilométrage - 2 ans d'assurance INTERTOURS-WINTERTHUR. AMAG LEASING pour flottes, téléphone 056 43 01 01.

Coupon Envoyez-moi la grande documentation en couleurs de la nouvelle Audi 80. 78

Nom: _____

Adresse: _____

Découper et envoyer à: AMAG, 5116 Schznach-Bad.



Garantie de carrosserie contre la rouille durant 6 ans. Economiser l'essence en roulant Audi.

LA CHAUX-DE-FONDS : Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23
LE LOCLE : Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE : Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 - LE BÉMONT : Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 - SAINT-IMIER : Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.



Elles apportent la dynamique et le bon sens automobile sur la route. Volvo 244.

Le concept de sécurité dynamique est assidûment poursuivi dans la série 240. Dans la nouvelle et fougueuse Volvo 244 GLT 2,3 litres aussi bien que dans les neuf autres types. Sur les GLI, GLE, GLT et GL D6, l'overdrive réduit encore la consommation d'essence. Hors la DL et la GL D6, tous les modèles sont, de plus, dotés d'un spoiler frontal, pour un gain supplémentaire de carburant. Et pensez-y: votre agent Volvo vous convie à un essai dynamique.

VOLVO

Haute sécurité dynamique.

GRM 79 04 26

2300 La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura S.A. - 117, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 14 08
2105 Travers: Garage Touring, M. Serge Antifora - Tél. (038) 63 13 32

A vendre à Colombier pour cause de départ, à la Résidence des Ruax (étage supérieur)

appartement de 4 1/2 pièces
en duplex, comprenant cuisine équipée, cheminée de salon, 2 salles d'eau. Vue sur le lac et les Alpes, situation tranquille, piscine, vaste pelouse pour les enfants.
Prix: Fr. 225 000.—, hypothèques à disposition.
Tél. (038) 41 16 48, ou dès 19 h.

A VENDRE, quartier nord-ouest

appartement de 5 pièces

tout confort, dans immeuble construit en 1967. Salon - salle à manger d'environ 30 m², balcon, cuisine agencée et WC séparés.

Ecrire sous chiffre PB 21819 au bureau de L'Impartial.



A vendre
VOLVO 244 DL Aut. 1977
verte - 38 000 km.

VOLVO 245 DL combi 1978
verte - 59 000 km.

GRAND GARAGE ET CARROSSERIE DU JURA S.A.
Léopold-Robert 117 - Tél. (039) 23 14 08

Service de ramassage gratuit

du Centre Social Protestant

Ramassage de bibelots, vaisselle, livres, vêtements et meubles divers en bon état, etc.

Tél. (039) 22 37 31
CSP, rue du Temple-Allemand 23
La Chaux-de-Fonds

Un hommage à la femme

EXCLUSIF:
Comment vivent les femmes du cirque

«bouquet» s'invite chez Michel Dénériaz

MODE:
Sous le signe de l'élégance

GYMNASTIQUE:
Pour avoir une belle poitrine

EDUCATION:
Range ta chambre

en vente partout

SUBS
G

Union de Banques Suisses

3 3/4% Emprunt 1979-87 de Fr. 100 000 000

Titres: Obligations au porteur de Fr. 5000 et Fr. 100000 nom.
Coupons: Coupons annuels au 20 octobre.
Durée: 8 ans ferme.
Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Neuchâtel.
Prix d'émission: **99,25%**
Délai de souscription: **du 3 au 9 octobre 1979 à midi.**
No de valeur: 90.419

Des bulletins de souscription peuvent être obtenus dans toutes nos succursales et agences en Suisse.

Grand feuilleton de « L'Impartial »

39

Frank G. Slaughter

LE VISAGE DU PARDON

Roman

Copyright by Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève

— Je vous envoie à tous deux une voiture de la police, dit Brandon. Et ne vous tourmentez pas au sujet de cette bombe; sitôt que nous aurons accroché Pollock au détecteur de mensonges, il nous dira ce qu'il en est quant à l'endroit où il l'a placée, et cela sans dire un mot.

XIV

— Vous saviez que Seth était au stade, n'est-ce pas ?

Rick, irrité, prenait à partie Theo Judd, tandis que le car de police, sirènes hurlantes, feux clignotants, tournait à tombeau ouvert le coin de la rue et fusait en direction du stade.

— Bob a arrangé ça, il m'a mis au courant il y a deux heures seulement.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas téléphoné alors ?

— Bob vous a laissé jouer librement votre jeu, Rick. Vous trouverez juste qu'il joue le sien.

— C'est juste.

— Il faut qu'il anéantisse Case à présent ou qu'il perde cette possibilité peut-être à jamais. Vous avez eu votre chance avec cette interview cet après-midi.

— Et je l'ai manquée, reconnut-il avec amertume.

— Peut-être que non. L'interphone qui se trouve sur le bureau de Case était ouvert tandis

qu'il se livrait à ses rodomontades devant vous en exposant ses projets. Carol m'a prié de vous dire qu'elle a pris note de ces propos.

— Chic fille.

— J'aurais pu vous dire ça il y a un bon moment. Seth a dit à Bob qu'il n'avait pas eu de difficultés à s'échapper de l'hôpital, ainsi que l'a prétendu le reporter d'Eldon. Il a ouvert le poste de radio dans le camion de la blanchisserie qu'il conduisait et lorsqu'il a entendu, peut-être à cinquante miles plus loin, qu'ils l'avaient pris en chasse, il a abandonné son véhicule et continué à pied. Un Noir du Michigan, accompagné de sa femme, le déposa à Linden Grove, un parc de récréation réservé aux Noirs dans les faubourgs de Central City. Il lui fut facile de se mêler aux pique-niqueurs jusqu'au moment où il eut la possibilité de téléphoner à Bob. Le camion de la TV le recueillit et le voici sain et sauf dans notre remorque, au stade.

— Seth est fou de venir si près de Walter Case. Et cette chance ne saurait durer.

— Bob n'a couru aucun risque là-bas. Il a pourvu Seth d'une robe de Chevalier de la Liberté et d'une carte d'identité fausse. Nous avons beaucoup de nos partisans au rallye sous un déguisement. Si les hommes du shérif Colt se méfient de quelque chose et cernent notre camion, Seth peut toujours rester caché sous son capuchon.

— Il serait tout de même plus en sécurité au quartier général de la police en ville avec Brandon pour le protéger.

— Peut-être pourrez-vous le faire ramener sans qu'on le remarque par la suite. Dès à présent, Bob doit savoir ce que pense Seth, afin que nous puissions préparer l'article qui le concerne.

— Les presses sont arrêtées, souvenez-vous !

— Seulement jusqu'à ce que les paumes moites de Pollock l'aient trahi. Un quart d'heure après que ce petit paquet de nitroglycérine aura été désamorçé par les experts en explosifs de Brandon, nous aurons nos rédacteurs de retour devant leurs machines à écrire. Les notes

sténographiques prises par Carol et tout ce que Seth vous dira fera partie de l'édition du matin. Et à ce moment-là, Walter Case suera à son tour.

— Une chose encore, dit Rick tandis que le car de police cahotait en direction du stade brillamment illuminé, Seth était-il armé ?

— Non. Bob s'en est assuré.

— Mais il est là-bas dans l'intention de tuer Case. Il est sûrement armé. Quelle autre raison aurait-il de risquer sa vie alors qu'il aurait déjà pu franchir les limites de l'Etat et être libre ?

— Ne me le demandez pas, dit Theo tandis que le car pénétrait dans l'enceinte du stade.

— Bon Dieu, quelle foule !

Des clignotants illuminaient au passage les vitres du car de police tandis que celui-ci ralentissait pour se frayer un chemin parmi la masse des spectateurs jusqu'au camion radio-TV du Time News. Vision aussi vivante que surréaliste, en fait de cauchemar. Des groupes de bannières héraldiques entourent le terrain de football au gazon velouté; les robes blanches et cramoisies qui semblaient à jamais engagées dans une marche en avant, la masse des spectateurs entassés par milliers dans le haut stade couvert, l'estrange drapés d'étoffes multicolores de l'orateur avec l'inévitable croix de vingt pieds attendant d'être incendiée au moment suprême de la cérémonie et la haute silhouette humaine en blanc et cramoiis se détachant telle une ombre maléfique sur ce fond de tableau, hurlant l'habituelle explication sur la signification de cette croix, tout cela composait une menace accablante que Rick n'oublierait jamais.

Le parking situé au sud, qui devait faciliter la répartition de la foule lors des parties de football de week-ends, avait une vue excellente sur cette étendue bouillonnante hantée par des fantômes. Les quatre camions carrés du groupe Radio-TV avec sa remorque, son entrelacs de câbles, sa plate-forme surélevée sur laquelle se trouvaient les caméras avec l'antenne en forme de disque du transmetteur d'ondes, se trouvaient à l'extrémité de cette partie du sta-

de. Le camion était contre une porte qui donnait sur le terrain même et par laquelle le flot des Chevaliers de la Liberté encadrés par des détachements de gardes se déversait encore vers leurs positions autour de l'estrange de l'orateur.

Le groupement des Chevaliers n'était pas encore au complet bien que la voix du speaker, magnifiée par des milliers de décibels, roulât déjà hors des haut-parleurs, éveillant des échos renvoyés par les bâtiments proches de l'université. Un peu de côté, tout juste à l'extérieur de la clôture de huit pieds qui séparait le terrain réservé aux spectateurs du centre même du stade, se tenait un groupe d'hommes en robes d'un blanc jaunâtre. Au nombre de quelques centaines, ils se pressaient contre la barrière pour regarder le spectacle à l'intérieur du stade. Certains portaient le haut capuchon, mais quelques-uns étaient tête nue. Ceux-là, Rick le devina, étaient les nouvelles recrues du mouvement des Chevaliers dont l'intégration officielle serait un des clous de la manifestation de cette nuit.

De cette distance, les éclats de voix du speaker juché sur sa plate-forme, bien qu'ils fussent très perceptibles, semblaient pourtant n'être qu'un accompagnement à cette pompe en marche. Rick en fit vaguement la remarque tandis qu'il suivait Theo Judd vers les degrés montant à l'intérieur du camion. Le fait que Seth Randall se trouvait à l'intérieur de la remorque fermée à clef était encore difficile à admettre malgré que Carol eût donné à Theo par le téléphone l'assurance qu'il attendait là.

— Je vais voir si je trouve Bob, dit Theo tandis qu'il glissait une clef dans la main de Rick. Incidemment, Seth sait que Dick Sloane était en réalité Rick Jordan avec un fond de teint. Bob a pensé que cette révélation vous épargnerait de nombreuses explications.

Arrivé à la porte de la remorque, Rick tourna la clef dans la serrure et se glissa vivement à l'intérieur. Il s'attendait à y trouver une demi-obscurité, un homme fugitif, tapi, épuisé.

Seule une peau bien soignée
reste vraiment belle



RoC

Produits de beauté hypo-allergéniques
Vente exclusive en pharmacies

Journées
conseils **du lundi 1 au samedi 6 octobre**

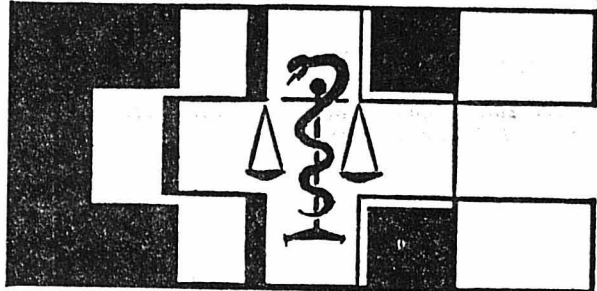
Une spécialiste du centre de dermo-esthétique RoC de Paris, sera à votre disposition pour faire l'analyse de votre peau, ainsi que pour vous conseiller dans le choix et l'emploi de vos produits de beauté. Prière de prendre rendez-vous s.v.p.

CADEAU

Pendant ces journées conseils, nous aurons le plaisir de vous offrir gracieusement pour vos achats ROC, un produit adapté à votre type de peau

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

SECTEUR COSMÉTIQUE-PARFUMERIE

Avenue Léopold-Robert 57
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 22 11 33 - 22 11 34

Je cherche pour tout de suite ou date à convenir

GARAGE

aux environs de la place du Marché.
Tél. (039) 26 81 51, après 18 h.

Je cherche pour tout de suite

LOCAL

avec vitrine.
Ecrire sous chiffre DZ 21927, au bureau de L'Impartial.

A vendre pour cause de départ

SIMCA Chrysler 1308 S

année 1978, 16 500 km., couleur jaune.
Tél. (039) 23 48 57, heures des repas.

Prix Unip

ELIDA 2.40
Baume pour les mains 125 ml

Deo-Douche Rexona 2.75
150 ml

Deo Spray Rexona 2.90
sport 155 g
fresh, activ, tropic 125 g

mentadent 2.90
Brosse à dents antiplaque

mentadent 4.90
Dentifrice 2 pièces 2x 115 g

Shampooing Gloria 3.90
6 sortes 2 pièces 2x 150 ml

Laque pour cheveux Gloria 3.90
normal, sec, gras 350 g

Gloria REVITALISANT 2.90
pour les cheveux 200 ml

UNIP

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 20

Michel Davet

MA NUIT DE NOCES

Roman

Copyright by Presses de La Cité, Paris et Cosmopress, Genève

dans ses bras qu'une demi morte. Dégrisé il me laissa presque nue, livide sur le lit et la porte claqua. La nuit vint. Je pris un livre et je lis ceci: «Mignonne je vous donnerai ma mort pour vos étreintes.» C'était la promesse, déshonorante de discrétion et de lucidité, de Louis XII à sa très jeune épouse anglaise, alors qu'elle n'avait que seize ans et lui cinquante-deux. La pudeur couvrait l'amertume et le sourire d'un même voile. Ayant rêvé longtemps sur ces offensantes désharmonies, je fis monter un plateau pour n'avoir pas à descendre dans la salle à manger. A peine avais-je terminé mes framboises à la crème que de nouveau Bertrand pénétra. Je puis dire: envahit la chambre.

— Qu'est-ce que c'est que cette histoire de vol de sac? Pourquoi ne m'avez-vous rien dit?

— M'en avez-vous laissé le temps?

— Et vous vous gavez de crème Chantilly! constata-t-il avec une stupeur non feinte.

— Dois-je ne pas manger parce que vous n'avez jamais faim? Est-ce que je vous reproche de faire l'amour avec votre Suédoise?

— Pas ce ton, je vous prie! Je ne supporte pas la vulgarité. Racontez-moi le vol de votre sac.

Je lui en fis le récit, ma voix se calmant jusqu'à l'humilité à mesure que je parlais. Bertrand me donna une nouvelle fois une preuve de maîtrise de soi en n'éclatant pas, car cette bague de fiançailles était celle de sa mère, et son diamant merveilleux. Assis au bord de la table, il m'écoutait en agitant machinalement ses clés. De temps à autre, son regard glissait sur ma bouche, s'adoucisait, rêvait un peu...

— Voilà probablement ce qu'il faut dégager de cette aventure, conclut-il lorsque j'eus fini de parler: cette femme avait bu et un homme inconnu, son amant, s'est glissé derrière elle pour rafler votre sac. J'irai voir le commissaire, demain matin très tôt.

— Comment vous y prendrez-vous pour mettre hors de cause cette Dorothy folasse?

— Je ne sais pas encore; la nuit me conseillera.

— Pourquoi pensez-vous qu'il s'agisse de l'amant de Dorothy et non pas plutôt d'un client de l'hôtel venant par hasard dans mon couloir et apercevant ma porte ouverte? Une Suédoise, par exemple?

— Il n'y a en effet pas un suspect mais cinq ou six, dans cette aventure. Bonsoir.

— Bertrand, voulez-vous que je vous prépare un bain?

— A condition que vous m'offriez le lit ensuite, dit-il, la main sur la poignée, sarcastique.

Je reculai. Je voyais le diable. Bertrand s'échappa. Je dormis bien.

Chapitre V

Une femme écrivait au salon de la correspondance: c'était Bédil Ingmar, la sœur laide de la capiteuse maîtresse de mon mari. Elle leva la tête et me cria dans un français rocailleux:

— Bonjour! Puis-je vous inviter au bar?

Cette impudence me confondit. Je virevoltai brutalement pour voir surgir dans le second salon Alexis de Warderode, suivi d'un hippy squelettique tenant sur le cœur sa guitare et, sur la guitare, un petit bouquet. Le jeune duc, mon ami, marchait vivement, le buste et le visage à demi détournés, une main simulant un vol d'hirondelles ou un départ de paquebot pour illustrer son récit animé. Ses cheveux étaient positivement roses et de soie floche. J'attendais normalement de lui une accolade à sa façon manière, néanmoins affectueuse. Il passa près de moi, ne me vit pas. Derrière lui, ce hippy au visage en fil de fer et au sourire doux-reux d'Alain Cuny, me lança un regard bizarre, presque angoissé. Je reconnus l'un des trois garçons aux chemises psychédéliques achetées dans le Haight Ashbury, qui étaient venus chez moi à la recherche

d'Alexis. Un jour, le fameux jour du vol de mon sac rouge. Un soupçon et la consternation humiliée de l'indifférence d'Alexis, me firent me heurter à mon mari sans l'avoir vu venir.

— Vous êtes l'image de l'orpheline sans espoir, dit Bertrand d'une voix moqueuse. L'hôtel vous a en pitié.

— Cela m'est indifférent. Bonjour. Est-ce moi que vous cherchez ou une autre blonde?

— Pour le déjeuner ce sera vous, dit-il avec une affectation de mépris arrogant. Dès la tombée de la nuit, ce sera l'autre.

— A votre aise. On ne peut pas dire que je fasse des scènes.

— Il ne manquerait plus que cette inconséquence! Ah! Je vous avertis que je rentre à Paris dans trois ou quatre jours, l'affaire du vol de votre sac à peu près réglée, dans un sens ou dans un autre. Vous, quels sont vos projets?





— Je n'en ai pas, dis-je, étonnée. C'est à vous de décider pour moi.

— Si vous avez quelque mémoire, rappelez-vous mon avertissement. Certain avertissement. En attendant, passons à table.

La duchesse était installée. Elle m'embrassa avec une amitié qui me mit un peu de chaleur à l'âme.

— Notre voisine est toujours agitée, dit Bertrand. Et le duc, son fils, toujours soucieux de sa coiffure. Vous êtes amoureuse de lui, n'est-ce pas? Il est le type efféminé qui peut rassurer vos terreurs infantiles?

(A suivre)

Mercredi			
IMPACT-TV • IMPACT-TV • IMPACT-TV			
Tranches horaires	 romande		
12-14h		12.15 Réponse à tout: Jeu 12.33 Midi première: Variétés 13.00 TF1 actualités 13.37 Les visiteurs du mercredi	12.00 Au jour le jour 12.10 Passez donc me voir: Philippe Bouvard 12.29 Feuilleton: La Duchesse bleue (8) 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Courrier des téléspectateurs
14-16h	TF 1 à 20 h. 35: La nuit de l'été...	La bataille des planètes; le feuilleton « Les Compagnons de la mouette » et le spécial 10 à 15 ans.	14.00 Les mercredis d'aujourd'hui Madame 15.15 Série: Le Magicien
16-18h	16.15 Point de mire: Memento 16.25 La grande aventure: Jeu 16.50 Au Pays du Ratamiauou 17.10 Téléjournal 17.15 Film: La mer doit vivre	16.19 La parade des dessins animés 17.55 Sur deux roues	16.10 Récré A2: Bus parade Les Wings; le film de la semaine; la Panthère rose; les aventures électriques de Zeltro; Lippy le Lion et Emilie.
18-20h	18.15 L'antenne est à vous 18.35 Saturnin et Compagnie 18.40 Système D: Jeu des incollables 19.00 Un jour, une heure: Actualités 19.30 Téléjournal 19.50 Le menteur: Jeu	18.00 TF quatre 18.29 1, Rue Sésame 18.57 C'est arrivé un jour: Récit 19.12 Une minute pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.44 Les inconnus de 19 h. 45: Jeu	18.10 English spoken: Cours d'anglais 18.30 C'est la vie 18.50 Des chiffres et des lettres: Jeu 19.15 Quotidiennement votre 19.20 Actualités régionales 19.45 Top club: Variétés
20-22h	20.15 Face aux partis: Le Parti des indépendants 20.40 Film: Nous les artistes: Jacques Brel	20.03 TF1 actualités 20.35 Dramatique: La Nuit de l'Eté	20.00 Journal 20.35 Mi-fugue, mi-raison: La « Compétition »
22-24h	22.05 Ici Berne: Ce jour au Parlement 22.15 Téléjournal 22.25 Football	22.25 Une mémoire bien rangée: 1. De l'esquisse à l'imprimé 23.20 TF1 actualités	22.35 Magazine médical: La puberté 23.25 Journal

TV: A CHOIX

ENFANTS ET ADOLESCENTS
TV romande: 16.50 Ratamiauou - 18.35 Saturnin. — TF1: 13.35 Les visiteurs du mercredi - 18.25 Rue Sésame. — Antenne 2: 16.10 Récré - 20.35 Mi-fugue, mi-raison. — FR3: 18.30 Jeunesse - 19.55 Tintin.

SPORTS ET JEUX
TV romande: 16.25 La grande aventure - 18.40 Système D - 19.50 Le menteur - 22.25 Football. — TF1: 12.15 Réponse à tout - 19.40 Les inconnus. — Antenne 2: 18.50 Des chiffres et des lettres. — FR3: 20.00 Les jeux de 20 h.


FR3

Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmission de TF1 en couleurs.

18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre: Forum
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Les Aventures de Tintin

IMPACT-TV

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 Pour les enfants
18.00 Carrousel
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Mr. Carlis und seine abenteuerlichen Geschichten
Les Trois Grosses Dames. Série.
19.35 Point de vue
20.00 Téléjournal
20.25 Der eiserne Gustav (7)
21.15 Sciences et techniques
Economie d'énergie.
22.00 Téléjournal
22.20 Football
Reflets filmés d'un match de Coupe d'Europe.

SUISSE ITALIENNE

18.00 Notre Monde
La Terre est fatiguée.
18.05 Pierre et le Loup
- Le Petit Homme habillé de gris
18.50 Téléjournal
19.05 Défi aux abîmes marins
19.35 Rencontres
Jean-Louis Trintignant.
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Elections fédérales
22.15 Téléjournal
22.25 Mercredi sports

ALLEMAGNE 2

16.20 Trickbonbons
16.35 Flipper le dauphin
Série avec Brian Kelly.
17.00 Téléjournal
17.10 Flambards
17.40 Plaque tournante
18.20 Früh übt sich...
19.00 Téléjournal
19.30 In besseren Kreisen
2. Lune de Miel.
20.15 Bilan
Magazine économique.
21.00 Téléjournal
21.20 Drôles de dames
Le Sosie. Série.
22.05 Conseils aux consommateurs
22.10 Economie de marché
sans capitalisme?
22.55 Football
Coupe d'Europe, 1er tour, match retour.
23.55 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

16.15 Des étoiles qui passent
Evocation de films allemands.
17.00 Pour les enfants
17.25 Als die Igel grösster wurden
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Die grosse Flatter (2)
21.45 Images de la science
22.30 Le fait du jour

TV: A CHOIX

MUSIQUE ET VARIÉTÉS
TV romande: 20.40 Nous les artistes: Jacques Brel. — TF1: 12.30 Midi première. — Antenne 2: 19.45 Top Club.

FILMS ET SÉRIES
TV romande: 17.15 La mer doit vivre - 18.15 L'antenne est à vous - 20.15 Face aux partis - 22.05 Ici Berne. — TF1: 17.55 Sur deux roues - 18.55 C'est arrivé un jour - 20.35 La nuit de l'été - 22.25 Une mémoire bien rangée. — Antenne 2: 12.00 Philippe Bouvard - 12.25 La duchesse bleue - 14.00 Aujourd'hui Madame - 15.55 Le magicien - 18.10 Cours d'anglais - 22.35 Magazine médical. — FR3: 18.55 Tribune libre - 20.30 Macho Callahan.

A VOIR

Nous les artistes : Jacques Brel
TV romande à 20 h. 40

Partir à la recherche de Jacques Brel, cet artiste qui symbolisa à lui seul toute une époque de la chanson française: tel est le but que se sont fixé les auteurs de cette émission émouvante que la TV romande diffuse en priorité.

Pour ce faire, ils ont retrouvé toutes les interviews importantes accordées par le chanteur du « plat Pays » à diverses chaînes de télévision, ainsi que des témoignages filmés ou enregistrés de ses interprétations les plus marquantes: des titres anciens comme « Le Diable », « Heureux », « Il peut pleuvoir », une interprétation peu connue de la deuxième version des « Bonbons », un extrait, jamais diffusé à la télévision, de « L'Homme de la Mancha » avec Dario Moreno, disparu pendant les représentations du spectacle à Bruxelles. Sans compter les compositions les plus connues: « Quand on n'a que l'Amour », « Ne me quitte pas », « Amsterdam », « Jeff », « Madeleine » et bien d'autres.

Pour mieux comprendre ce personnage écorché et généreux qu'était Jacques Brel, il convenait toutefois de faire parler ceux qui ont vécu à ses côtés. Tâche difficile, car la plupart d'entre eux (à l'exception de François Rauber) ont toujours refusé de le faire. Ce sont donc autant d'exclusivité que propose cette émission: Sa fille France, qui traversa l'Atlantique avec lui en 1974; Suzanne Gabriello, la compagne de ses débuts parisiens;

IMPACT-RADIO • IMPACT-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Quelque chose à vous rira. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 15.30 Le savez-vous?
16.05 Le violon et le rossignol. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-chaquet. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.05 Sports-première. 22.15 Spectacle-première. 22.30 Petit théâtre de nuit. Famille sans Nom (3). 23.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 14.40 La courte échelle. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix.

19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Le temps de créer: Poésie. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00 — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Portrait d'interprète: W. Sawallisch, chef d'orchestre. 20.30 Prisme: Thèmes de ce temps. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Music-box. 23.05 Das Schreckmümpfel.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55 — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 La ronde

des chansons. 13.30 Chants et musique populaires. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Jeu culturel. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Cycles. 20.30 Sport et musique. 22.30 Blues. 23.05 Nocturne musical.

FRANCE MUSIQUE

14.00 Musique en plume. 18.02 Kiosque. 20.00 Avant-concert. 20.30 Perspectives du XXe siècle. 23.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Les Tournois du royaume de la musique. 14.00 Un livre, des voix. 14.42 L'Ecole des parents et des éducateurs. 14.57 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Aspects de la musique française. 18.30 A chacun sa Chine. 19.25 Salle d'attente. 19.30 La science en marche. 20.00 La musique et les hommes. 22.30 Nuits magnétiques.

JEUDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55 — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute océanique. 7.32 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Informations.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.01 Cours d'allemand. 9.20 Domaine allemand. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur la vie. 10.30 Rencontres. 10.58 Minute océanique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ALÉMANIQUE
Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00 — 6.05 Bonjour 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Musique champêtre.

SUISSE ITALIENNE
Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00 — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Programmes du jour.

FRANCE MUSIQUE
7.00 Quotidien musique. 9.02 Eveil à la musique. 9.17 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.

FRANCE CULTURE
7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Questions en zigzag. 11.02 Aspects de la musique française.

POINT DE VUE

Guy Bedos au « Grand Echiquier »

Jacques Chancel est l'organisateur souvent heureux de ces grandes soirées en direct ou simili-direct, en studio où il invite un artiste très entouré, la semaine dernière Guy Bedos (Antenne 2 — jeudi 27 septembre 1979). C'était un peu jeu de cirque, comme toujours, où l'équilibriste prend des risques, mais avec filet.

La réussite, de qui vient-elle? D'abord de Chancel, en bonne partie, mais peut-être autant pour son travail de préparation que la conduite de l'émission. Ensuite de l'invité principal et des invités de son invité. Après chaque production, Chancel organise une petite réunion autour de lui, en posant une ou deux questions. Parfois l'interlocuteur semble prêt à en dire davantage — Zouc par exemple — mais il faut passer au suivant. Ces moments-là sont toujours un peu frustrants. Mais comment faire autrement, puisqu'il faut bien donner la parole aux autres, suivre le plan de l'émission. Recevoir beaucoup de monde, c'est donner peu de temps à chacun, prendre l'assurance-« presque-tous-risques » du nombre, c'est se condamner à aller souvent trop vite.

L'invité, Guy Bedos, est bien connu par sa tendresse agressive, son humour absurde, son franc-parler. Jusqu'ici, il se refusait de participer à ce genre d'émission. Ou peut-être ne voulait-on point de lui. Voici un Guy Bedos en pleine forme, pas mondain, qui s'étonne que toutes ses propositions aient été acceptées par Chancel. « Devenirai-je anodin? » se demanda-t-il avec un brin d'angoisse.

Non, il ne le devient pas. Son sketch où il imite Claude Nougaro est remarquable de finesse et finalement très amical. Celui où il joue les présentateurs du journal télévisé en tenant dans ses bras comme un nourrisson une petite bombe atomique pour exercer un chantage sur les grands de ce monde, éclatant d'un rire pourri et amer, est sinistre et drôle. Son hommage aux grands de la comédie cinématographique à l'italienne, les réalisateurs comme les acteurs, valait son pesant de reconnaissance à des amateurs publics qui ne sombrent jamais ou presque, dans l'anodin, la société italienne étant profondément présente dans la majorité de ces films.

Et l'ambiance était telle que les invités, Mireille, Zouc, Régine Crespin, Mercedes Suazo, Claude Nougaro et d'autres encore, surent amuser et s'amuser d'eux-mêmes ou rappeler que la chanson ne consiste pas seulement en quelques trucs musicaux pour faire vendre des disques, mais est aussi occasion, par les paroles, d'évoquer la souffrance d'un peuple, les injustices d'une société.

Freddy LANDRY

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

**Dans un cadre merveilleux à Marin
Des professeurs s'initient à l'écologie du sol**

La Ramée, c'est une grande étendue de terrain au bord du lac, à l'ouest de Marin, paradis pour les roseaux, les plantes aquatiques, les arbres, les arbustes, les fleurs et les animaux. Région protégée, elle comprend quelques habitations de rêve dans ce cadre merveilleux. La commune de Marin possède un chalet qu'elle a loué à l'Institut de zoologie de l'Université et au Gymnase cantonal de Neuchâtel.

Les travaux dureront jusqu'à jeudi prochain; ils s'effectuent dans la nature, dans le laboratoire ou à l'extérieur. Des visites de musées sont inscrites au programme.

Le bâtiment a pu être modernisé quelque peu et doté d'un laboratoire, grâce à la générosité d'une Fondation, celle des Fabriques de Tabac Réunies SA.

La Ramée deviendra un lieu de recherche et d'études, tant pour les professeurs que pour leurs élèves. Un cours s'y déroule actuellement, réservé aux professeurs de l'enseignement secondaire: une quarantaine, venus de toute la Suisse.

Les travaux dureront jusqu'à jeudi prochain; ils s'effectuent dans la nature, dans le laboratoire ou à l'extérieur. Des visites de musées sont inscrites au programme.

L'écologie du sol pourra par la suite être découverte par les élèves de toute la région, le magnifique coin de terre neuchâtelois La Ramée étant accessible à chacun. Et le déplacement en vaut la peine, ne serait-ce que pour l'admirer.

RWS



Un groupe de professeurs étudie la nature du sol. (photo Impar-rws)

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

**Au Tribunal de police
Toujours l'alcool au volant**

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'Hôtel de Ville de Cernier sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Roland Zimmermann, greffier-substitut.

de sa manœuvre, elle a coupé la route à la voiture conduite par R. L. Malgré un brusque freinage, ce dernier n'a pas pu éviter la collision. L. C. est condamnée à une amende de 80 fr. et au paiement de 35 fr. de frais. Une amende de 20 fr. est infligée à R. L. pour avoir déplacé son véhicule sans avoir marqué son emplacement et 20 fr. de frais sont mis à sa charge. (mo)

C. G. circulait au volant de son automobile de Boudevilliers en direction de Fontaines. A l'entrée de cette localité, il a heurté la voiture conduite par F. S. Sous l'effet du choc, le véhicule de C. G. traversa la route et termina sa course contre une haie; celui de F. S. heurta un mur. Suspecté d'ivresse, C. G. fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 2,4 gr. pour mille. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 1,84 gr. et 2,04 gr. pour mille. Le prévenu reconnaît avoir conduit en étant pris de boisson mais conteste les autres infractions qui lui sont reprochées. Il est condamné à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et au paiement de 240 fr. de frais.

**BOUDEVILLIERS
Cheval et éleveur
à l'honneur**

Dernièrement avait lieu à Chéseaux la finale suisse des chevaux de concours nés et élevés au pays. Après des sélections régionales, restaient en lice 25 chevaux de toutes les régions du pays, dont neuf pour la Suisse romande (sept uniquement pour le canton de Vaud). La paire formée de « Idylle » et Mme Chr. Dolder de Boudry a remporté cette finale et obtenu ainsi le titre national 1979.

Le propriétaire, également naisseur et éleveur de « Idylle » est M. Ch. Maeder, de Boudevilliers, qui voit ainsi un produit de son élevage accéder aux honneurs. Président du Syndicat chevalin demi-sang neuchâtelois, M. Maeder suit ainsi de très près tout ce qui touche à l'élevage du demi-sang, et c'est avec plaisir que nous voyons ses efforts récompensés par ce magnifique succès, auquel il convient d'associer Mme Dolder, qui entraîne « Idylle » depuis près d'un an. (jm)

**Exercice principal du corps
des sapeurs-pompiers de Cernier**

Le vendredi soir 28 septembre, le corps des sapeurs-pompiers de Cernier a effectué son exercice principal annuel. Sous les ordres du capitaine Marcel Spack, le corps est constitué de cinq officiers, de sept sous-officiers et de cinquante et un sapeurs. Cet exercice termine un intensif entraînement annuel pendant lequel les cadres se sont réunis à huit reprises, alors que les sapeurs effectuaient trois exercices. Des exercices spéciaux ont été mis sur pied pour l'entraînement des nouvelles recrues de 1979. Il est à noter que le détachement de La Vue-des-Alpes, fort de cinq hommes, sous la direction du sgt Marcel Montandon suit régulièrement les exercices au chef-lieu.

La même satisfaction que M. Fernand Marthaler, président du Conseil communal de Cernier félicita et remercia le corps des sapeurs-pompiers pour les prestations de la soirée. M. Gilbert Vocat, atteint par la limite d'âge, quitte le corps des sapeurs, non sans être remercié très chaleureusement. Des récompenses ont été distribuées au plit Bernard Marty, au sgt Marcel Challandes et au sapeur Gilbert Vocat pour leurs quinze années d'activité parmi les pompiers. M. Michel Guillod se vit récompensé pour dix ans de service.

L'exercice principal de vendredi a débuté à 19 h. 30 et il était inspecté par le major Jean Guinand de La Chaux-de-Fonds. Le Conseil communal in corpore et l'administrateur communal ont suivi avec intérêt le travail. Les différents groupes, gaz, motopompe, échelles, chariots et groupe de circulation ont combattu un sinistre supposé dans le secteur de la halle de gymnastique. Lors d'un exercice de sauvetage, des volontaires ont été descendus du quatrième étage d'un immeuble à l'aide du Longworth. C'est avec satisfaction que ces exercices furent appréciés par le major Guinand qui s'est plu à féliciter le corps des sapeurs et son capitaine M. Marcel Spack. Ce fut avec

L'on se plaît à remarquer que les sapeurs-pompiers sont les indispensables défenseurs des bâtiments contre les sinistres dus au feu. Ce sont des institutions bien en place auxquelles heureusement il n'est plus nécessaire de faire appel trop fréquemment. En effet, en 1979, un seul sinistre a éclaté sur le territoire de la commune, dû à un feu de cheminée. Mais il importe de rester vigilant et prêt à intervenir à tout instant. La formation des hommes et le bon entretien du matériel d'intervention se justifient pleinement et les sapeurs-pompiers ont droit à la reconnaissance et à la sollicitude des autorités. Ces dernières ont d'ailleurs manifesté leur reconnaissance par une collation offerte au corps des sapeurs-pompiers pour le remerciement du travail accompli. (bz)

Comète & Sanzal S.A.
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 44 16

POUR VOS BOISSONS

MAITRISE DE ST-BERNARD
Vins de qualité

CARDINAL

Alte Schwyzer
spiritueux

apella
jus de pommes naturel

MOUSSY
bière sans alcool

Sinalco

Perroco
La Chaux-de-Fonds

Votre parfumerie

TOUTES GRANDES MARQUES

Parfums - Eau de toilette

chèques fidélité

Compacts, systématiques, incomparables. Et rien de plus.

Vous deviez naguère choisir entre la compacité ou un Nikon. Mais les temps changent. Avec les Nikon FM et FE (à réglage automatique de l'exposition), vous pouvez opter entre deux appareils compacts intégrés dans le célèbre système Nikon. Deux appareils qui se muent instantanément en instruments professionnels à moteur. Car ils ont de qui tenir!

Cela facilite la photographie créatrice - et la décision d'achat!

Nikon
Qui dit mieux?

Exigez la garantie originale

INFORMATIONS

Informez-moi sur le Nikon FM/ le Nikon FE

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/localité: _____ LI

(soulignez ce qui convient)

A retourner à Nikon S.A., Kaspar Fenner-Str. 6, 8700 Küsnacht.

Le Docteur Bernard INDERWILDI

spécialiste FMH en neurologie

ancien assistant et chef de clinique de la Clinique universitaire de neurologie de Genève (Prof. G. Gauthier)

ancien assistant du Service de médecine interne de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (Prof. L. Humair)

ancien assistant de la Clinique universitaire de psychiatrie de Bel-Air (Genève) (Prof. de Ajuriaguerra et R. Tissot)

ancien assistant de l'Unité d'électro-encéphalographie du département de neurologie de Genève (P. D. Dr A. Beaumanoir)

A OUVERT SON CABINET

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 12
Téléphone (039) 23 94 00

— Reçoit sur rendez-vous —

A VENDRE, à L'Orée-du-Bois

maison jumelée

comprenant grand living (50 m2 env.) avec cheminée, cuisine agencée, 3 chambres à coucher, dépendances, garage, jardin.

Chauffage électrique.

Offre intéressante.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffre JM 21609 au bureau de L'Impartial.

Fabrique de bracelets cuir engage

employée de fabrication

pour différents travaux de bureau et d'atelier ainsi que la distribution du travail à domicile.

Connaissance de la dactylographie souhaitée.

Horaires complets.

Faire offres, avec prétentions de salaire, sous chiffre AG 21972, au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

au printemps

cherche par suite de réorganisation

UN CHEF DE SUPER-MARCHÉ

connaissant parfaitement la branche de l'alimentation, ayant l'expérience de la vente au détail, le sens de l'organisation et de la gestion, les aptitudes nécessaires pour animer la vente et diriger le personnel

UN VENDEUR

responsable des produits laitiers

UN MAGASINIER

responsable de l'épicerie

Rémunération intéressante avec avantages sociaux d'avant-garde.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats à la direction du personnel du « Printemps », ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr. _____

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu

